

Tableau de Bord
Temps 2
Décembre 2022

Schéma Départemental d'Amélioration de
l'Accessibilité des Services au Public



SOMMAIRE

1. Armature territoriale et évolution démographique récente	7
Évolution démographique récente 2013 - 2019.....	12
2. Services publics	15
Espaces France Services.....	15
<i>Ind. 1 & 2 : Localisation et diversité de la gamme* des MFS et MSAP</i>	<i>15</i>
3. Services sociaux	19
Petite enfance	19
<i>Ind. 3 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture en structure collectives</i>	<i>19</i>
<i>Ind. 4 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture des assistantes maternelles.....</i>	<i>23</i>
<i>Ind. 5 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture global.....</i>	<i>27</i>
Enfance.....	31
<i>Ind. 6 : Taux de couverture en périscolaire et restauration scolaire</i>	<i>31</i>
<i>Ind. 7 : Taux de couverture en accueil extrascolaire (CLSH).....</i>	<i>35</i>
Personnes âgées	39
<i>Ind. 8 : Taux de couverture en hébergement pour personnes âgées.....</i>	<i>39</i>
4. Services de santé	43
Praticiens	43
<i>Ind. 9 : Diversité de la gamme des praticiens : généralistes et spécialistes</i>	<i>43</i>
<i>Ind. 10 : Densité des médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants</i>	<i>47</i>
<i>Ind. 11 : Densité des médecins spécialistes pour 10 000 habitants.....</i>	<i>51</i>
5. Réseau et mobilité	55
Accessibilité numérique	55
<i>Ind. 12 : Niveau de couverture en téléphonie mobile 4G</i>	<i>55</i>
<i>Ind. 13 : Niveau de couverture par le haut débit (8Mb).....</i>	<i>59</i>
<i>Ind. 14 : Niveau de couverture par la fibre (FTTH)</i>	<i>61</i>
6. Attractivité territoriale	65
Culture	65
<i>Ind. 15 : Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants.....</i>	<i>65</i>
<i>Ind. 16 : Densité des lieux de lecture pour 10 000 habitants</i>	<i>69</i>
Sports	73
<i>Ind. 17 : Diversité de la gamme d'équipements sportifs.....</i>	<i>73</i>
<i>Ind. 18 : Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants.....</i>	<i>77</i>
Commerces	81
<i>Ind. 19 : Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants</i>	<i>81</i>
7. En résumé... ..	84

Préambule

Contexte réglementaire

En application de la loi NOTRe du 07 août 2015 chaque Département doit élaborer un SDAASP (Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des services au Public). Ce schéma, prévu pour une durée de 6 ans doit conduire à l'élaboration d'un programme d'action et de documents de communication. Plus particulièrement, dans le Doubs, la réalisation du SDAASP s'inscrit dans une démarche stratégique locale, C@P25, dont l'ambition consiste à « construire, aménager, préserver notre territoire de demain au service de ses habitants ». Au cœur de cette stratégie, le SDAASP doit occuper une place pivot en termes d'objectifs et constituer un outil privilégié de dialogue avec les différents territoires.

Le SDAASP du département du Doubs a été arrêté par le Préfet le 22 décembre 2017.

Objectifs du tableau de bord du SDAASP

Le Département du Doubs souhaite disposer d'un outil permettant d'orienter ses politiques en matière d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Il s'agit donc de mettre en place un « **Tableau de bord du SDAASP** » mission confiée aux agences d'urbanisme du département, l'AUDAB et l'ADUPM.

Ce tableau de bord doit répondre à plusieurs objectifs :

1. Mesurer l'amélioration de l'accessibilité aux services et aux équipements à partir d'une vision d'ensemble et synthétique.
2. Permettre un dialogue du Département du Doubs avec les EPCI s'inscrivant dans les territoires de projet que sont les SCoT ou PLUi valant SCoT afin de faire converger les actions publiques départementales et locales autour des mêmes objectifs.

Pour répondre à ces deux objectifs, des indicateurs de mesure de l'évolution de l'accessibilité sont proposés. Ils se doivent d'être pertinents au regard des objectifs qui sont définis dans le SDAASP tout en prenant en compte un principe de réalisme et de faisabilité (accessibilité et pérennité de la donnée).

Le tableau de bord du SDAASP est conçu comme un outil de suivi des objectifs du SDAASP, en complément du suivi de la mise en œuvre du programme d'actions qui relève des compétences du Département.

Après un « temps 0 » en décembre 2018 qui a permis de dresser un état des lieux, ce document présente l'évolution du territoire 4 ans plus tard.

Les thèmes retenus

Pour répondre aux enjeux du SDAASP, les thèmes d'observation suivants ont été retenus : les services publics, les services sociaux, les services de santé, la mobilité, l'attractivité territoriale.

Les indicateurs présentés dans ce tableau de bord ont été construits pour leur pertinence vis-à-vis des enjeux du SDAASP, mais également en fonction de leur faisabilité technique (accès aux données, reproductibilité dans le temps).

Les indicateurs

Services publics	Maison des services au public (MSAP)	Nombre (nb), localisation des MSAP, type de services	Ind. 1
		Diversité de la gamme de services dans les MSAP	Ind. 2
Services sociaux	Petite enfance	Taux de couverture en structures collectives (nb de place / pop 0-3 ans)	Ind. 3
		Taux de couverture des assistantes maternelles (nb de place d'agrément 0-3 ans / pop 0-3 ans)	Ind. 4
		Taux de couverture accueil 0-3 ans (EAJE + assistantes maternelles) (nb de place / pop 0-3 ans)	Ind. 5
	Enfance	Taux de couverture restauration scolaire et de périscolaire (nb de place / pop 3-11 ans)	Ind. 6
		Taux de couverture accueil extrascolaire, Centres de loisirs sans hébergement (nb de place / pop 3-17 ans)	Ind. 7
	Personnes âgées	Taux de couverture d'hébergement personnes âgées (nb de place / pop 75 ans et plus)	Ind. 8
Services de santé	Praticiens	Diversité de la gamme des praticiens (généralistes/spécialistes)	Ind. 9
		Densité des médecins omnipraticiens (nb de médecins pour 10 000 habitants)	Ind. 10
		Densité des médecins spécialistes (nb de médecins pour 10 000 habitants)	Ind. 11
Réseau et mobilité	Accessibilité numérique	Niveau de couverture en 3G / 4G	Ind. 12
		Niveau de couverture par le haut débit (8 MO). Part des ménages couverts	Ind. 13
		Niveau de couverture par la fibre (FTTH)	Ind. 14
Attractivité territoriale	Culture	Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants	Ind. 15
		Densité de lieux de lecture pour 10 000 habitants	Ind. 16
	Sport	Diversité de la gamme d'équipements sportifs	Ind. 17
		Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants	Ind. 18
	Commerces	Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants	Ind. 19

Tous les indicateurs ont également été calculés en fonction de leur dynamique récente, c'est-à-dire de l'évolution constatée entre le temps 0 (2018) et le temps 2 (2022) de ce tableau de bord.

1. Armature territoriale et évolution démographique récente

Objectifs et méthodes

La définition d'une armature territoriale basée sur des pôles de services et d'équipements est nécessaire pour analyser l'évolution de l'accessibilité aux services et équipements. Deux approches ont été menées : une armature territoriale de projet et une armature territoriale statistique (pôles de services).

L'armature territoriale de projet

Son élaboration se base sur les territoires de SCoT du département : 6 SCoT approuvés ou en projet, ainsi qu'un territoire non couvert. Cette échelle paraît pertinente pour prendre en compte les projets de chaque territoire, l'organisation territoriale pensée au plus près des préoccupations de chaque secteur et pour analyser les différences spatiales de l'accessibilité. Cette armature territoriale est le reflet de **l'organisation souhaitée par chaque territoire**, sa vision politique, en particulier en termes de services et d'équipements.

L'armature territoriale statistique des pôles de services

Cette armature territoriale est le reflet d'une organisation objective actuelle. Issue d'une méthode statistique descriptive, l'armature territoriale s'appuie ici sur une analyse comparative des communes du Doubs à partir de 46 critères démographiques et socioéconomiques situant à la fois leur niveau d'activité, d'équipements et de services. Une typologie a été élaborée distinguant 5 degrés de polarité : pôle urbain majeur, pôle urbain structurant, pôle urbain secondaire, pôle urbain intermédiaire et deux pôles de proximité.

En 2018, au moment de l'élaboration du temps 0 du tableau de bord du SDAASP, ces deux armatures territoriales n'étaient pas équivalentes. La mise à jour de l'armature des pôles de services permet d'observer l'évolution du territoire départemental et qualifier son rapprochement de l'armature territoriale de projet.

Analyse

Armature territoriale de projet :

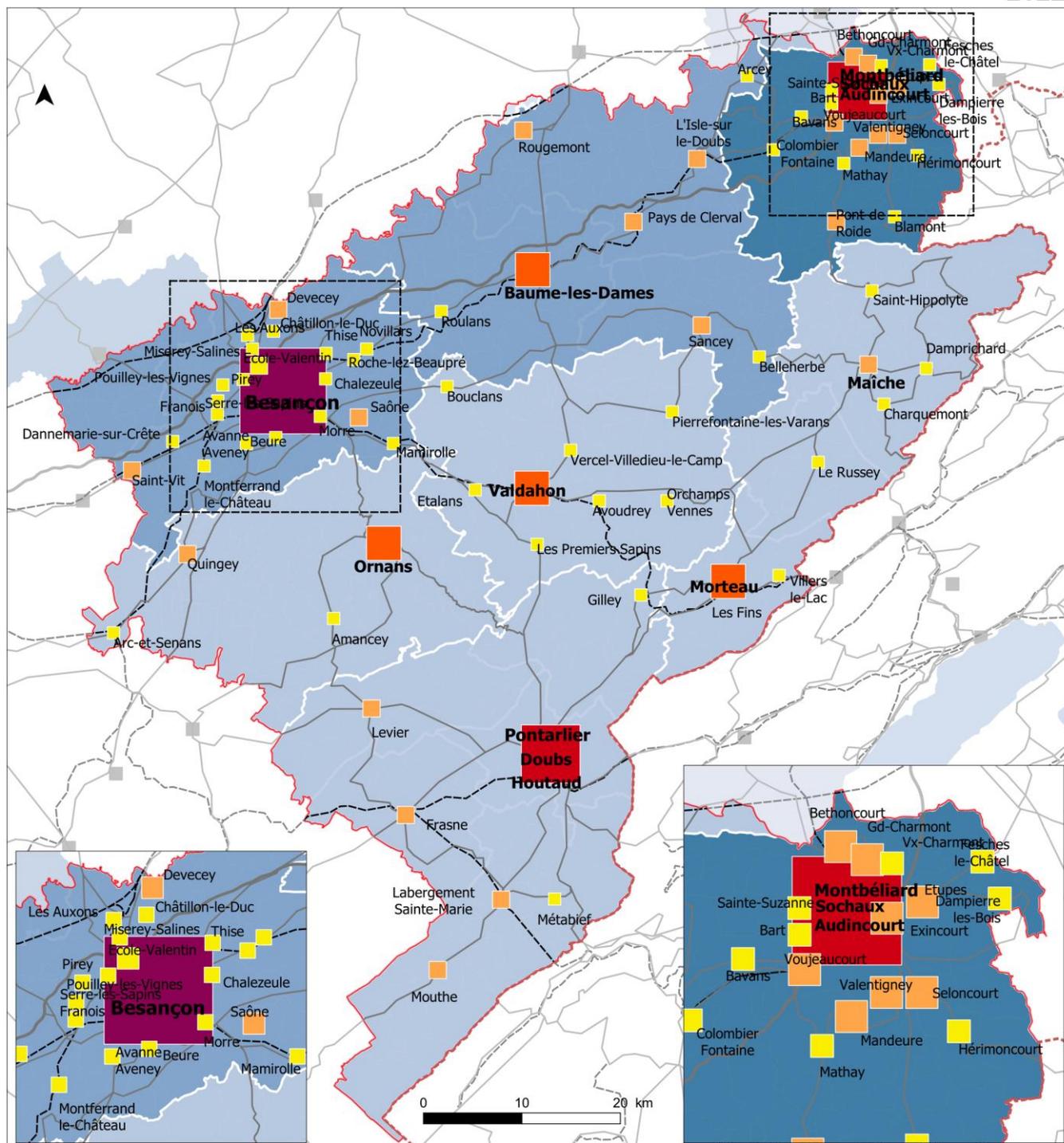
- > Le département du Doubs est caractérisé par Besançon seul pôle urbain majeur.
- > Les 6 autres territoires de SCoT sont polarisés par des pôles urbains structurants. Deux particularités : dans le Nord Doubs, la centralité est multipolaire autour de Montbéliard-Sochaux-Audincourt. De même, la centralité des Portes du Haut-Doubs s'appuie sur Pontarlier-Doubs-Houtaud.
- > Les deux principales agglomérations du département, Besançon et Pays de Montbéliard, sont caractérisées par une concentration de polarités. Cependant, le Pays de Montbéliard concentre plutôt des pôles urbains intermédiaires que des pôles de proximité.

Armature statistique des pôles de services :

- > L'analyse en 2018 (données 2015) montre une plus forte polarisation que les projets de territoire :
 - Autour de Besançon, aucun pôle urbain intermédiaire n'émerge (Devecey, Saône, Saint-Vit) contrairement au projet.
 - Autour de Montbéliard, Audincourt et surtout Sochaux n'ont pas d'équipements et de services de centralités. Les autres pôles urbains intermédiaires ne sont pas visibles dans la hiérarchie mis à part Valentigney et Seloncourt.
 - Pontarlier accueille sensiblement le même niveau d'équipements et services que Montbéliard, alors que les autres pôles urbains structurants, Morteau, Baume-les-Dames, Ornans, et surtout Valdahon ont un niveau de service bien inférieur.
- > Entre 2015 et 2022, la concentration des services a baissé de 2% pour l'ensemble des 81 pôles. L'évolution est cependant contrastée entre les niveaux de l'armature : le pôle urbain majeur de Besançon et les deux pôles urbains structurants de Montbéliard et Pontarlier ont gagné des points d'indice de concentration pour une évolution globale de +2%. Les petits pôles de proximité ont aussi augmenté leur concentration de 1%.
A contrario, dans les pôles urbains secondaires, la concentration des services a baissé de 3 % en moyenne, avec de grandes disparités : la concentration des services d'Audincourt a augmenté de +7% (effets de la diminution du nombre d'habitants) et celle de Valdahon et Ornans a baissé respectivement de -11% et -8%. Les pôles intermédiaires et de proximité ont également connu une baisse de -2% de la concentration de leurs services.

Armature territoriale Armature de projets

2022



Sources : CD25, 2017 - DREAL, 2022 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Armature de projet

- Pôle urbain majeur
- Pôle urbain structurant
- Pôle urbain secondaire
- Pôle urbain intermédiaire
- Pôle de proximité

Périmètre des SCOt

- Etat d'avancement 2022
- approuvé
 - en révision
 - en élaboration

Repères géographiques

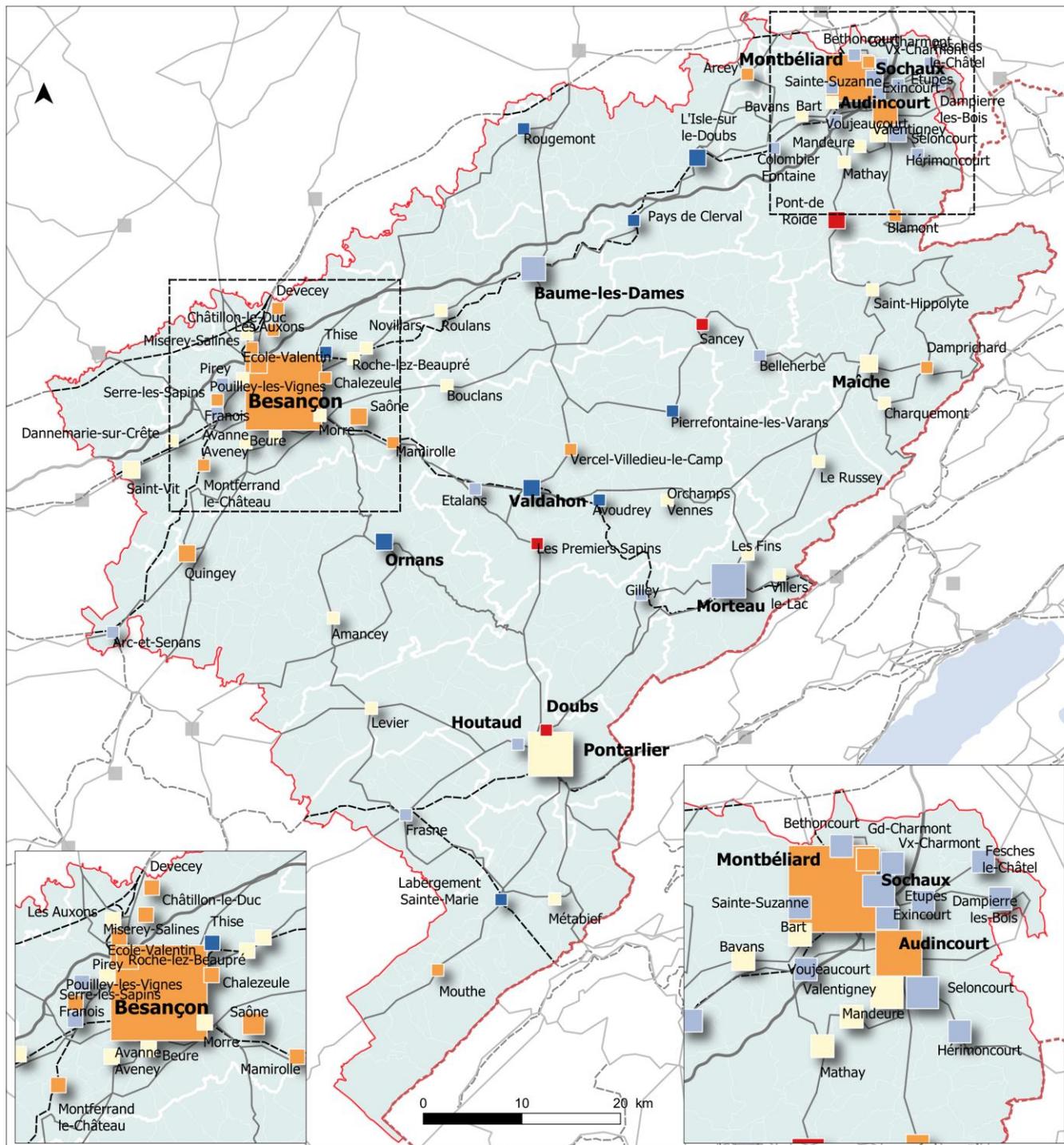
- frontière Suisse
- limites du Doubs
- autoroute
- routes
- voies ferrées



Armature territoriale Armature en pôles de services

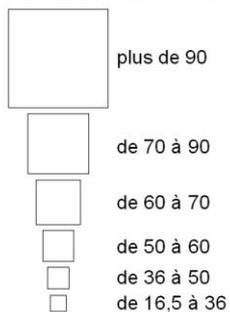
Evolution des indices de concentration d'équipements et services

2015 - 2022

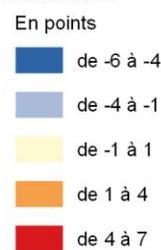


Sources : CD25, 2017 - INSEE, RP 2015 et 2019 et BPE 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Indice de concentration (base 100) 2022



Evolution de l'indice de concentration 2015-2022



Méthodologie : basée sur une méthode initiée par l'agence d'urbanisme de Brest, cette représentation s'appuie sur une analyse comparative des communes à partir de 46 critères quantitatifs et qualitatifs situant leur niveau d'équipement, de services, de population, et d'activité. Des coefficients sont appliqués à chaque critères et permettent de "noter" chaque commune. Les scores sont ensuite transformés en base 100.

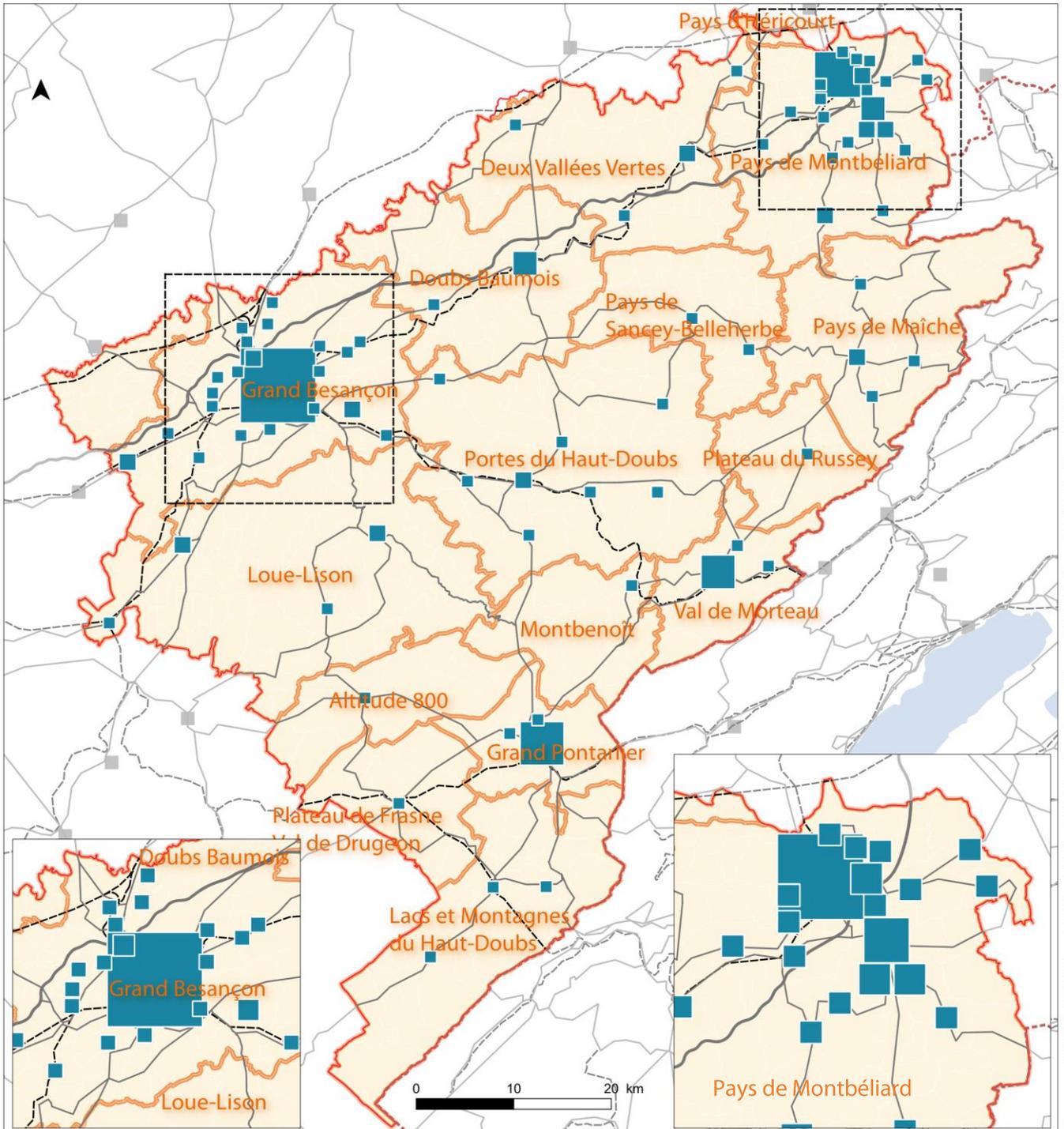
Les données sont traitées pour les 81 pôles déterminés dans l'armature territoriale de projet.

Repères géographiques



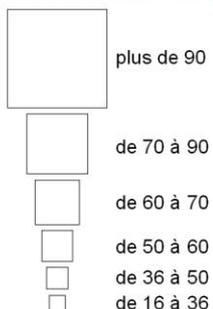
Pôles de services et intercommunalités

2022



Sources : INSEE, RP, 2015 et 2019 et BPE 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Indice de concentration (base 100) 2022



Repères géographiques



Évolution démographique récente 2013 - 2019

Avec prise en compte des soldes naturel (naissances - décès) et migratoire (arrivées - départs)

Croissance démographique départementale due au solde naturel

Au premier janvier 2020, le département du Doubs comptait officiellement 545 209 habitants, soit près de 11 900 personnes de plus qu'au recensement de 2013. Cela représente un rythme de croissance démographique de près de 1 700 habitants supplémentaires par an (soit +0,3 % / an). La densité démographique départementale s'est ainsi renforcée passant de 102 habitants par km² en 2013 à 104 hab. / km² en 2020.

Afin de pouvoir déclinier cette dynamique démographique récente et ce, à partir des derniers soldes migratoire et naturel connus, c'est la dernière période officielle préconisée par l'INSEE de 2013 - 2019 qui a été prise en compte ici. Lors de cette même période, la croissance démographique départementale a été uniquement portée par un solde naturel positif (+320 hab./an). En effet, le solde migratoire départemental a été, quant à lui, légèrement négatif (-24 hab./an).

Les variations démographiques observées au sein du département du Doubs sont contrastées et offrent plusieurs trajectoires. Elles ont été analysées ici à l'échelle des pôles de service et des EPCI présentes dans le Doubs.

14 EPCI sont en croissance démographique contre seulement 4 en déclin et qui sont situés au nord du département du Doubs (dont 2 communes de la CC du Pays de Villersexel).

Parmi les 14 territoires en croissance, 12 sont en croissance totale (soldes naturel et migratoire positifs) et deux sont uniquement portés par un solde naturel positif (CU Grand Besançon Métropole, CC du Pays de Maïche).

Concernant les EPCI en décroissance démographique, un seul est en décroissance totale (CC des Deux Vallées Vertes), deux sont en décroissance liée à un solde naturel négatif (CC du Doubs Baumois, CC du Pays de Villersexel) et un seul est en décroissance liée à un solde migratoire négatif (CA Pays de Montbéliard Agglomération).

Plus finement, **53 pôles de service sont en croissance démographique contre 28 en déclin** et qui sont également situés dans la partie nord du département du Doubs.

Parmi les 53 pôles en croissance, 29 sont en croissance totale. Ces derniers sont uniquement des pôles secondaires, intermédiaires ou de proximité tels que Valdahon, Valentigney, Saint-Vit, Ecole-Valentin, Frasné ou Le Russey par exemple.

Les principaux pôles urbains majeur (Besançon), structurants (Montbéliard, Pontarlier) voire secondaire comme Morteau **sont en croissance démographique mais uniquement liée à un solde naturel positif**. Leur solde migratoire est, quant à lui, négatif ce qui témoigne chez eux d'un **manque structurel d'attractivité territoriale**.

Parmi les pôles du département attractifs, c'est-à-dire connaissant une croissance démographique uniquement liée à un solde migratoire positif, on trouve à la fois des pôles urbains secondaires (Ornans, Quingey, Doubs), intermédiaires (Levier et Mouthe) et de proximité (Mamirolle, Montferrand-le-Château, Arc-et-Senans, Exincourt et Blamont).

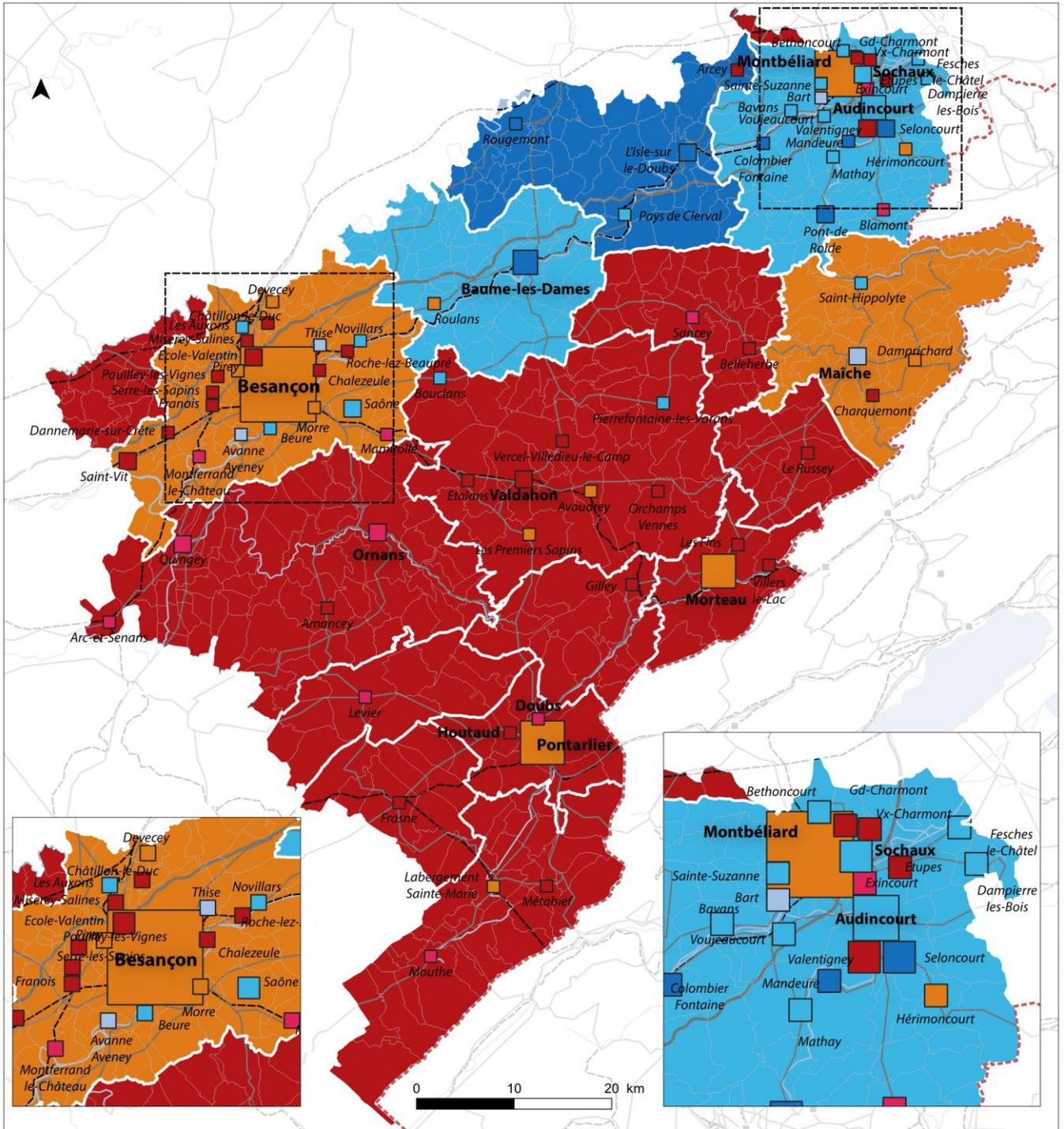
Concernant les pôles de service en décroissance démographique, 7 sont en décroissance totale (Baume-les-Dames, L'Isle-sur-le-Doubs, Pont-de-Roide, Seloncourt, Mandeure, Rougemont et Colombier-Fontaine), 4 sont en décroissance liée à un solde naturel négatif (Maïche, Avanne-Aveney, Thise et Bart) et 17 sont en décroissance liée à un solde migratoire négatif (Audincourt, Sochaux, Saône, etc.).

La croissance démographique départementale est présente le long de la frontière suisse mais également dans le centre et à l'ouest du département, à l'intérieur et autour de l'agglomération bisontine. Seule la partie septentrionale du département connaît un déclin démographique (CC des Deux Vallées Vertes, CC du Doubs Baumois et CA Pays de Montbéliard Agglomération).

Attractivité territoriale - démographie

Evolution démographique entre 2013 et 2019

2021



Sources : INSEE, RP 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Typologie des soldes naturel et migratoire 2013-2019

- Croissance totale
- Croissance liée à un solde naturel positif
- Croissance liée à un solde migratoire positif
- Décroissance liée à un solde naturel négatif
- Décroissance liée à un solde migratoire négatif
- Décroissance totale

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites d'EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



2. Services publics

Espaces France Services

Ind.1 & 2 : Localisation et diversité de la gamme* des MFS et MSAP

Commentaire

Depuis 2019, les espaces France Services prennent le relais des maisons de Service au Public (MSAP). L'objectif affiché du Gouvernement a été de renforcer le dispositif déjà existant : un lieu proche dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.)

Les espaces France services se veulent désormais proches et accessibles : à moins de 30 min. de chaque habitant et ouverts 5 jours par semaine. Ils revêtent diverses formes et ce, au regard des besoins de la population locale et des spécificités du territoire. Afin d'aller au plus près des habitants, certains espaces privilégient des implantations multi-sites (Sancey – Belleherbe) d'autres l'organisation de permanences partenaires (en mairie, pendant les marchés, dans des locaux associatifs, etc.). Ils peuvent être adossés à des centres médico-sociaux, à des offices du tourisme, des médiathèques, des espaces de co-working, etc.

** : Concernant la diversité de la gamme des espaces France services, les services proposés couvrent désormais ceux de 9 partenaires nationaux : Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques. Ils garantissent une présence effective dans 100 % des France services.*

Au-delà de ce socle de services garantis et des services complémentaires que les collectivités peuvent déployer à leur initiative dans les espaces France services, de nouveaux partenariats sont prévus par l'État pour enrichir en continu l'offre de services...

Données chiffrées

En 2022, le département du Doubs accueille 29 espaces France services soit 7 espaces supplémentaires par rapport à 2018 : à Saint-Vit, Ornans, Saône, Levier, Marchaux-Ch., Morteau, Le Russey, Maîche, Hérimoncourt, Feschés-le-Chatel alors que 3 espaces ont été déplacés (Orchamps-Vennes, Mamirolle et Roulans).

Bien que situés à la fois en milieu urbain et rural, c'est souvent en milieu périphérique et rural que les espaces France services sont les plus implantés. Cela correspond à l'objectif affiché de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

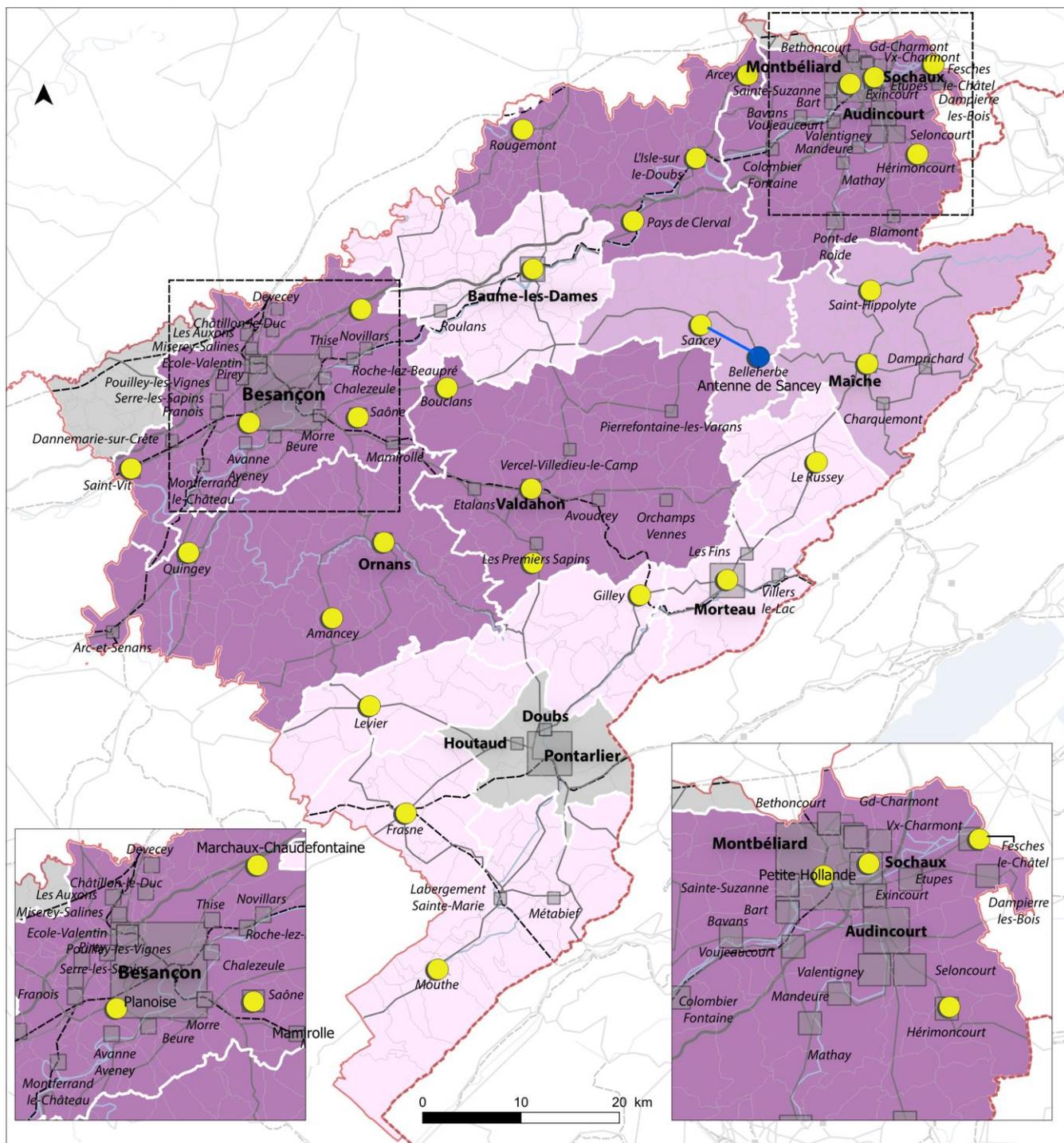
Désormais, il ne reste plus qu'un seul EPCI qui n'est toujours pas doté d'un espace France services dans le Doubs (CC du Grand Pontarlier) alors qu'ils étaient 4 en 2018 (CC du Plateau de Russey, CC du Val de Morteau, CC du Grand Pontarlier, CC Altitude 800).

Données chiffrées

29 espaces France services implantés dans le Doubs contre **22** en 2018

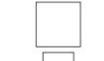
Services publics Espaces France Services

2022



Sources : Ministère de l'Économie et des Finances, 2022 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

Présence d'un espace France services (FS)

- Types d'espace FS
-  Antenne
 -  Site principal

Dans les EPCI

-  Pas d'espace FS
-  1 espace FS
-  2 espaces FS
-  3 - 4 espaces FS

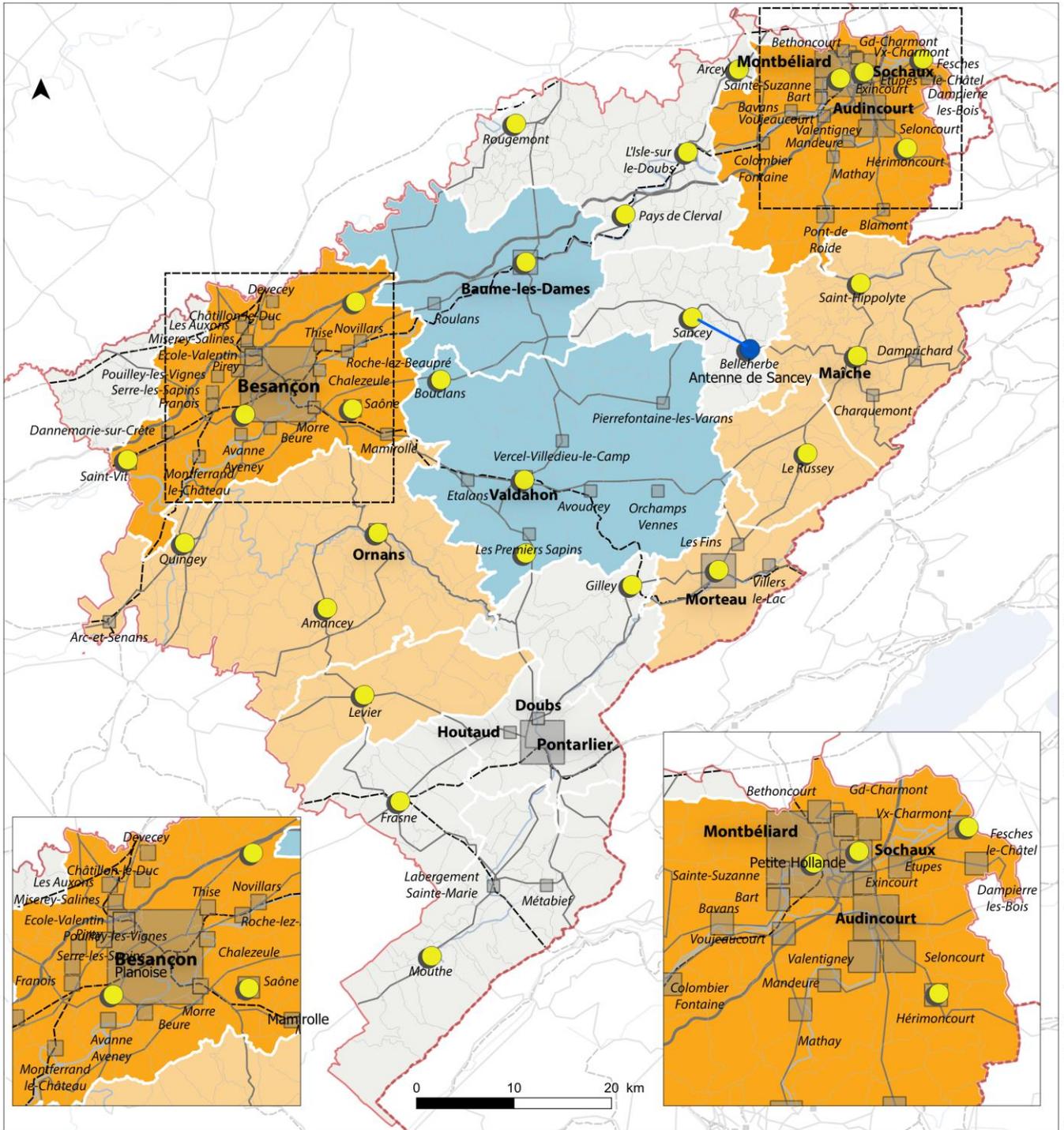
Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limite du Doubs
-  limites EPCI
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées



Évolution des maisons de services (MSAP - MFS)

2018 - 2022



Sources : Ministère de l'Économie et des Finances, 2022 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Évolution du nombre d'espaces France services entre 2018 et 2022

- | Types d'espace FS | | Dans les EPCI | |
|--|--|---|---|
| ● Antenne | -1 espace FS | Aucune évolution | +1 espace FS |
| ● Site principal | +2 espaces FS | | |

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limite du Doubs
- limites EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



3. Services sociaux

Petite enfance

Ind. 3 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture en structure collectives

Commentaire

En 2022, le département du Doubs totalise **3 210 places** en Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE), soit **17,9%** de la population de moins de 3 ans. Le taux de couverture a augmenté de 3 points entre 2018 et 2022 avec la création de 358 places supplémentaires et la diminution des enfants de moins de 3 ans (-1 200 enfants). Il se situe en dessous de la moyenne française qui est de 20,9% en 2019 (*source : Observatoire National de la Petite Enfance, 2021*).

Le nombre de places en micro-crèche est celui qui a augmenté le plus fortement, +58% soit +315 places. Les crèches collectives ont également connu une forte augmentation du nombre de places, +34%, soit +173 places. A contrario les places en crèches familiales baissent fortement et sont vouées à disparaître à Montbéliard et Audincourt.

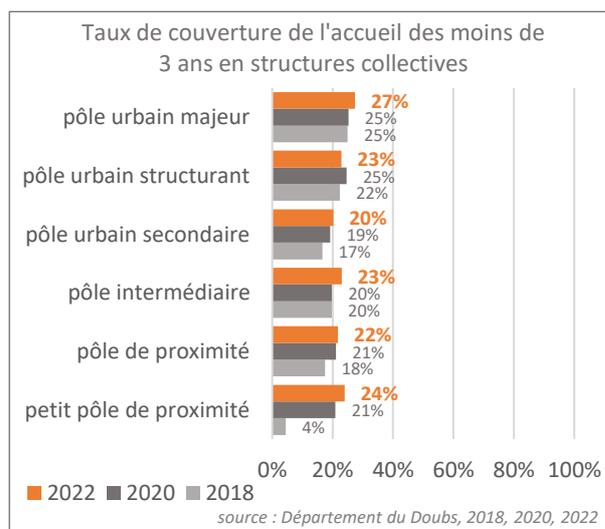
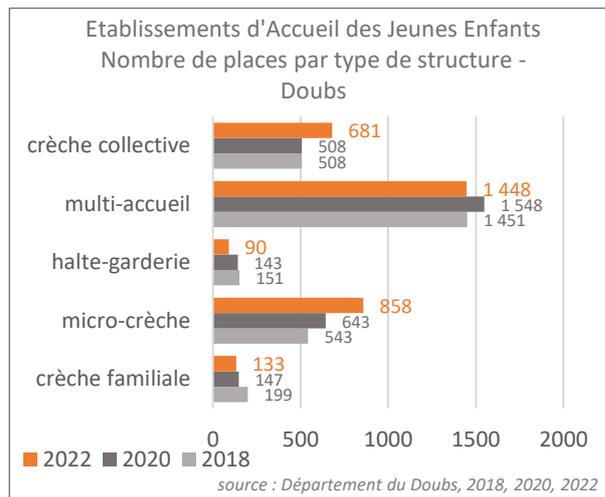
L'intercommunalité la mieux couverte est Grand Besançon Métropole (24%), suivie des intercommunalités frontalières Grand Pontarlier, Val de Morteau et Lacs et Montagnes du Haut-Doubs. Le taux de couverture de cette dernière a connu la plus forte hausse entre 2018 et 2022 : +6.3 points. A contrario, les EPCI de Montbenoît et Altitude 800 ont un taux de couverture inférieur à 6% et l'offre de la CC Altitude 800 n'a pas évolué depuis 2018.

20 pôles sur 81 n'ont pas d'accueil en structures collectives (26 en 2018). Il s'agit de petits pôles de proximité ou de pôles de proximité.

La répartition des taux de couverture est relativement homogène entre les niveaux d'armature territoriale, de 20% pour les pôles urbains secondaires à 27% pour Besançon pôle urbain majeur.

NB : Des erreurs de traitement du recensement s'étaient glissées dans le temps 0 du tableau de bord, augmentant le nombre d'enfants de moins de 3 ans et faisant mécaniquement baisser le taux de couverture. Les données ne sont donc pas à comparer avec le document du temps 0, mais elles ont été corrigées pour calculer les évolutions dans ce document.

Données chiffrées



CAPACITÉ THÉORIQUE D'ACCUEIL AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT POUR 100 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS EN 2018 ET 2019 EN FRANCE METROPOLITAINE

Type d'accueil proposé par les établissements d'accueil du jeune enfant	2018			2019		
	Capacité théorique d'accueil		Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans	Capacité théorique d'accueil		Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans
	En niveau	En %		En niveau	En %	
Multi-accueil* - Psu et hors Psu ***	376 800	81,7	16,5	380 500	80,8	16,9
Crèches familiales - Psu et Paje	31 000	6,7	1,4	28 800	6,1	1,3
Crèches parentales - Psu	4 400	1,0	0,2	4 300	0,9	0,2
Micro-crèches - Psu et Paje**	49 000	10,6	2,1	57 400	12,2	2,5
- dont micro-crèches Paje	42 000	9,1	1,8	49 900	10,6	2,2
Capacité théorique d'accueil totale en Eaje	460 200	100,0	20,1	471 000	100,0	20,9

Les données sont arrondies à la centaine près.
Sources : Onape (Cnaf (MEaje 2018, EquEaje et Allstat FR6 2019), Drees (enquête Pmi au 31 décembre 2018), Cnrsa (31 décembre 2019), Mener-Depp (démographie Depp) au 1^{er} janvier 2020, Insee-recensement de la population).
Champ : France entière au sens Caf (hors Mayotte), ensemble des structures d'accueil collectif.
Note : le financement de la garde en Eaje se fait soit par la prestation de service unique (Psu) versée directement à l'établissement, soit par la Paje versée directement à la famille.
* Multi-accueil : y compris jardins d'enfants, haltes-garderies, crèches de personnel et crèches collectives exclusivement.
** Estimations Cnaf.
*** Le changement de système d'information de gestion de la Psu qui a eu lieu en 2019 n'a pas permis une collecte adaptée de cette donnée pour 2019.

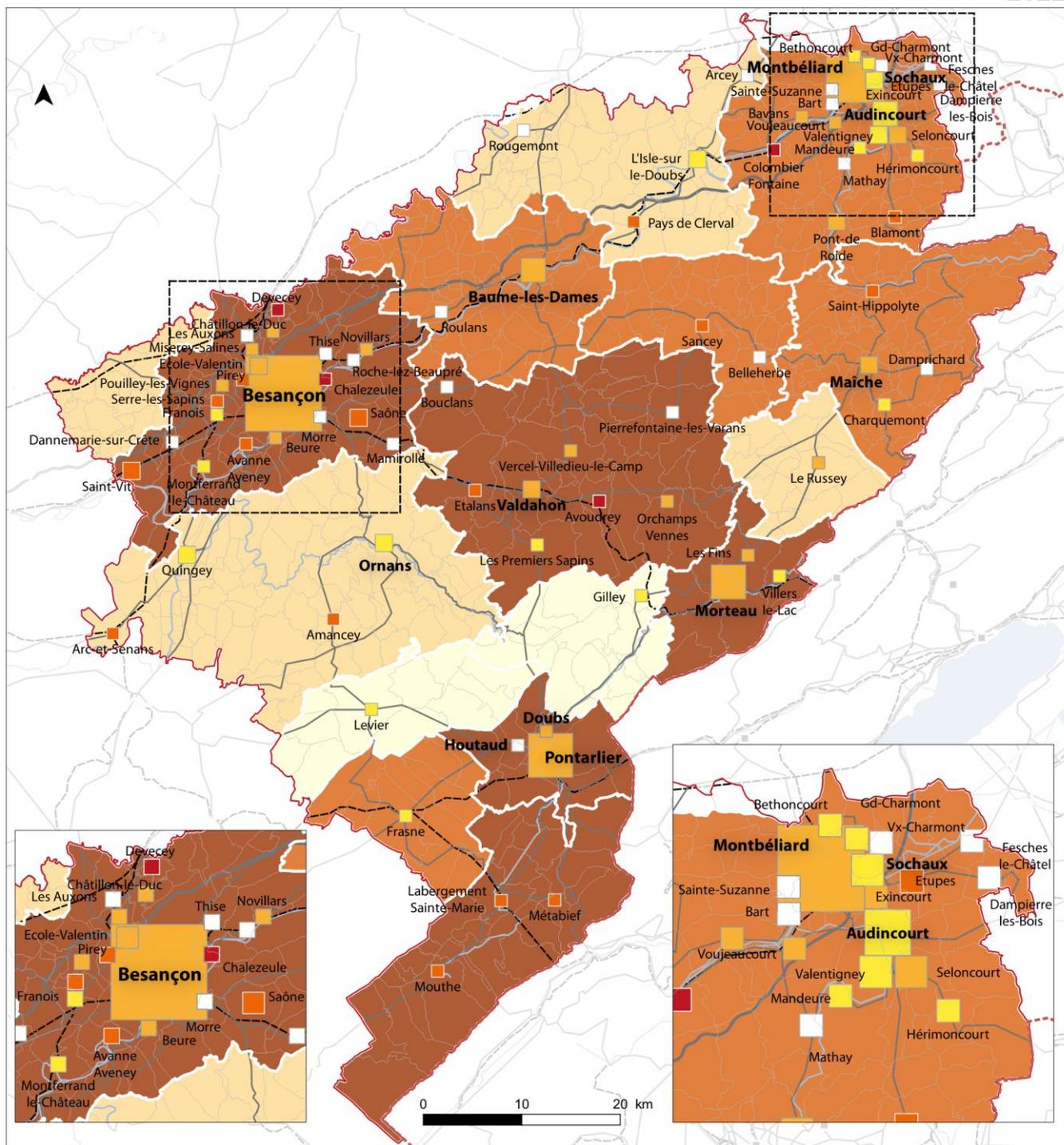
Source : Onape, 2021

Petite enfance

Accueil des 0 - 3 ans en structures collectives (EAJE)

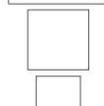
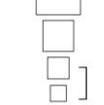
crèche familiale, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2022



Sources : CD25, 2022 - INSEE, 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) - 2022

nombre de places / nb enfants 0-3 ans

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	pas d'accueil		3% - 6%
	8% à 20%		6% - 11%
	20% à 35%		11% - 16%
	35% à 75%		16% - 24%
	75% à 111%		

Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées

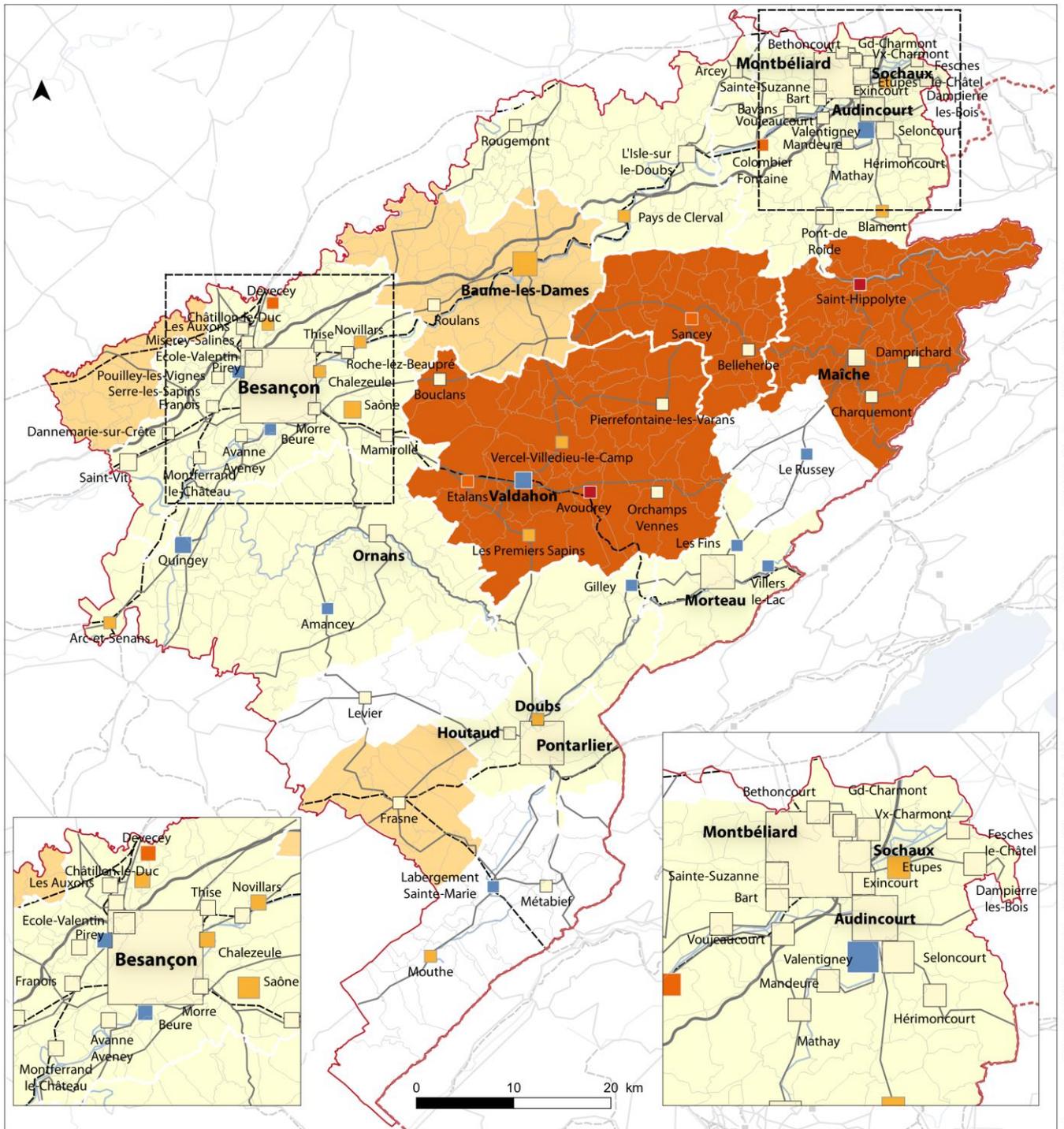


Petite enfance

Evolution de l'accueil des 0 - 3 ans en structures collectives (EAJE)

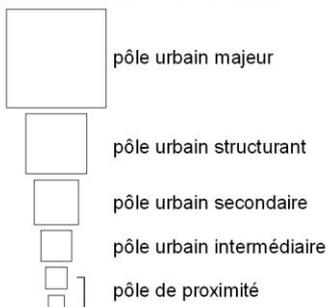
crèche familiale, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2018 - 2022



Sources : CD25, 2018 et 2022 - INSEE, 2015 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

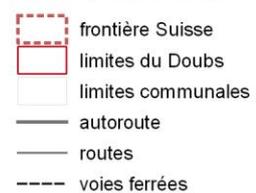
Typologie des pôles de service



Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)
Evolution de la densité de places d'accueil 0-3 ans



Repères géographiques



Ind. 4 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture des assistantes maternelles

Commentaire

En 2022, le département du Doubs compte **9 716 places** chez les assistantes maternelles pour les enfants de moins de 3 ans. Cette offre a diminué significativement entre 2018 et 2020 avec une **baisse de 1 992 places, soit -17%**. Ce phénomène peut être expliqué par l'âge moyen des assistantes maternelles qui pour beaucoup se rapprochent de la retraite. De plus, la profession ne paraît pas attractive pour les nouvelles générations. Ce phénomène est également observé au niveau national.

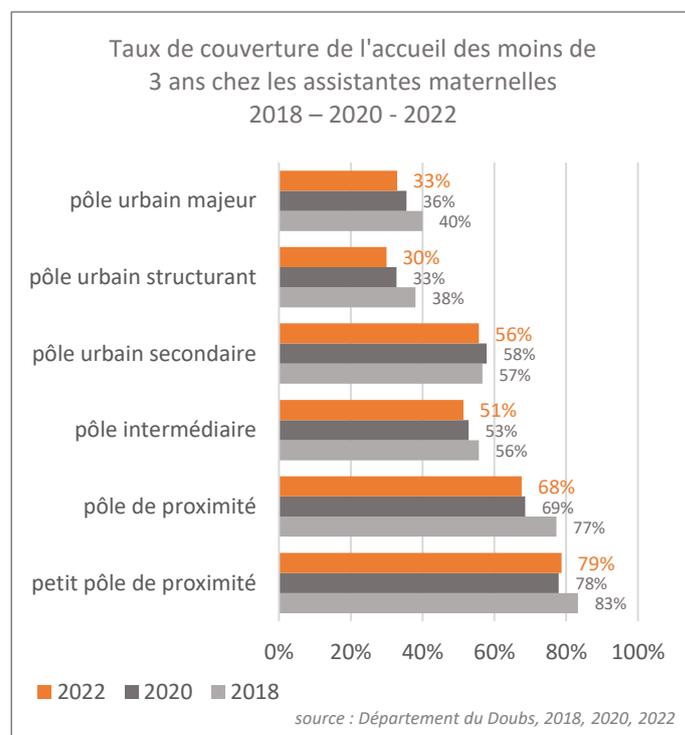
Le taux de couverture départemental est de **54% en 2022 contre 60% en 2018**, soit une baisse de 6 points. Ce taux de couverture est supérieur au taux national estimé à 33% en 2019 (*source Observatoire National de la Petite Enfance, 2021*).

Les communes les plus peuplées sont celles qui ont les plus faibles taux de couverture : 33% à Besançon (-2 points depuis 2018), 21% à Montbéliard (-9 points), 42% à Pontarlier (-3 points). Globalement les principales communes du Pays de Montbéliard sont très mal couvertes (taux inférieurs à 33%) en accueil chez les assistantes maternelles et les taux de couverture ont parfois fortement diminué : Sochaux, Mandeure, Etupes (-7 pts), Valentigney (-20 pts).

Les intercommunalités les mieux couvertes sont dans les territoires ruraux, en particulier le Pays de Maïche et le Plateau du Russey. Depuis 2018 seuls le Pays de Maïche et Altitude 800 ont connu une augmentation du taux de couverture. Les Portes du Haut-Doubs et le Val de Morteau connaissent la diminution la plus marquée, respectivement -11 points et -17 points.

NB : Des erreurs de traitement du recensement s'étaient glissées dans le temps 0 du tableau de bord, augmentant le nombre d'enfants de moins de 3 ans et faisant mécaniquement baisser le taux de couverture. Les données ne sont donc pas à comparer avec le document précédent, mais elles ont été corrigées pour calculer les évolutions dans ce document.

Données chiffrées



EN FRANCE METROPOLITAINE

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ THÉORIQUE D'ACCUEIL AUPRÈS DES ASSISTANTES MATERNELLES EMPLOYÉES DIRECTEMENT PAR DES PARTICULIERS POUR 100 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Composantes de la capacité d'accueil	2016	2017	2018	2019
Nombre d'assistantes maternelles agréées par les protections maternelles infantiles avec un agrément en cours de validité	425 400	406 900	389 300	369 800
dont nombre d'assistantes maternelles en exercice auprès de particuliers employeurs*	304 800	296 000	285 300	271 400
Nombre de places potentielles auprès d'assistantes maternelles en exercice pour des enfants de moins de 6 ans	967 700	951 700	935 300	895 800
dont places potentielles pour des enfants de moins de 3 ans	782 500	770 800	759 000	744 300
Capacité théorique d'accueil pour des enfants de moins de 3 ans pour 100 enfants de moins de 3 ans (en%)	33,2	33,4	33,2	33,0

Sources: Onape (Drees (enquête Pmi), Acoos (dispositif centre Pajemploi), Cnaf (fichiers statistiques des allocataires Fileas et Alistat FR6, Mener-Dépp-démographie départementale, Insee - recensement de la population).

Champ: assistantes maternelles exerçant auprès de particuliers employeurs ou salariées d'entreprises en mode prestataire, France entière.

Note: la répartition des places potentielles auprès des assistantes maternelles employées directement par des particuliers entre les places potentielles pour des enfants de moins de 3 ans et les places potentielles pour des enfants de 3 ans et plus est estimée à partir des cotisations sociales payées par les Caf pour ces professionnelles.

*Les données prises en compte pour le nombre d'assistantes maternelles sont celles fournies par l'Accos à partir des déclarations du centre Pajemploi (Cnt-Paje). Ces données permettent de disposer d'informations à des niveaux infradépartementaux. Ces données retenues sont celles du 2^e trimestre de l'année, car elles sont les plus représentatives de l'effectif de la profession.

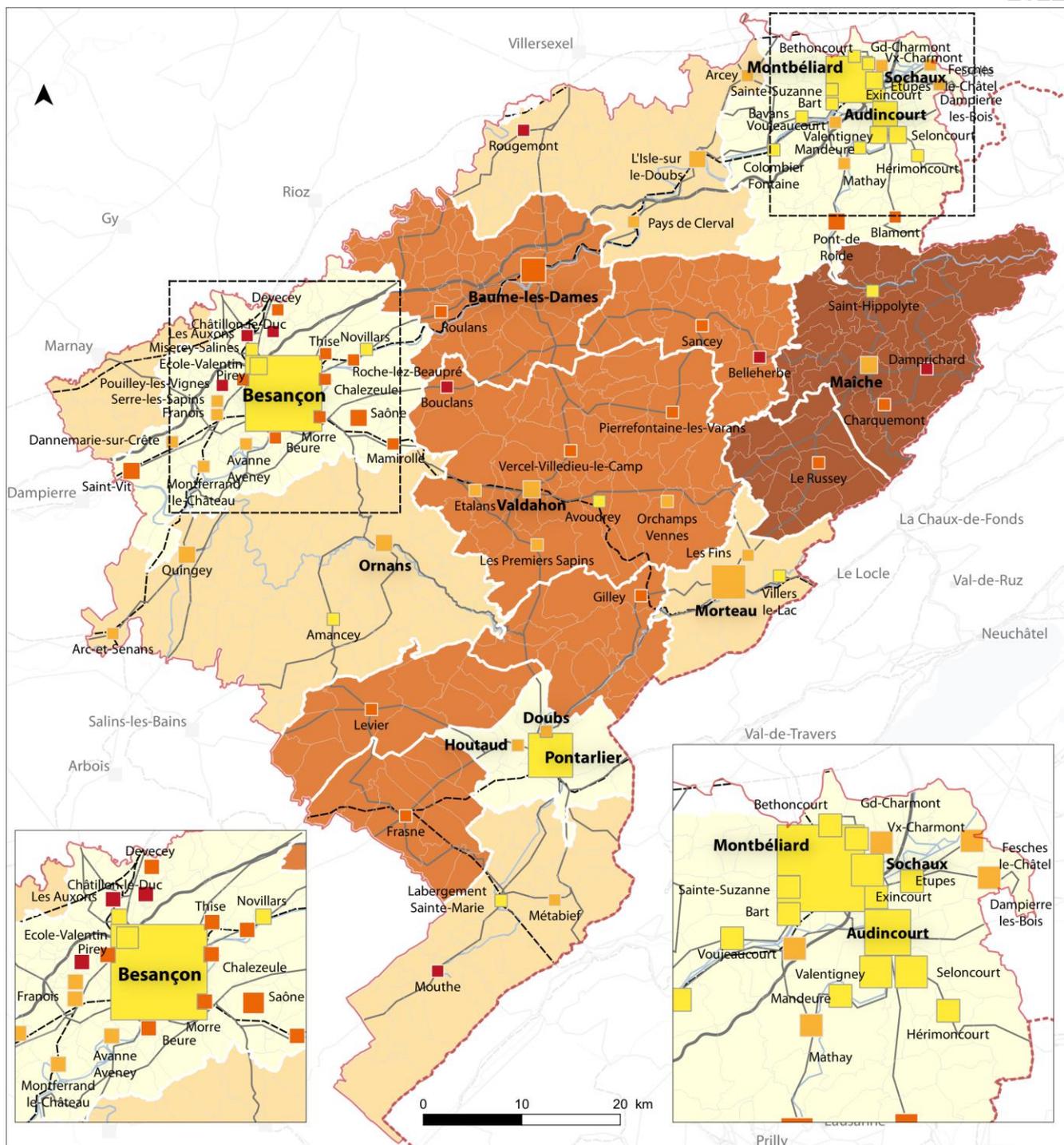
Source : Onape, 2021

Petite enfance

Accueil des 0 - 3 ans chez les assistants maternels

places à temps complet chez les assistants maternels

2022



Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Assistants maternels
Densité de place d'accueil 0-3 ans
nombre de place / nb enfant 0-3 ans

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
 20% - 50%	 40% - 50%
 50% - 75%	 50% - 70%
 75% - 110%	 70% - 80%
 110% - 176%	 80% - 87%

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

Sources : CD25, 2022 - INSEE, 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

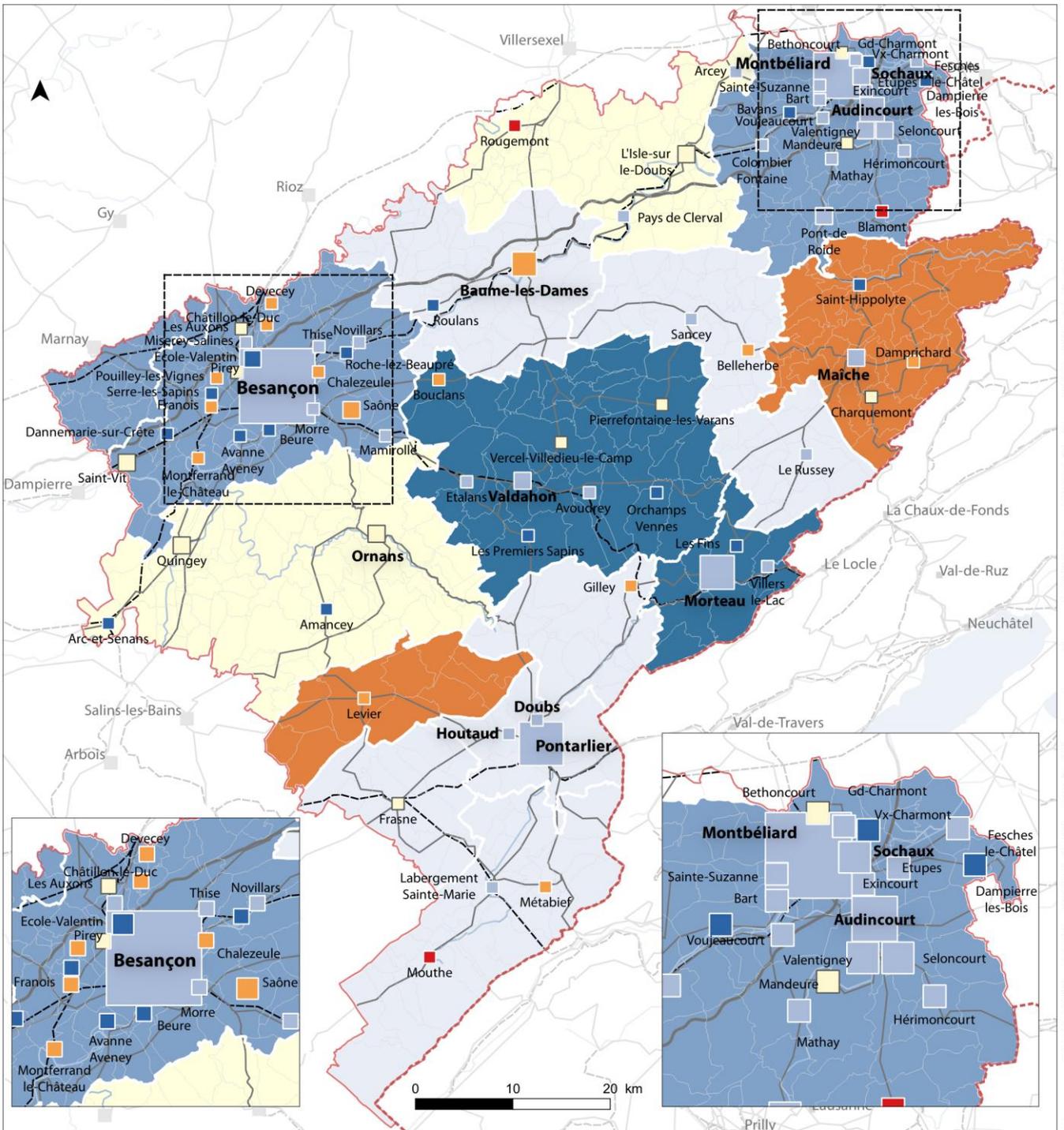


Petite enfance

Evolution de l'accueil des 0 - 3 ans chez les assistants maternels

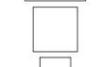
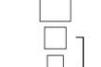
places à temps complet chez les assistants maternels

2018 - 2022



Sources : CD25, 2018 et 2022 - INSEE, 2015 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

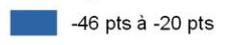
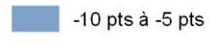
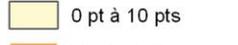
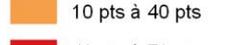
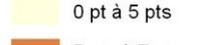
-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

Assistants maternels

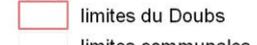
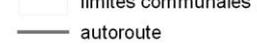
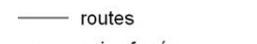
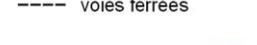
Densité de place d'accueil 0-3 ans

nombre de places / nb enfants 0-3 ans

Evolution en points

- | Dans les pôles de services | Dans les EPCI |
|---|--|
|  -46 pts à -20 pts |  -17 pts à -10 pts |
|  -20 pts à 0 pt |  -10 pts à -5 pts |
|  0 pt à 10 pts |  -5 pts à 0 pt |
|  10 pts à 40 pts |  0 pt à 5 pts |
|  40 pts à 79 pts |  5 pts à 7 pts |

Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées



Ind. 5 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture global

Commentaire

En totalisant les structures d'accueil collectif, les places chez les assistantes maternelles et une estimation des enfants de moins de 3 ans scolarisés, le département du Doubs compte en 2022 **13 197 places pour les moins de 3 ans, soit un taux de couverture de 74%**. Ce taux est plus élevé que celui calculé au niveau national : 59,8%, même si ce dernier prend également en compte les enfants gardés par des salariés à domicile.

Depuis 2018, la situation s'est dégradée au niveau départemental avec une **baisse de 1 669 places** et une **perte de 4 points du taux de couverture** malgré la diminution importante des enfants de moins de 3 ans (-2 000 enfants entre 2013 et 2019, soit -10%). Cette évolution est le fait de la baisse des places chez les assistantes maternelles non compensée par les 358 places créées en EAJE.

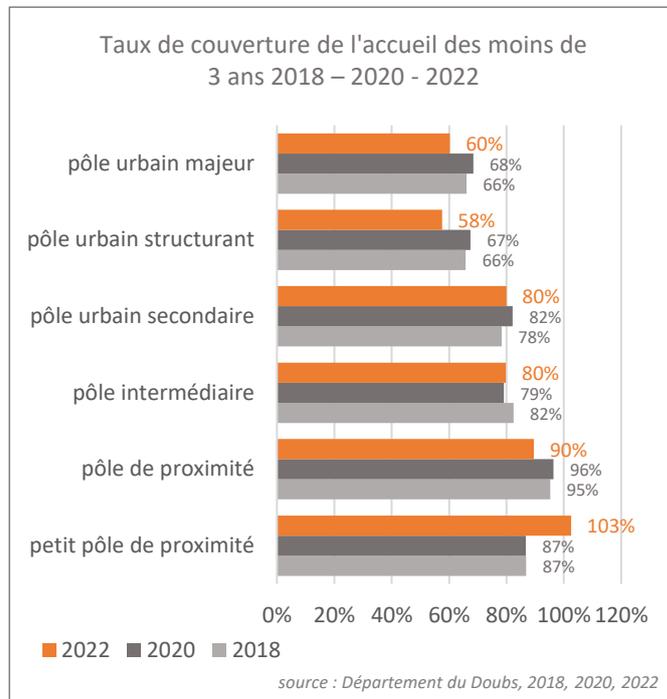
Seuls les petits pôles de proximité ont connu une augmentation du taux de couverture, essentiellement dû à la création de micro-crèches. A contrario, le taux de couverture des pôles urbains structurants a baissé de 8 points entre 2018 et 2022.

En 2022, la Pays de Montbéliard est l'intercommunalité au taux de couverture le plus faible : 62%. De manière générale, les EPCI urbains sont les moins bien couverts : Grand Pontarlier 67%, Grand Besançon 72%.

La plus forte baisse du taux de couverture est observée dans le Val de Morteau (-16 points entre 2018 et 2020), suivie du Pays de Montbéliard (- 8 points), du Plateau du Russey (-6 points) puis des territoires frontaliers du Grand Pontarlier et des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, des Portes du Haut Doubs et du Grand Besançon (-5 points). Ce phénomène est préoccupant si on le met en relation avec le taux de doubles actifs qui ont particulièrement besoin d'un mode de garde, souvent en horaires atypique (en particulier chez les frontaliers).

NB : Des erreurs de traitement du recensement s'étaient glissées dans le temps 0 du tableau de bord, augmentant le nombre d'enfants de moins de 3 ans et faisant mécaniquement baisser le taux de couverture. Les données ne sont donc pas à comparer avec le document précédent, mais elles ont été corrigées pour calculer les évolutions dans ce document.

Données chiffrées



EN FRANCE METROPOLITAINE

CAPACITÉ THÉORIQUE D'ACCUEIL PAR LES MODES D'ACCUEIL «FORMEL» POUR 100 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DEPUIS 2016

	2016		2017		2018 **		2019	
	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)
Assistante maternelle employée directement par des particuliers	782 500	33,2	770 800	33,4	759 000	33,2	744 300	33,0
Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèche)	437 200	18,5	448 800	19,5	460 200	20,1	471 000	20,9
École préélémentaire	96 300	4,0	92 600	4,0	88 800	3,9	82 700	3,7
Salariée à domicile	46 700	1,9	46 100	2,0	47 000	2,1	47 700	2,1
Capacité théorique d'accueil par l'ensemble des modes d'accueil formel *	1 368 300	57,7	1 358 300	58,9	1 354 900	59,3	1 345 700	59,8

Sources: Onape (Cnaf (EcuEaje, Sias - MtEaje; Allstat FR6 2016, 2017, 2018 et 2019), Cmsa (31 décembre), Drees (enquête Pmi au 31 décembre), Depp (rentrées scolaires), Acoess (dispositif centre Pajemploi au 2^e trimestre), Menesr-Depp (démographie au 1^{er} janvier), Champ: France entière hors Mayotte.

*: La gestion des arrondissements explique l'écart entre la donnée affichée et le détail des différents modes d'accueil.

** : Un travail de correction des données de l'enquête Pmi de la Drees a conduit à corriger l'offre de places par les assistantes maternelles de 2018.

1. Depuis 2010, la population des enfants âgés de moins de 3 ans est estimée à partir d'une donnée de démographie établie par la Depp du ministère de l'Éducation nationale pour le calcul des taux de scolarisation. Cette donnée est disponible à un niveau départemental et est, comme les estimations locales de population (Elp), révisée sur deux années successives.

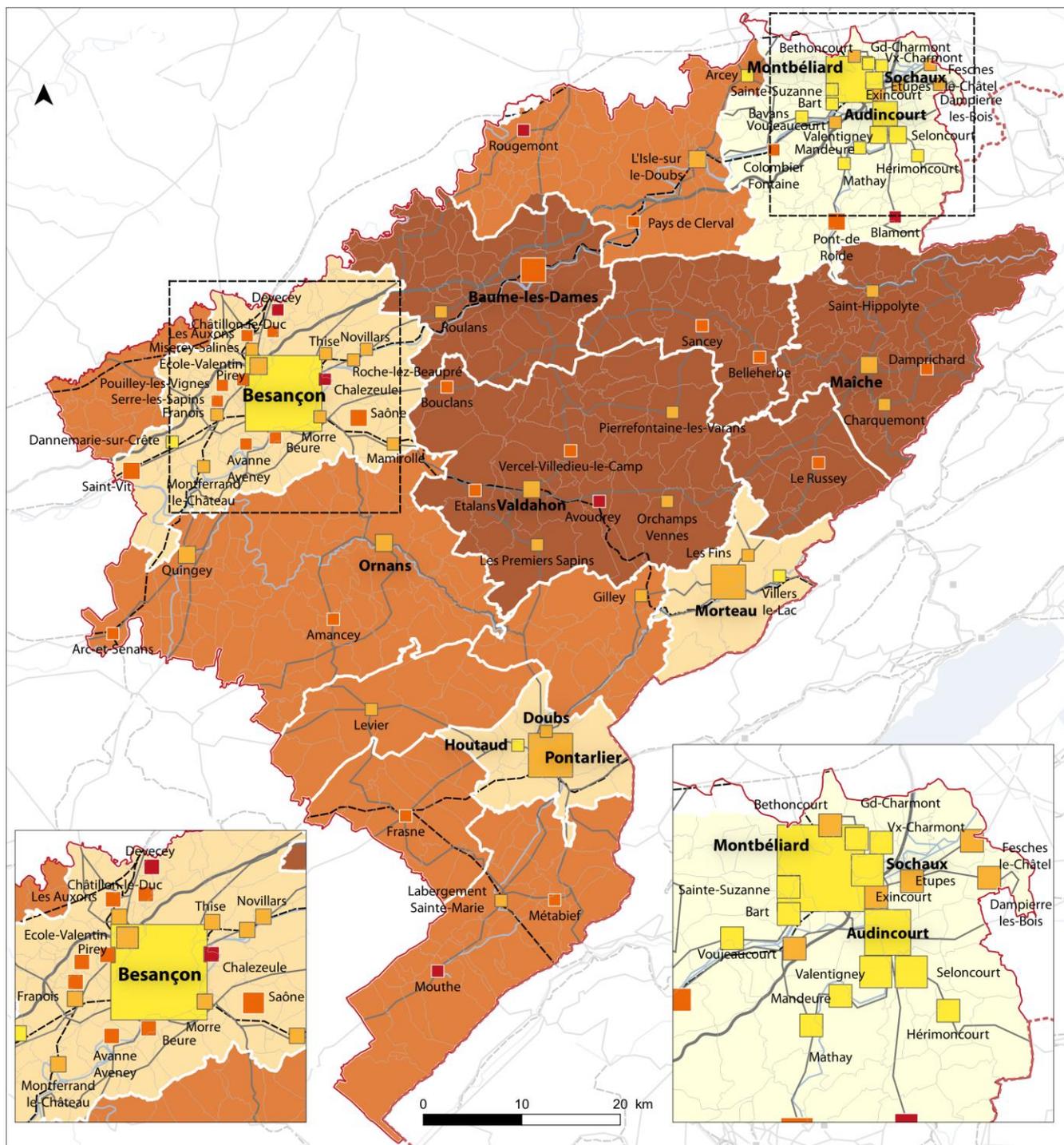
Source : Onape, 2021

Petite enfance

Accueil des 0 - 3 ans : assistants maternels et structures collectives

places à temps complet assistants maternels, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2022



Sources : CD25, 2022 - INSEE, 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Assistants maternels
Densité de place d'accueil 0-3 ans
nombre de places / nb enfant 0-3 ans

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
 32% - 65%	 62%
 65% - 100%	 65% - 75%
 100% - 145%	 75% - 90%
 145% - 232%	 90% - 97%

Repères géographiques

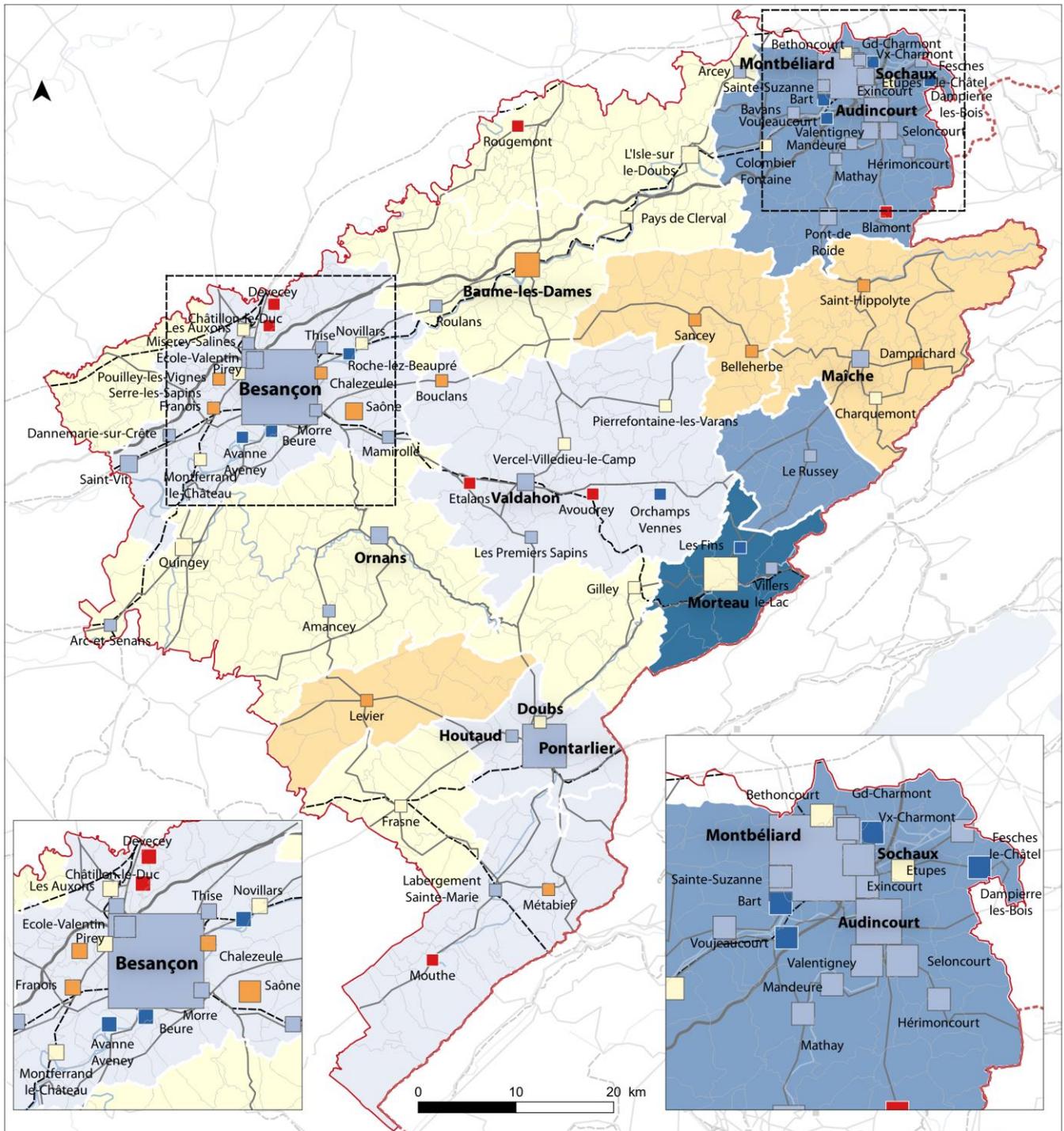
- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



Evolution de l'accueil des 0 - 3 ans

places à temps complet assistants maternels, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2018 - 2022



Sources : CD25, 2018 et 2022 - INSEE, 2015 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Evolution 2018-2019 des places d'accueil des 0-3 ans : Assistants maternels et structures collectives

nombre de places / nb enfant 0-3 ans en points

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
-62 pts à -25 pts	-16 pts
-25 pts à 0 pt	-8 pts à -5 pts
0 pt à 20 pts	-5 pts à 0 pt
20 pts à 40 pts	0 pt à 5 pts
40 pts à 101 pts	5 pts à 10 pts

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



Enfance

Ind. 6 : Taux de couverture en périscolaire et restauration scolaire

Commentaire

Pour l'année scolaire 2021-2022, environ **19 400 places de restauration et périscolaires** ont été déclarées dans le Doubs, soit un taux d'accueil théorique de **19%**.

Depuis l'année scolaire 2017-2018, 195 places supplémentaires ont été déclarées, le taux d'accueil étant resté stable entre les deux périodes.

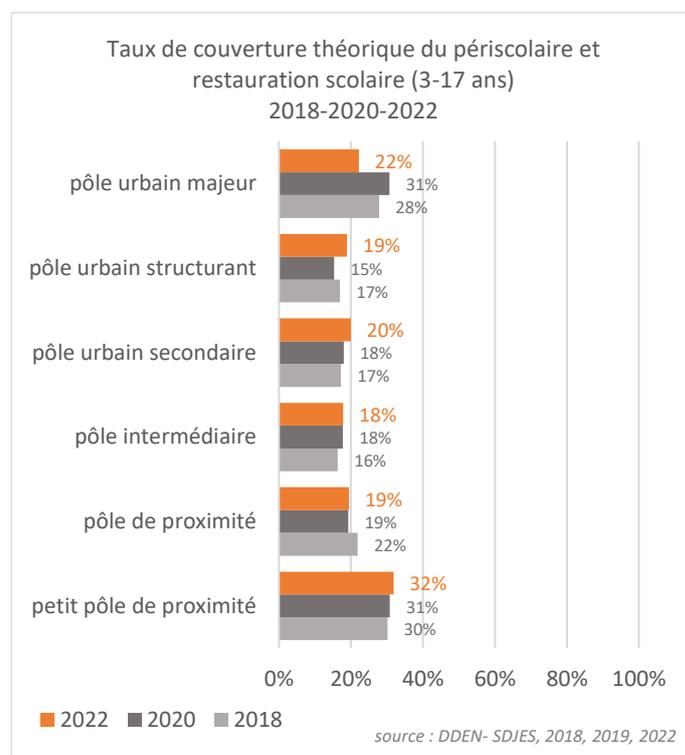
La répartition entre typologie de l'armature des pôles de services est relativement homogène. Les taux de couvertures allant de 18% pour les pôles intermédiaires à 32% pour les petits pôles de proximité. Certaines catégories de pôles connaissent une diminution de leur taux de couverture. C'est particulièrement le cas pour le pôle urbain majeur de Besançon qui perd 4 points entre 2018 et 2022, et pour les pôles de proximité, -3 points.

Les intercommunalités de la vallée du Doubs et Loue-Lison sont les territoires les mieux couverts, avec un taux de 18% à 30%. A l'opposé, la bande frontalière nord est peu couverte, en particulier le Plateau du Russey avec un taux de seulement 2%. Ce taux s'établit à 10% pour le Val de Morteau et 11% pour le Pays de Maïche.

Parmi les pôles les plus peuplés, plus de 1 000 enfants et jeunes, 3 d'entre eux ont des taux de couverture de 5% ou moins : Morteau (3%), Valentigney (4%), Bethoncourt (5%). A contrario, Pontarlier, Audincourt, Besançon, Grand-Charmont et Valdahon ont des taux compris entre 21% et 28%.

L'évolution entre les années scolaires 2017-2018 et 2021-2022 montre une diminution des taux de couverture dans 5 intercommunalités. La baisse la plus importante a concerné en premier lieu Grand Besançon, Montbenoît et Plateau du Russey et, dans une moindre mesure, le Doubs Baumoïse et le Pays de Montbéliard. Les trois territoires ayant connu la plus forte hausse du taux de couverture (+6 points) sont Altitude 800, le Pays de Maïche et les Deux Vallées Vertes.

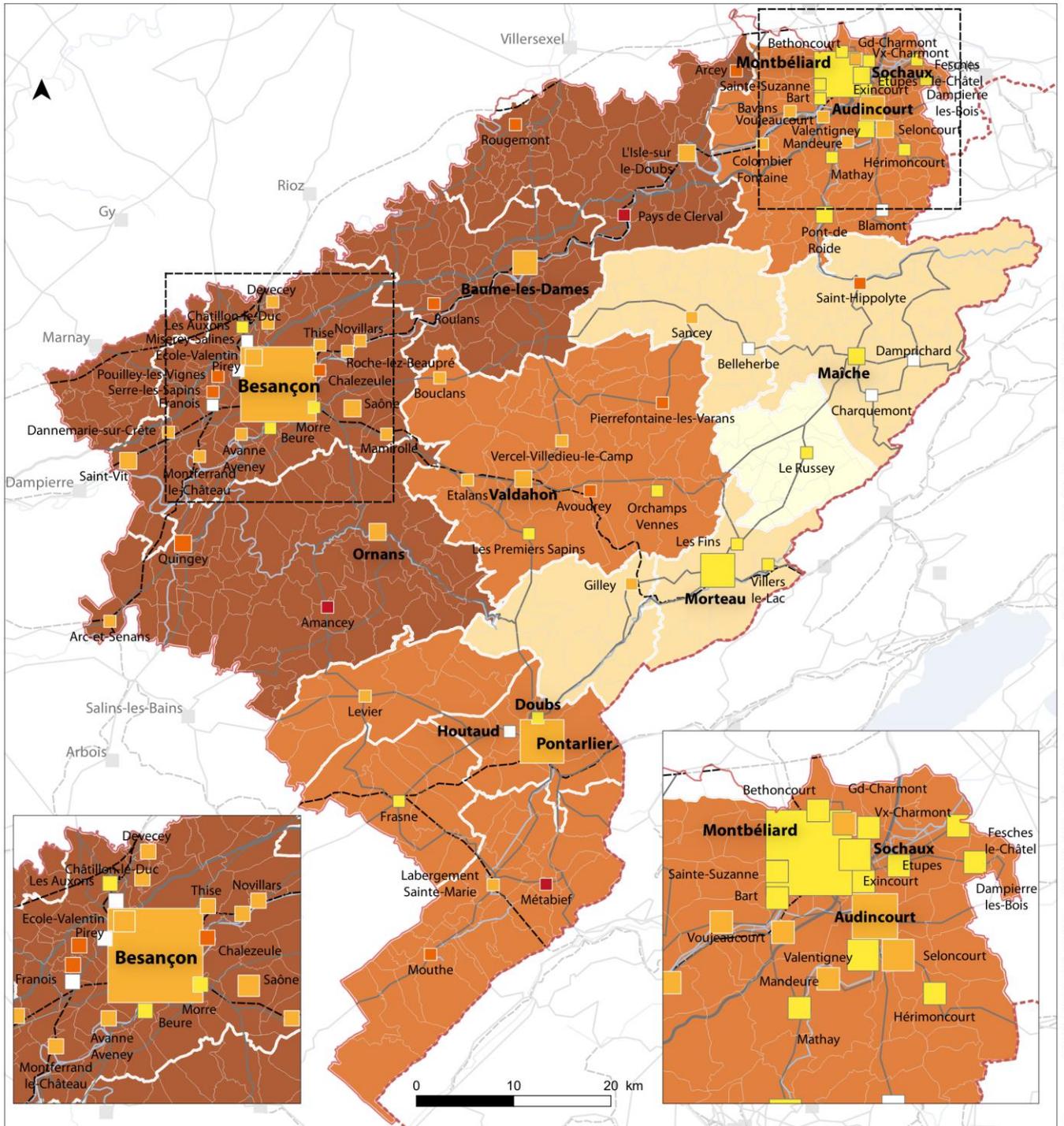
Données chiffrées



Services périscolaires et restauration scolaire

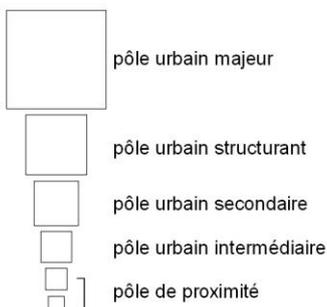
places déclarées d'accueil périscolaire (matin, midi, soir) et restauration scolaire

2021-2022



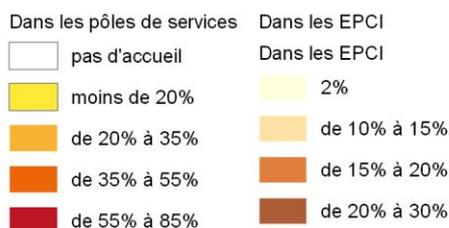
Sources : DDSDEN 2021-20229 - INSEE, RP 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service



Taux de couverture théorique en accueil périscolaire et restauration scolaire

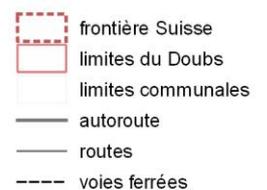
nombre de places déclarées / nb enfant 3-11 ans



Les données sur le nombre de places sont issues des fichiers du Service Départemental Jeunesse Engagement Sport (SDJES) au sein de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale.

Il s'agit de données déclaratives qui ne reflètent pas la réalité de la fréquentation du service. Par exemple, le centre peut par exemple déclarer 120 enfants (nombre qu'il atteint effectivement le midi à la restauration) et ne compter que 20 mineurs le soir après l'école.

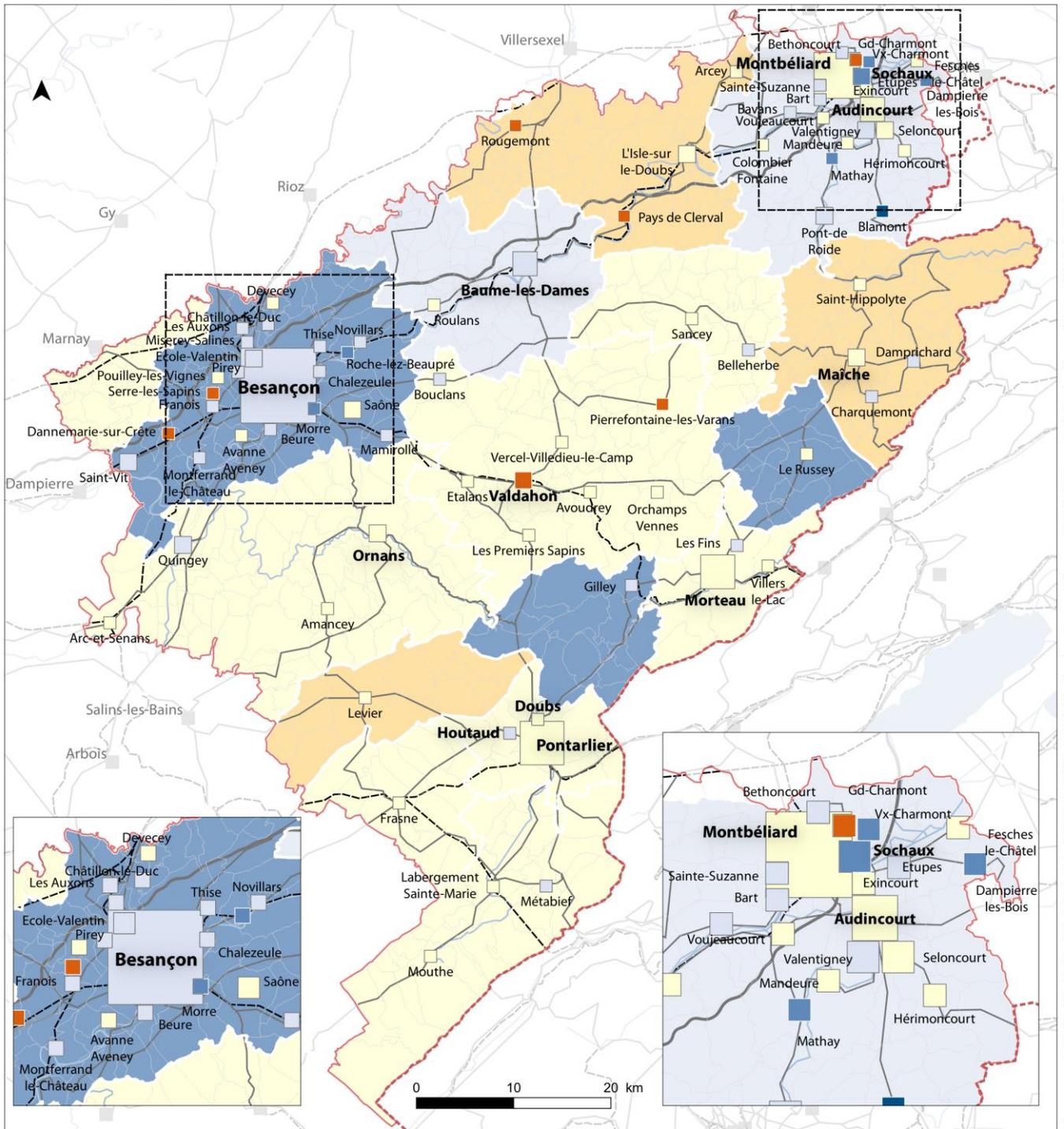
Repères géographiques



Evolution des services périscolaires et restauration scolaire

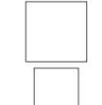
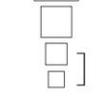
places déclarées d'accueil périscolaire (matin, midi, soir) et restauration scolaire

2017-18 / 2021-22



Sources : SDJES 25, 2017-18, 2021-22 - INSEE, 2017 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Taux de couverture théorique en accueil périscolaire et restauration scolaire

nombre de places déclarées / nb enfant 3-11 ans
En points

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
 -67 pts	 de -3 pts à -2 pts
 de -34 pts à -14 pts	 de -2 pts à 0 pt
 de -11 pts à 0 pt	 de 0 pt à 4 pts
 de 0 pt à 10 pts	 de 4 pts à 6 pts
 de 10 pts à 34 pts	

Les données sur le nombre de places sont issues des fichiers du Service Départemental Jeunesse Engagement Sport (SDEJS) au sein de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale.

Il s'agit de données déclaratives qui ne reflètent pas la réalité de la fréquentation du service. Par exemple, le centre peut par exemple déclarer 120 enfants (nombre qu'il atteint effectivement le midi à la restauration) et ne compter que 20 mineurs le soir après l'école.

Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées



Ind. 7 : Taux de couverture en accueil extrascolaire (CLSH)

Commentaire

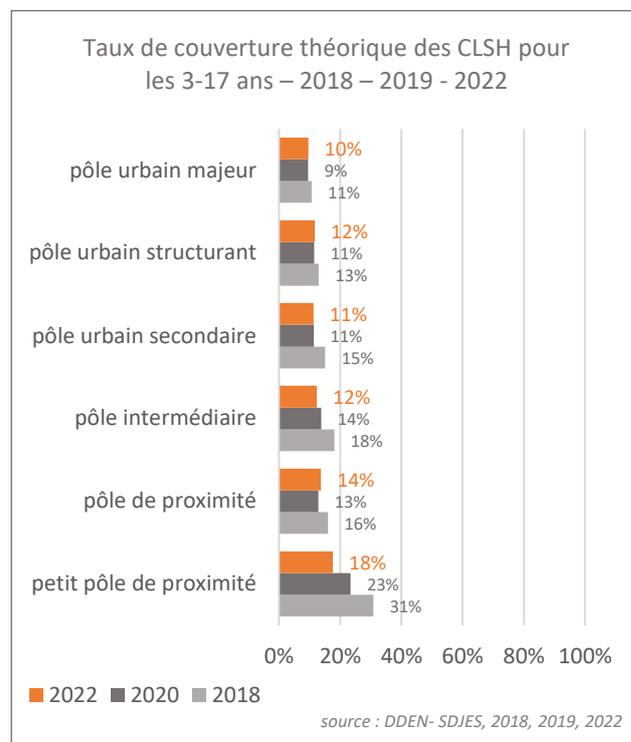
Dans le Doubs, pour l'année scolaire 2021-2022, environ **10 600 places en CLSH de 3 à 17 ans ont été déclarées**, soit un taux de couverture de **10%**. Le nombre de places déclarées a baissé d'environ 1 700 depuis l'année scolaire 2018-2019 et le taux de couverture départementale de 2 points. La fiabilité des données ne permet cependant pas d'en tirer une conclusion.

Le taux de couverture est plus élevé dans les petits pôles de proximité, 18% alors qu'il n'est que de 10% à Besançon, le pôle urbain majeur.

4 intercommunalités ont un taux d'accueil en CLSH particulièrement faible : Pays de Maïche, Plateau du Russey, Montbenoît et Plateau de Frasne-Val de Dugeon : entre 4 et 7%.

Entre les années scolaires 2018-2019 et 2021-2022, le nombre de places a diminué dans la majorité des intercommunalités du département, sauf celles de la bande frontalière.

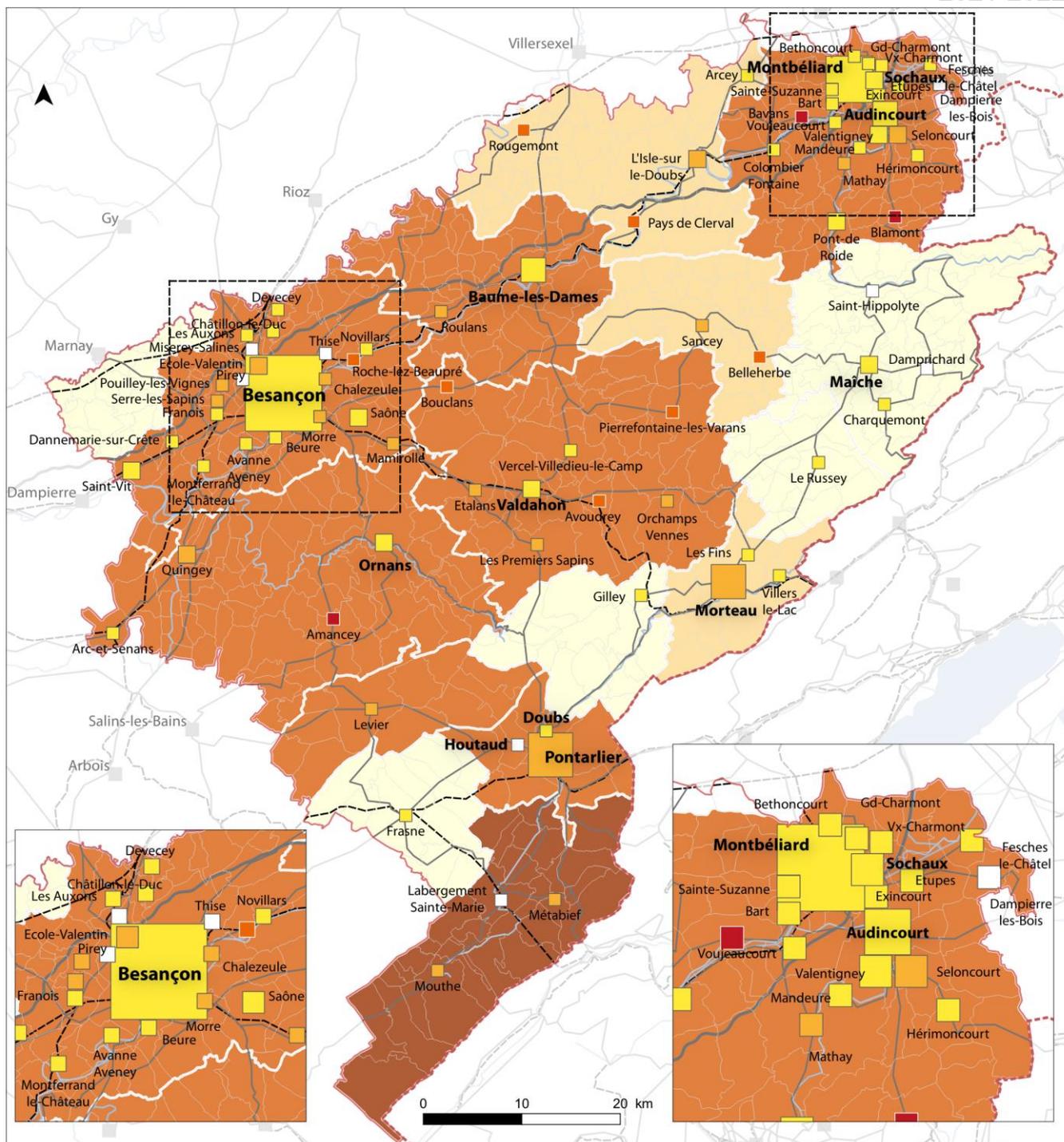
Données chiffrées



Services extrascolaires : centres de loisirs sans hébergement

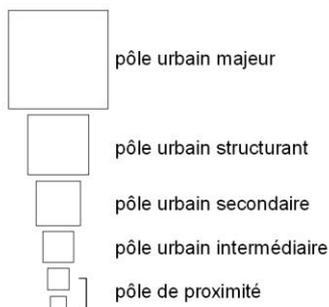
places déclarées en accueil extrascolaire (CLSH) en semaine et pendant les vacances pour les 3-17 ans

2021-2022



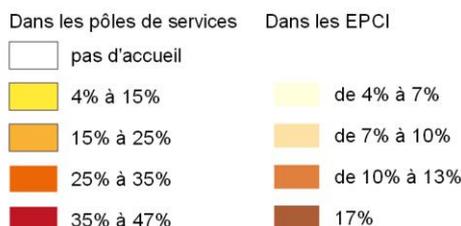
Sources : SDJES 25; 2021-20220 - INSEE; 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB; 2022

Typologie des pôles de service



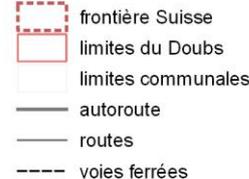
Taux de couverture théorique en accueil extrascolaire (CLSH) - 2021-2022

nombre de places déclarées / nb d'enfants 3-17 ans



Les données sur le nombre de places sont issues des fichiers du Service Départemental Jeunesse Engagement Sport (SDJES) au sein de la Direction départementale de l'Éducation Nationale. Il s'agit de données déclaratives qui ne reflètent pas la réalité de la fréquentation du service. Par exemple, le centre peut déclarer 120 enfants (nombre qu'il atteint effectivement le midi à la restauration) et ne compter que 20 mineurs le soir après l'école. Des services peuvent également exister, sans qu'ils soient répertoriés par le SDJES.

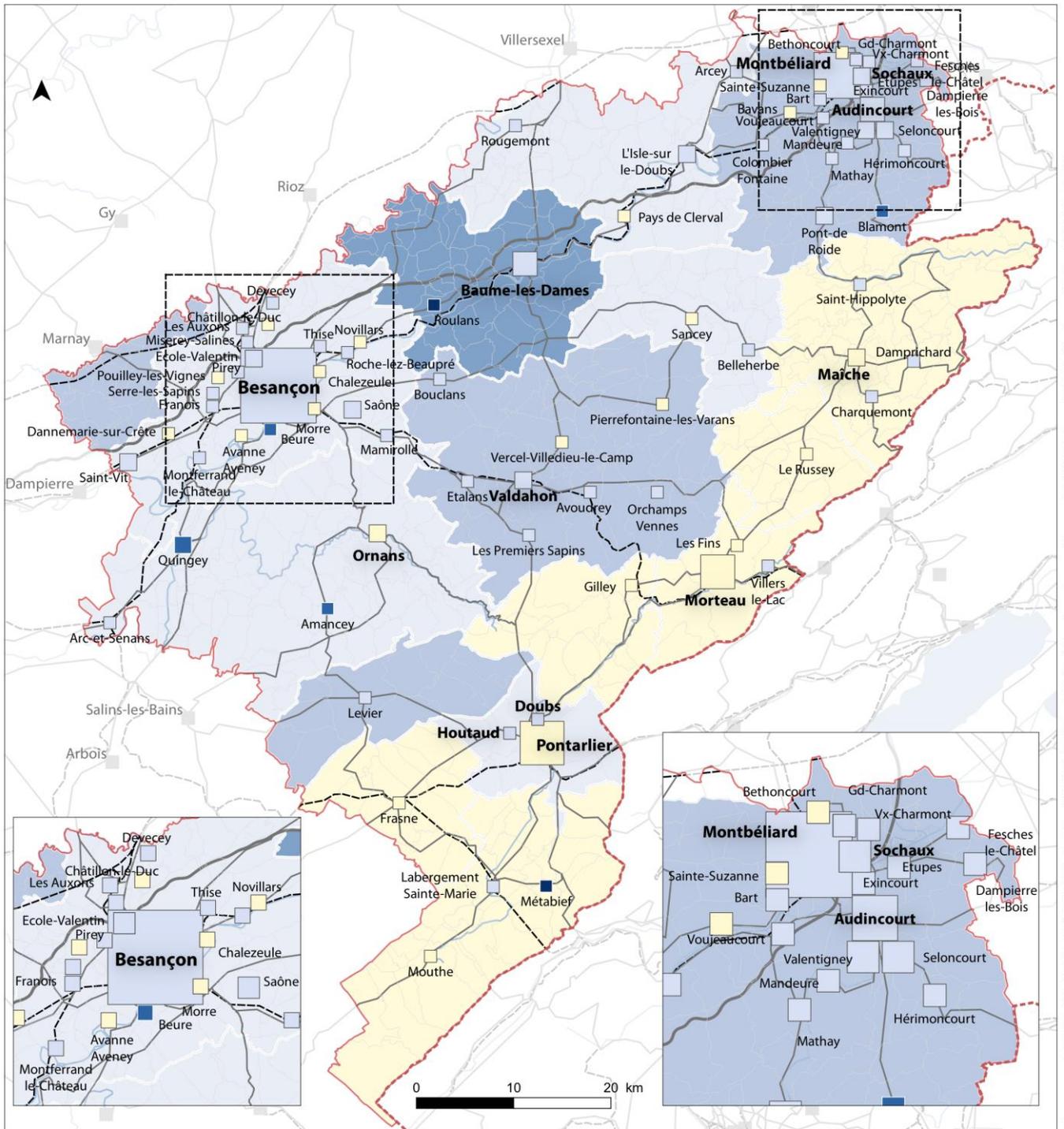
Repères géographiques



Services extrascolaires : centres de loisirs sans hébergement

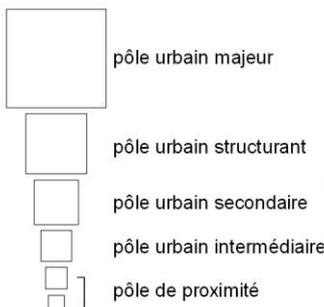
places déclarées en accueil extrascolaire (CLSH) en semaine et pendant les vacances pour les 3-17 ans

2018/2019 - 2021/2022



Sources : SDJES 25, 2018-2019 / 2021-2022 - INSEE, 2017 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service



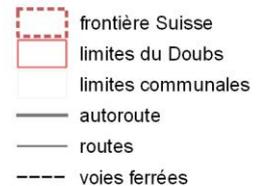
Taux de couverture théorique en accueil extrascolaire (CLSH) - 18/19 - 21/22

nombre de places déclarées / nb d'enfants 3-17 ans en points

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
-72 pts à -50 pts	-10 pts à -8 pts
-50 pts à -20 pts	-8 pts à -3 pts
-20 pts à 0 pt	-3 pts à 0 pt
0 pt à 30 pts	0 pt à 5 pts

Les données sur le nombre de places sont issues des fichiers du Service Départemental Jeunesse Engagement Sport (SDJES) au sein de la Direction départementale de l'Éducation Nationale. Il s'agit de données déclaratives qui ne reflètent pas la réalité de la fréquentation du service. Par exemple, le centre peut déclarer 120 enfants (nombre qu'il atteint effectivement le midi à la restauration) et ne compter que 20 mineurs le soir après l'école. Des services peuvent également exister, sans qu'ils soient répertoriés par le SDJES.

Repères géographiques



Personnes âgées

Ind. 8 : Taux de couverture en hébergement pour personnes âgées

Commentaire

Le Doubs totalise en 2022 **4 780 places d'hébergement pour personnes âgées**, tous types confondus, soit **un taux de couverture de 9,5%** pour les personnes de 75 ans ou plus. Le nombre de places a augmenté de 168 entre 2016 et 2022. Le Doubs est un des départements les moins bien couverts, 90^{ème} place en 2019 sur les 96 départements métropolitains (source : Insee, Drees, SAE). Ce faible taux s'explique notamment par la volonté de maintenir les personnes âgées à domicile, le département du Doubs étant relativement pionnier dans ce domaine.

En 2022, les EHPAD comptent 3 503 places (207 de plus qu'en 2016), soit 70% de l'offre. Il s'agit plutôt de grands établissements pouvant accueillir un peu plus de 200 personnes pour le plus important.

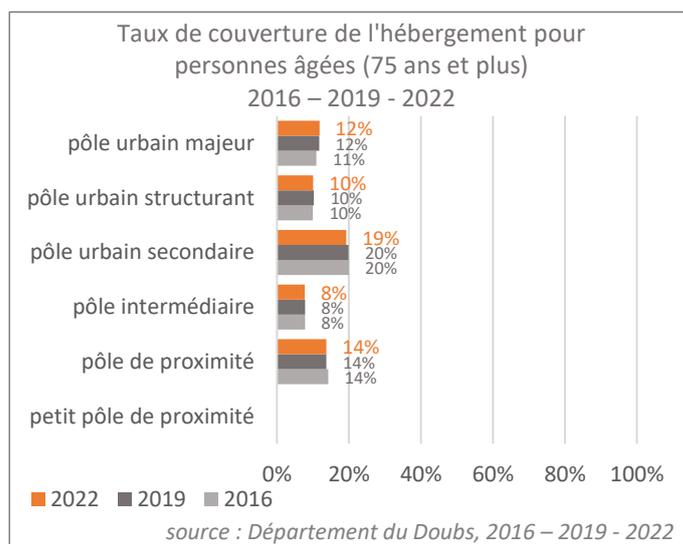
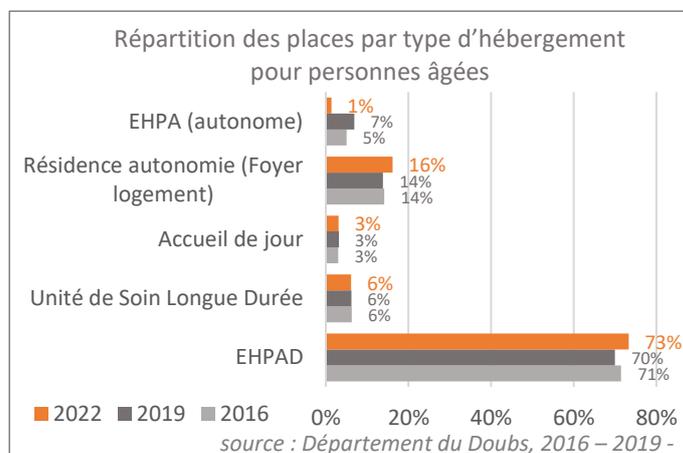
Les pôles urbains secondaires sont les mieux couverts par rapport à leur population et seulement 38 pôles sur 81 proposent un ou plusieurs types d'hébergement.

Deux intercommunalités sont particulièrement peu couvertes : Pays de Sancey-Belleherbe et Montbenoît. Depuis 2016, les taux de couverture ont eu tendance à diminuer, le nombre de places augmentant moins vite que le nombre d'habitants de 75 ans et plus (+1 850 personnes entre les recensements de 2015 et 2019).

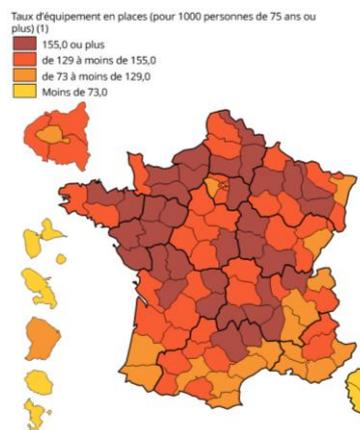
Les données traitées ne prennent en compte que les places dans les établissements médico-sociaux autorisés. D'autres hébergements privés existent comme « Age et Vie » ou « Villa génération ». L'hébergement est considéré comme la résidence principale des habitants et il ne nécessite pas d'autorisation du Département ou de l'ARS.

Dans le Doubs, « Age & Vie » est implanté dans 27 communes pour un total de 49 « maisons » et 390 places environ. Les résidences Age & Vie sont principalement implantées dans les communes du Grand Besançon (168 places, 21 maisons) et du Pays de Montbéliard (128 places, 16 maisons). 21 pôles de services sur 81 ont une résidence Age & Vie pour un total de 320 places sur 390.

Données chiffrées



Capacité d'accueil des personnes âgées selon au 31 décembre 2019

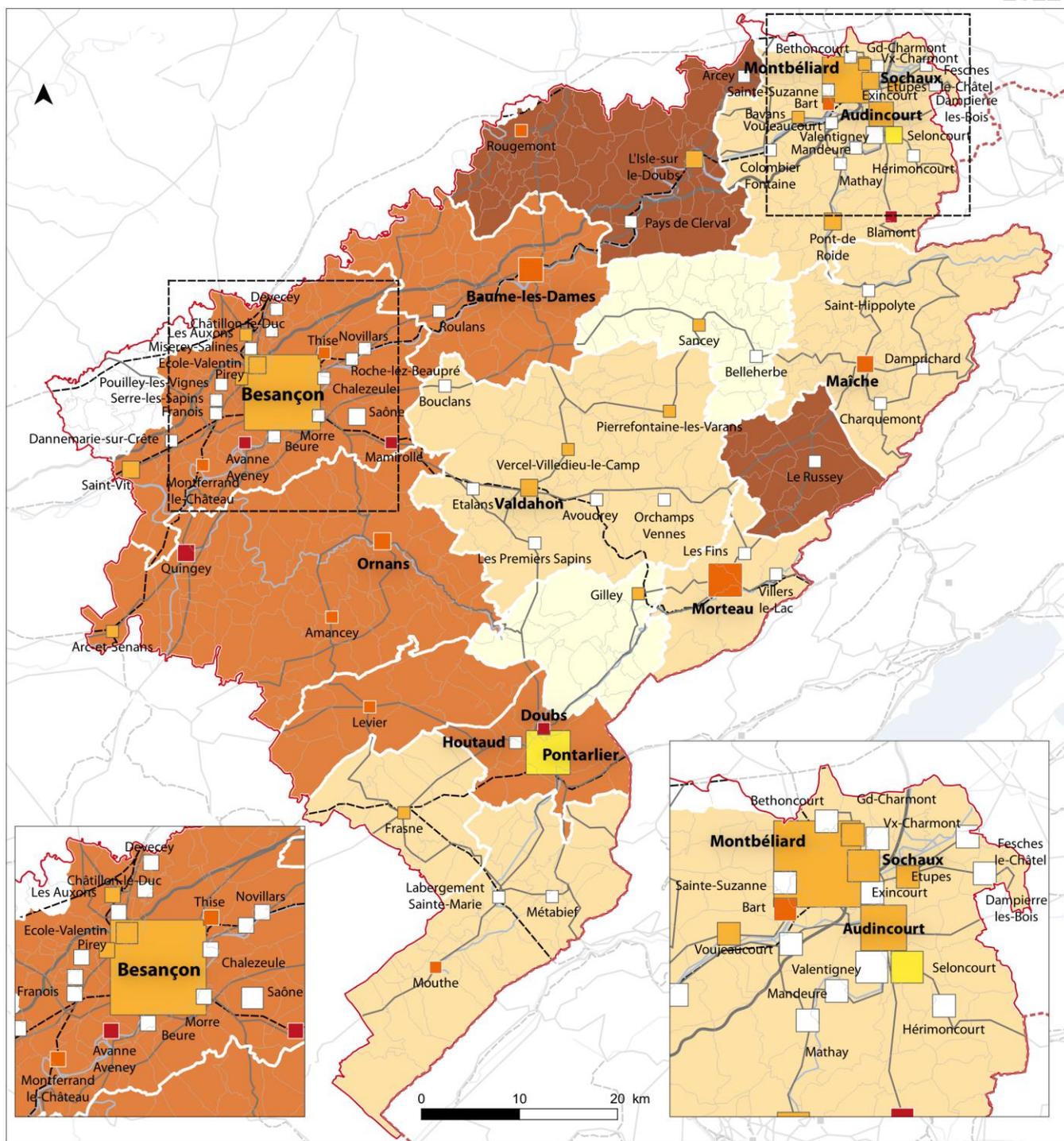


Sources : Dress, SAE ; Insee, estimations de population provisoires arrêtées fin 2018

Hébergement pour personnes âgées

EHPAD, unité de soins longue durée, accueil de jour, foyer logement, établissement pour personnes âgées non dépendantes

2022



Sources : CD25, 2022 - INSEE, RP 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Hébergement pour personnes âgées

nombre de places / population de 75 ans et plus

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
 pas d'hébergement		 nc	
 0.5% à 5%		 3% à 5%	
 5% à 20%		 5% à 10%	
 20% à 50%		 10% à 15%	
 50% à 74%		 15% à 18%	

Repères géographiques

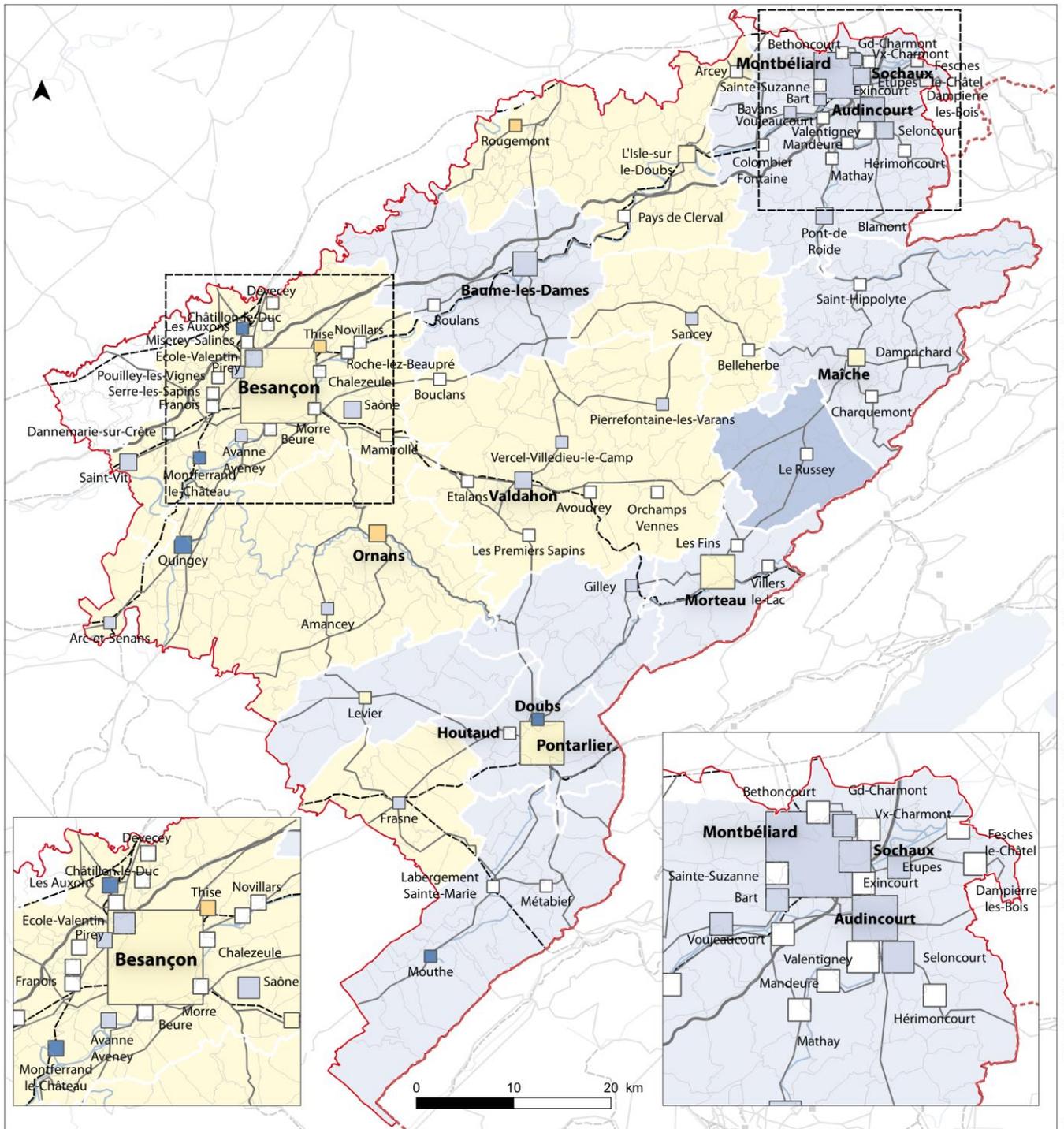
- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites d'EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



Personnes âgées

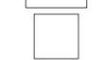
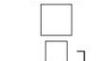
Evolution de l'hébergement pour personnes âgées

EHPAD, unité de soins longue durée, accueil de jour, foyer logement, établissement pour personnes âgées non dépendantes
2016 - 2022



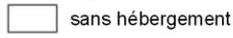
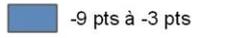
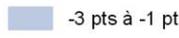
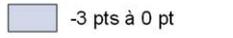
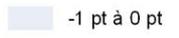
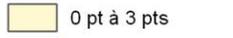
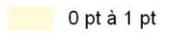
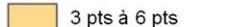
Sources : CD25, 2016 et 2022 - INSEE, RP 2015 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

Evolution 2016-2022 de l'hébergement pour personnes âgées - Taux de couverture

nombre de places / population de 75 ans et plus en points

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	sans hébergement		nc
	-9 pts à -3 pts		-3 pts à -1 pt
	-3 pts à 0 pt		-1 pt à 0 pt
	0 pt à 3 pts		0 pt à 1 pt
	3 pts à 6 pts		

Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites d'EPCI
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées



4. Services de santé

Praticiens

Ind. 9 : Diversité de la gamme des praticiens : généralistes et spécialistes

Commentaire

La diversité de la gamme des praticiens de santé comprend la présence à la fois de médecins omnipraticiens (généralistes) mais également de spécialistes en cardiologie, en dermatologie vénéréologie, en gynécologie médicale, en gynécologie obstétrique, en gastro-entérologie hépatologie, en psychiatrie etc. dans un territoire donné.

Comme pour le temps 0, il apparaît que ce sont les grandes aires urbaines (Besançon, Montbéliard et Pontarlier) qui offrent les plus grandes diversités de praticiens (gamme supérieure à 20 types de médecins différents). Juste en deçà, la CC du Val de Morteau offre, quant à elle, une amplitude de 13 praticiens différents.

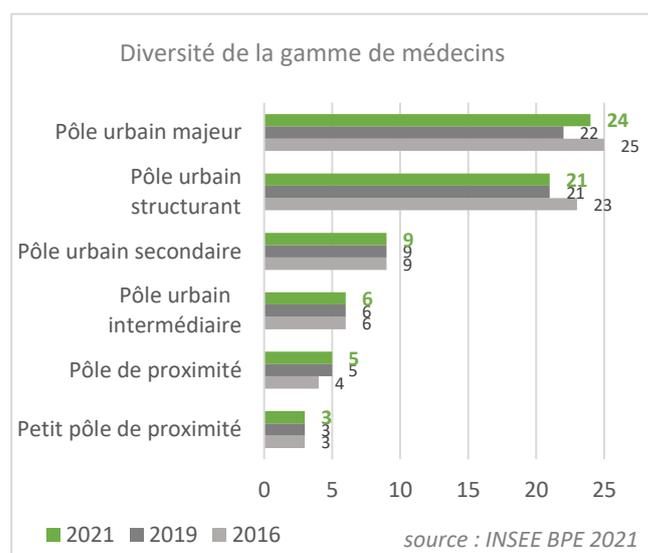
A l'inverse, les communautés de communes du Plateau de Russey, du Pays de Sancey-Belleherbe, du Val Marnaysien (partie du Doubs), CC du Plateau de Frasne et du Val de Dugeon et de Montbenoît offrent les moins grandes amplitudes (moyenne inférieure ou égale à 5 types de praticiens différents).

L'amplitude des praticiens de santé tend légèrement à diminuer dans les pôles urbains majeurs et structurants du département du Doubs. Entre 2016 et 2021, la gamme de praticiens est passée de 25 à 24 à Besançon, de 23 à 21 à Pontarlier et de 22 à 21 à Montbéliard.

Les intercommunalités du Doubs ont connu dans l'ensemble un élargissement de leur gamme ou une stagnation. Seules les intercommunalités du Pays de Maïche, d'Altitude 800 et du Plateau de Frasne et du Val de Dugeon (CFD) ont subi une diminution de la gamme des praticiens de santé.

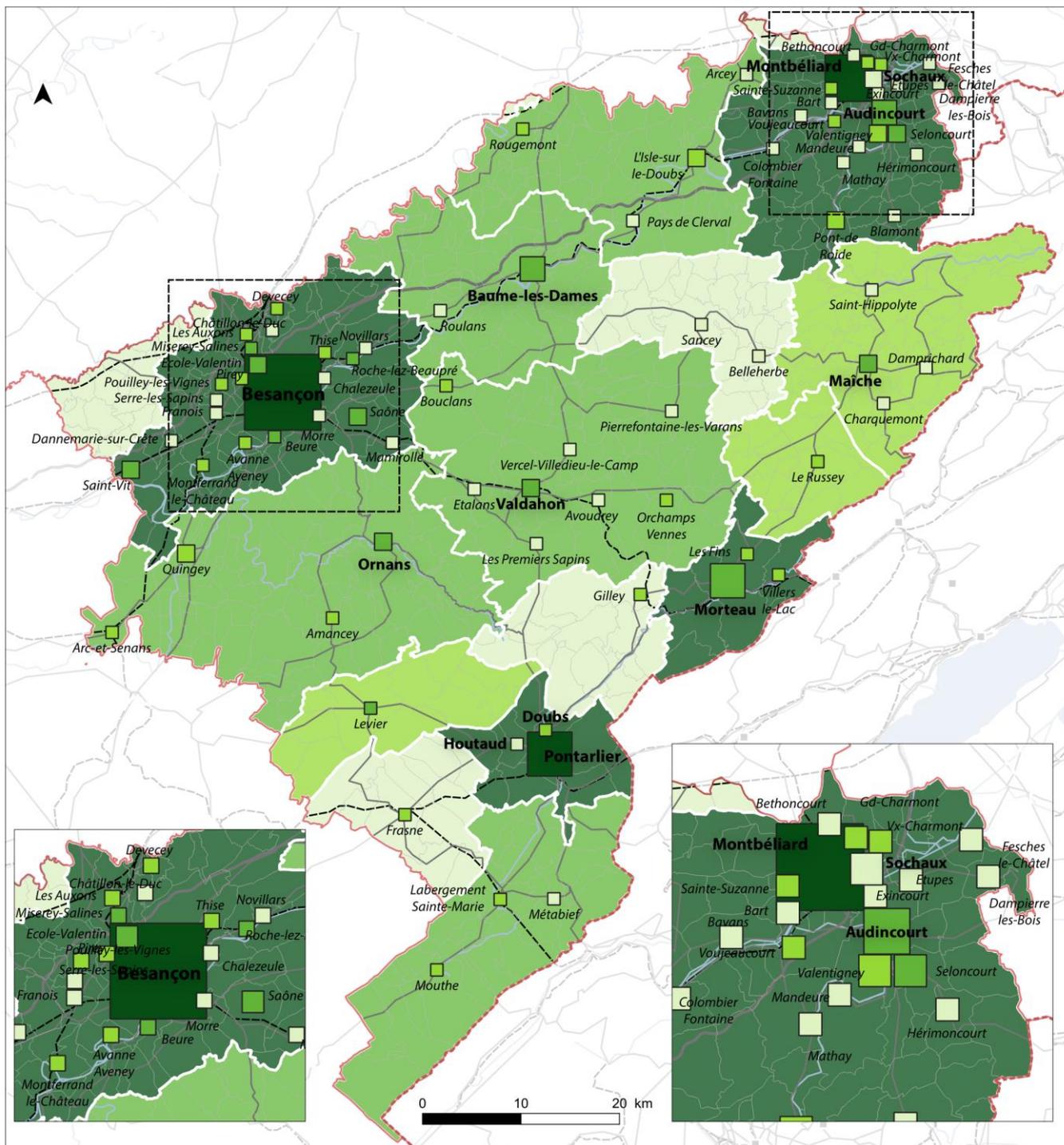
Si la diversité de la gamme des praticiens a diminué dans les pôles urbains majeurs et structurants, elle s'est étendue dans les pôles de proximité périurbains.

Données chiffrées



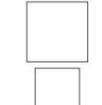
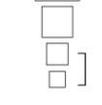
Services de santé La diversité de la gamme des praticiens

2021



Sources : INSEE BPE, 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Nombre de praticiens différents

- | Dans les pôles de services | | Dans les EPCI | |
|---|---------|---|---------|
|  | 1 à 4 |  | 1 à 4 |
|  | 5 à 7 |  | 5 à 7 |
|  | 8 à 15 |  | 8 à 12 |
|  | 16 à 25 |  | 13 à 24 |

Repères géographiques

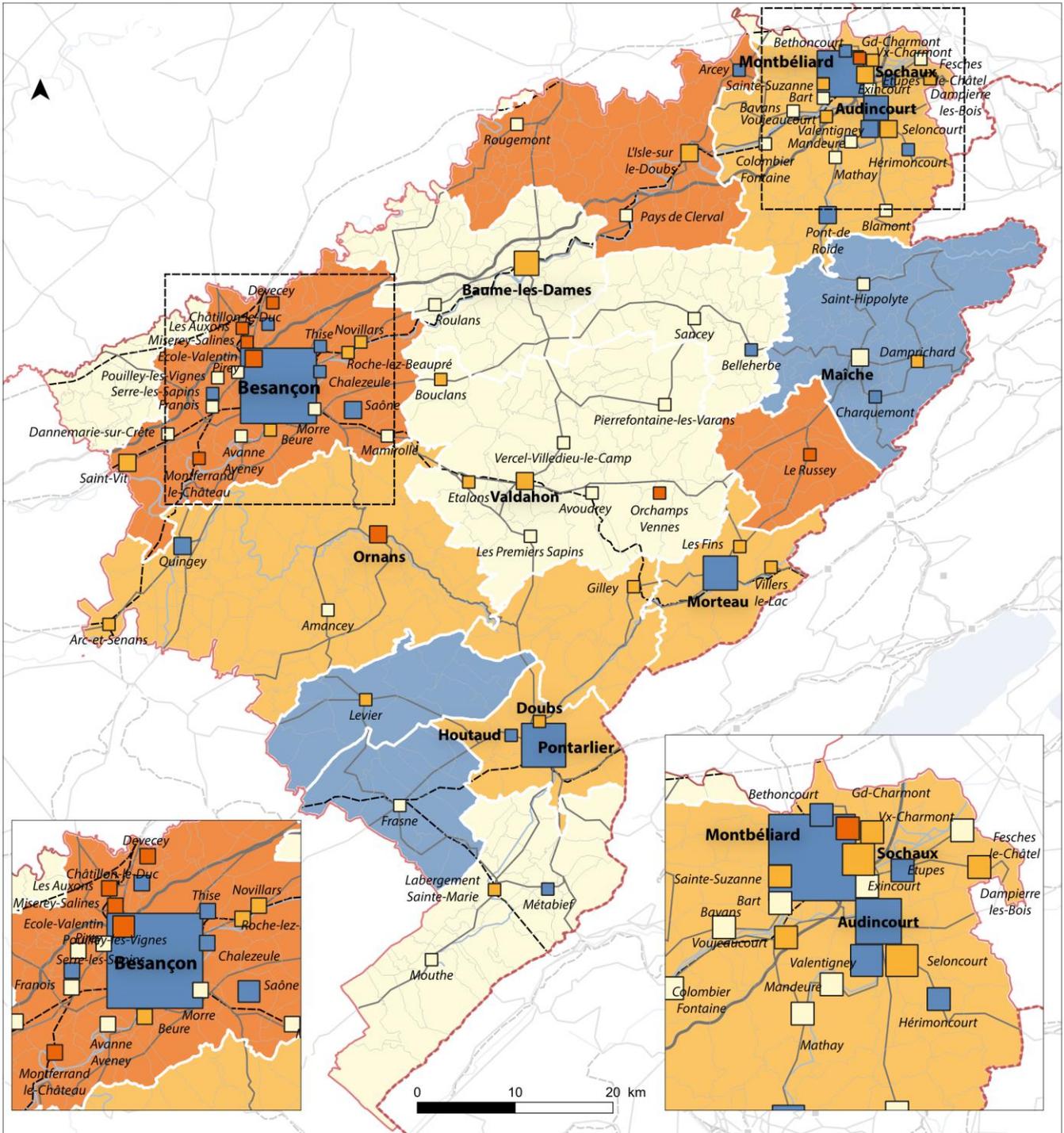
-  frontière Suisse
-  limite du Doubs
-  limites EPCI
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées



Services de santé

Evolution de la diversité de la gamme des praticiens

2016 - 2021



Sources : INSEE BPE, 2016 et 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Evolution de la diversité de la gamme des praticiens

- Evolution du nombre de praticiens
- 3 à -0
 - 0
 - 1
 - 2

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limite du Doubs
- limites EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

Ind. 10 : Densité des médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants

Commentaire

En 2021, le département du Doubs accueille en moyenne **9 médecins omnipraticiens ou « généralistes » pour 10 000 habitants contre 8 en France**. Cette tendance tend à progressivement diminuer puisqu'en 2016, le département du Doubs disposait de 10 médecins généralistes pour 10 000 habitants.

Hormis quelques rares pôles départementaux qui n'accueillent pas de médecins généralistes (Houtaud, Belleherbe, Hérimoncourt, Les Fins), les autres pôles ont des densités homogènes variant entre 10 à 38 médecins pour 10 000 habitants. Les densités les plus élevées se situent encore dans les pôles intermédiaires : les communes de L'Isle-sur-le-Doubs, Mouthe, Devecey et Rougemont enregistrent les plus fortes densités avec des taux supérieurs à 28 médecins pour 10 000 habitants.

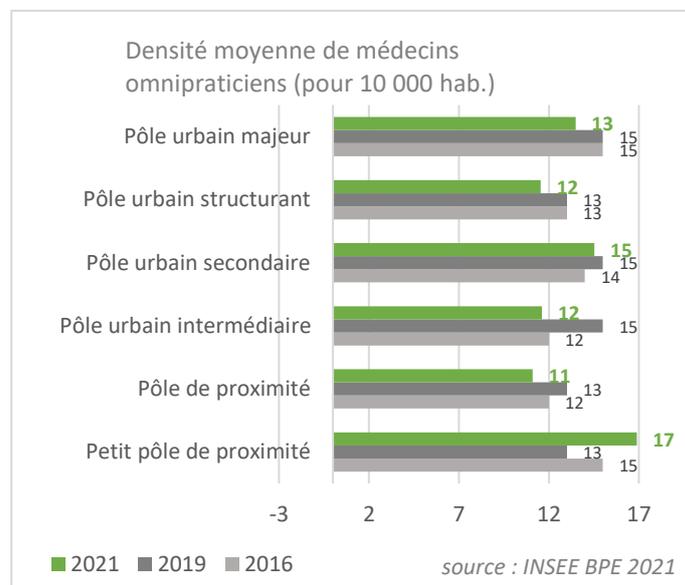
Si les densités de médecins généralistes ont diminué dans les pôles urbains majeurs et structurants (Besançon, Montbéliard, Pontarlier), les pôles urbains intermédiaires et surtout de proximité ont vu quant à eux leur offre sanitaire généralement se densifier entre 2016 et 2021 (L'Isle-sur-le-Doubs, Avoudrey, Bouclans, Roulans, Les Premiers Sapins...).

Les intercommunalités accueillant en moyenne plus de 10 médecins généralistes pour 10 000 habitants, sont celles de Grand Besançon Métropole, du Doubs Baumoïse et des Deux Vallées Vertes. Les autres connaissent des densités plus modestes situées entre 1 et 10 médecins pour 10 000 hab.

La majeure partie des EPCI a connu une baisse de la densité de médecins généralistes (entre -1 à -4 pour 10 000 hab.) sauf celles des Deux Vallées Vertes, du Doubs Baumoïse, des Portes du Haut-Doubs et du Pays de Maïche qui ont vu leur densité augmenter de +1 à +3 médecins pour 10 000 hab. entre 2016 et 2021.

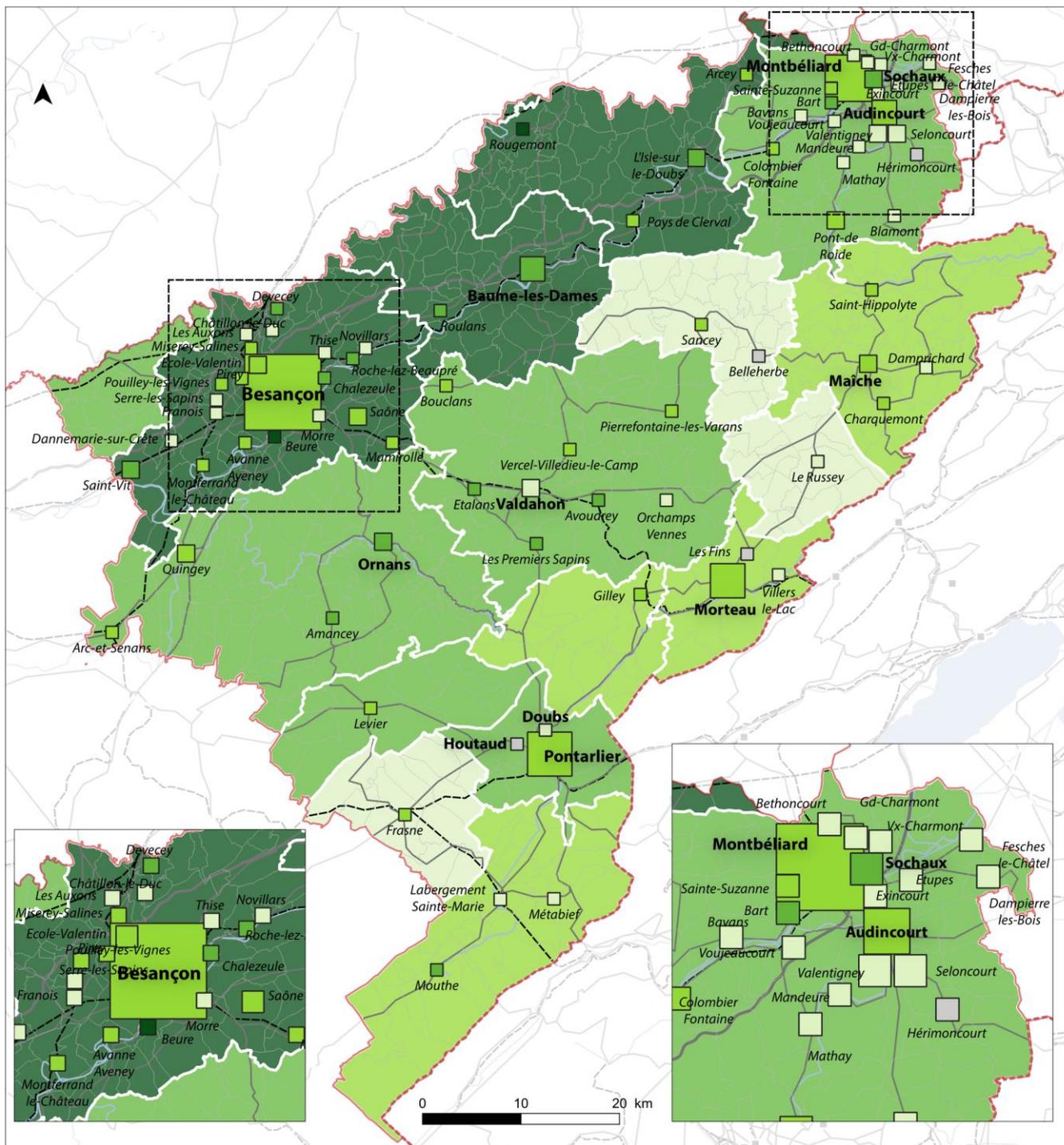
Même si le département du Doubs accueille une densité de médecins encore supérieure à la moyenne nationale, la tendance depuis 5 ans est à la baisse et risque de se poursuivre au vu de l'âge moyen élevé des praticiens.

Données chiffrées



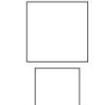
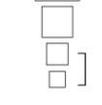
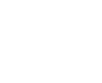
Services de santé Densité des médecins omnipraticiens

2021



Sources : INSEE, BPE 2021, RP 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Nombre de médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants

Nb de médecins / nb d'habitants x 10 000

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	Pas de médecin		Pas de médecin
	Entre 0 et 10		Entre 0 et 4
	Entre 10 et 20		Entre 4 et 5
	Entre 20 et 30		Entre 5 et 10
	Entre 30 et 40		Entre 10 et 14

Repères géographiques

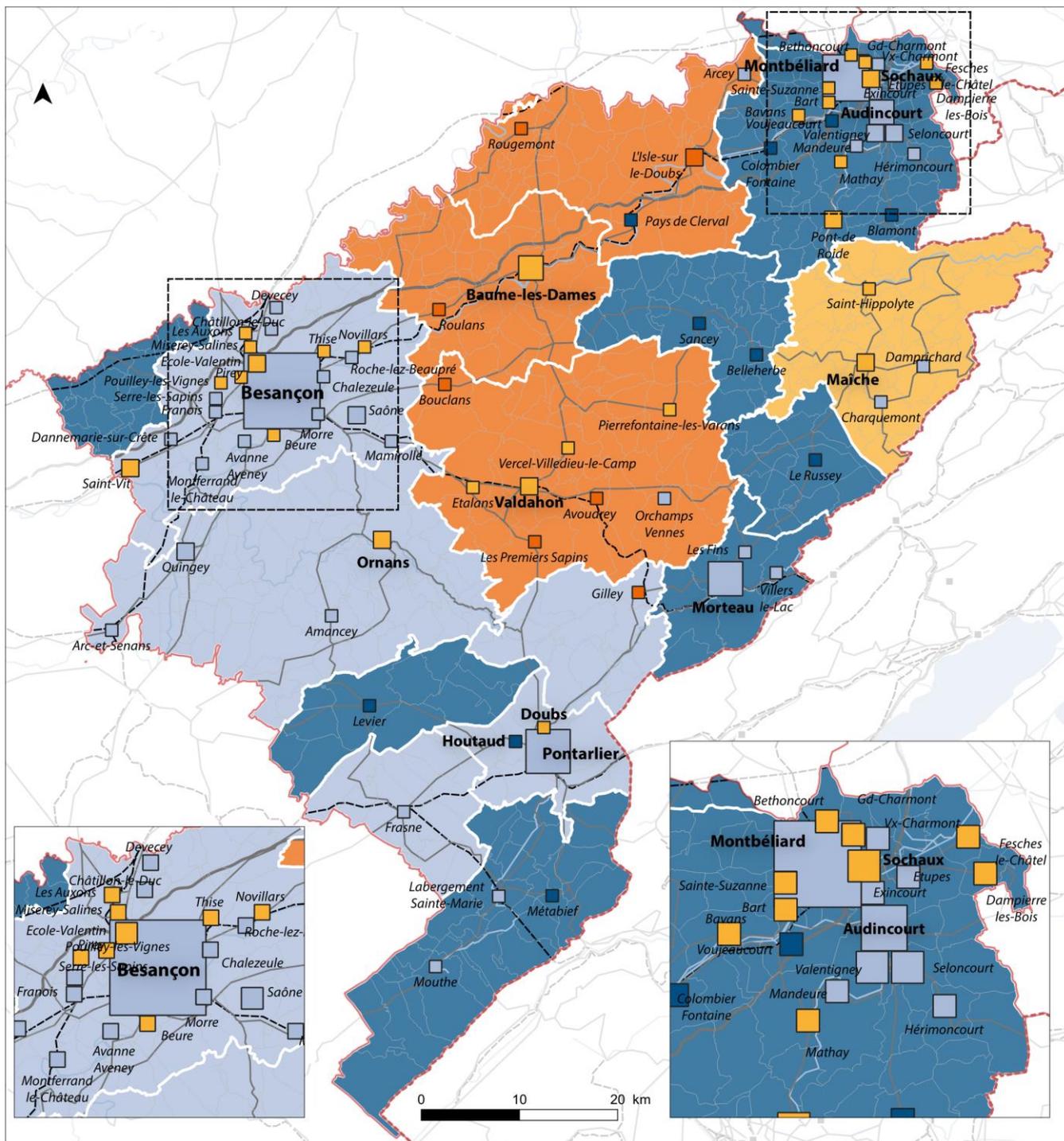
-  frontière Suisse
-  limite du Doubs
-  limites EPCI
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées



Services de santé

Evolution de la densité des médecins omnipraticiens

2016 - 2021



Sources : INSEE, BPE 2016 et 2021, RP 2014 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Evolution du nombre de médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants

$Nb \text{ de } \text{médecins} / nb \text{ d'habitants} \times 10\,000$
évolution en points

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	-54 à -5		-4 à -1
	-5 à 0		-1 à 0
	0 à 5		0 à 1
	5 à 26		1 à 3

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limite du Doubs
- limites EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



Ind.11 : Densité des médecins spécialistes pour 10 000 habitants

Commentaire

Les densités de médecins spécialistes sont stables dans le Département du Doubs.

Les médecins spécialistes sont principalement implantés dans les pôles urbains majeurs et structurants de Besançon, Montbéliard et de Pontarlier. Ils sont également densément présents dans les pôles urbains secondaires de Doubs, Saône, Valdahon et Baume-les-Dames.

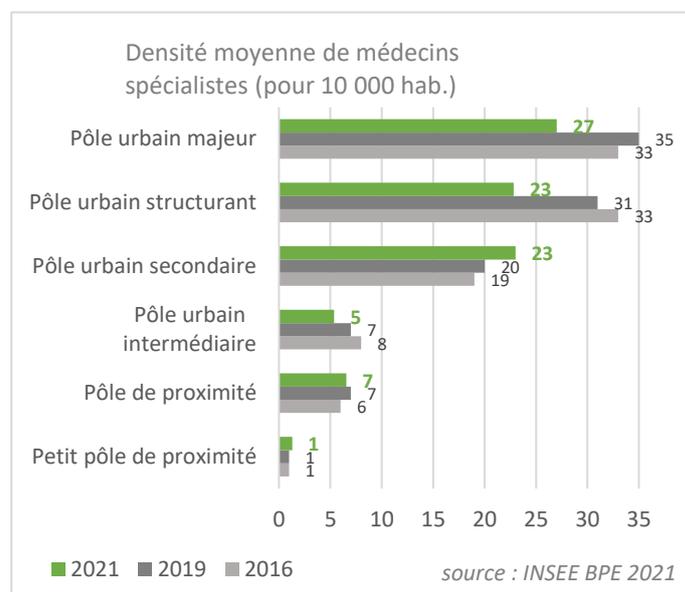
Entre 2016 et 2021, la densité des médecins spécialistes diminue dans les pôles urbains majeurs et structurants de Besançon et Montbéliard. Seuls les pôles urbains secondaires de Baume-les-Dames, Audincourt, Valdahon et Saône ont connu une augmentation de la densité (qui peut être le résultat de la baisse démographique pour certaines communes comme par exemple Audincourt).

Le pôle urbain structurant de Pontarlier se densifie légèrement mais, a contrario, le pôle secondaire de Morteau ne bénéficie pas de cette densification de médecins spécialistes et perd en densité.

Concernant les intercommunalités, le nombre de spécialistes ainsi que les densités se sont essentiellement renforcées dans celles du Doubs Baumois, des Portes du Haut Doubs, du Plateau de Frasné et du Val de Drugeon (CFD), du Grand Pontarlier et de Loue-Lison.

Cependant, la majeure partie des intercommunalités du Doubs souffrent d'une diminution de médecins spécialistes et d'une baisse consécutive de la densité : CC du Pays de Sancey-Belleherbe, CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, CC du Pays de Maïche, CC du Val de Morteau, CU Grand Besançon Métropole, CC Altitude 800, CC de Montbenoît, CC du Plateau de Russey et la CA Pays de Montbéliard Agglomération.

Données chiffrées

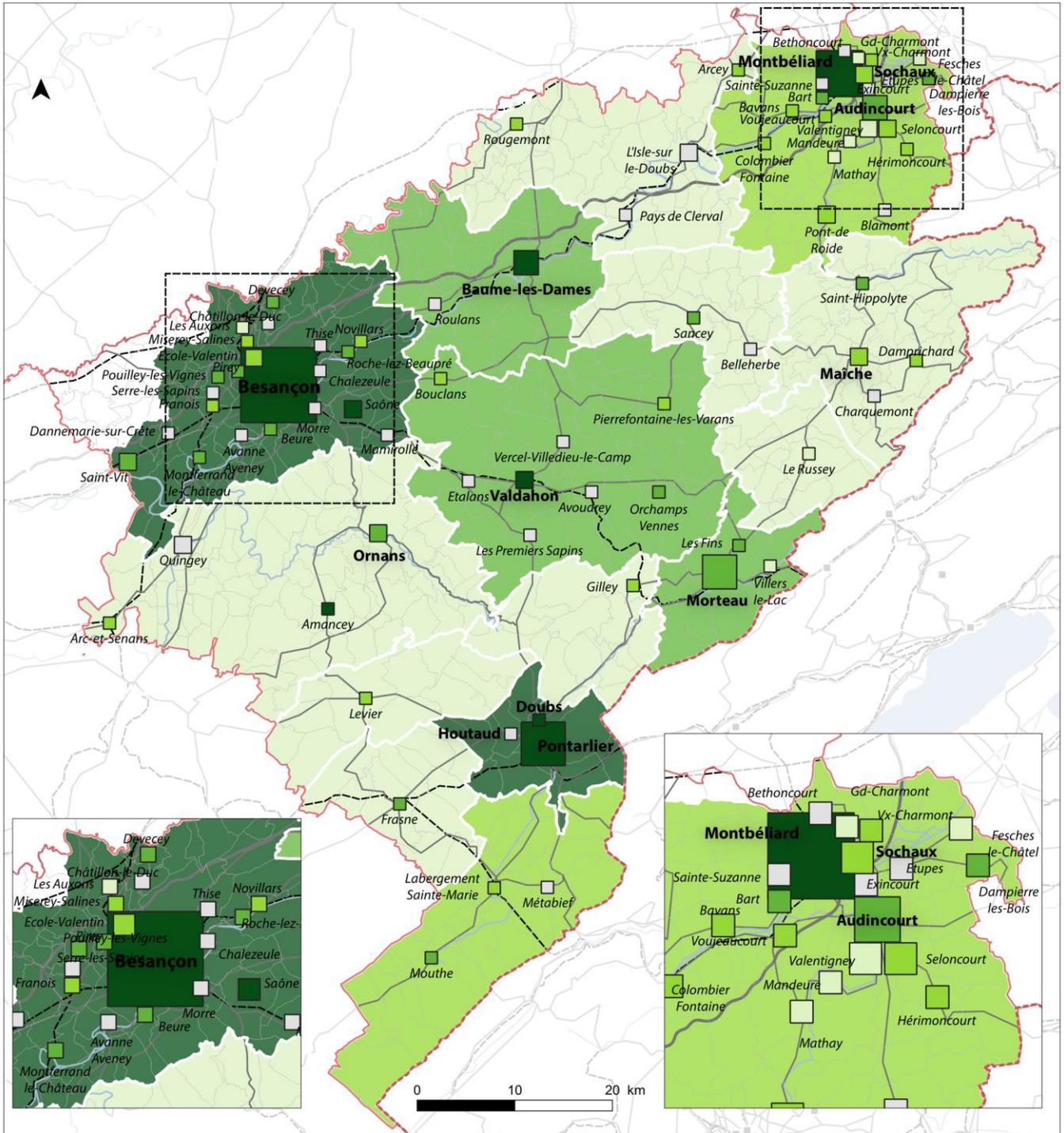


Ont été pris en compte dans cette analyse :

- Spécialiste en cardiologie ;
- Spécialiste en dermatologie vénéréologie ;
- Spécialiste en gynécologie médicale ;
- Spécialiste en gynécologie obstétrique ;
- Spécialiste en gastro-entérologie hépatologie ;
- Spécialiste en psychiatrie ;
- Spécialiste en ophtalmologie ;
- Spécialiste en oto-rhino-laryngologie ;
- Spécialiste en pédiatrie ;
- Spécialiste en pneumologie ;
- Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale ;
- Spécialiste en stomatologie ;
- Chirurgien-dentiste.

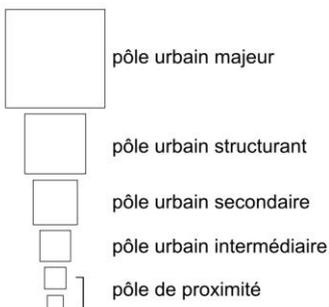
Densité des médecins spécialistes

2021



Sources : INSEE, RP 2019- Carto-Santé, BPE 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

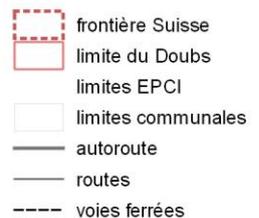


Nombre de médecins spécialistes pour 10 000 habitants

Nb de médecins / nb d'habitants x 10 000



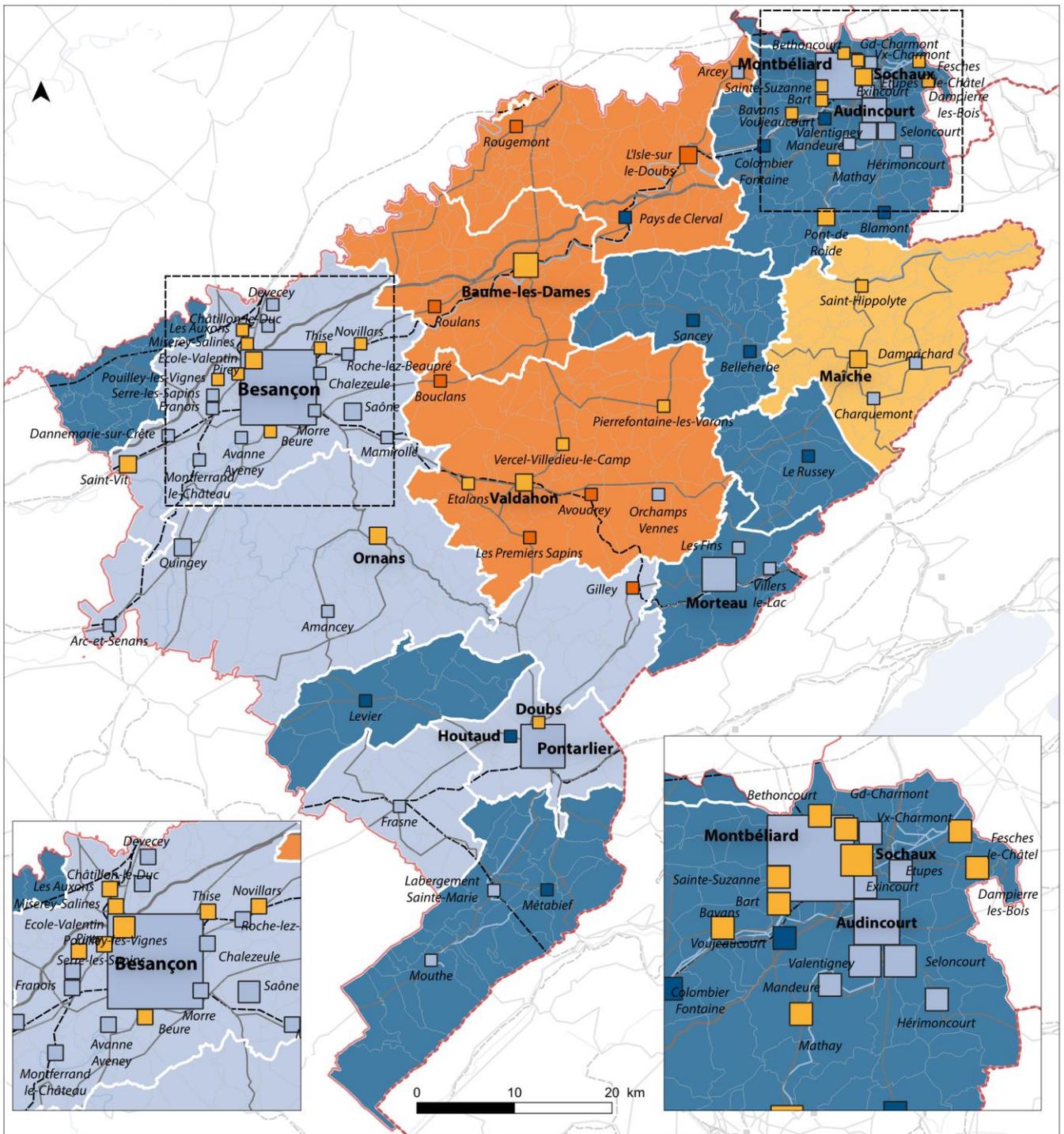
Repères géographiques



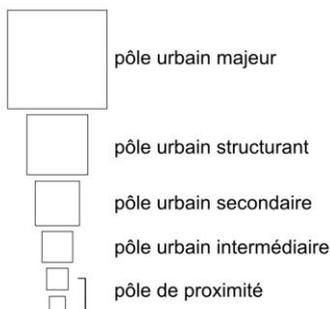
Services de santé

Evolution de la densité des médecins omnipraticiens

2016 - 2021

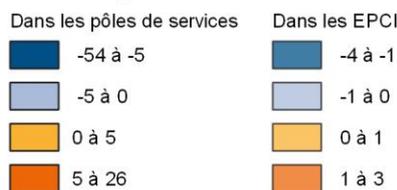


Typologie des pôles de service

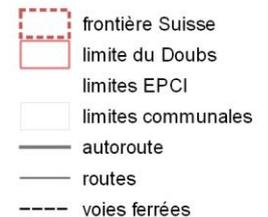


Evolution du nombre de médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants

$Nb \text{ de médecins} / nb \text{ d'habitants} \times 10\,000$
évolution en points



Repères géographiques



Sources : INSEE, BPE 2016 et 2021, RP 2014 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

5. Réseau et mobilité

Accessibilité numérique

Ind. 12 : Niveau de couverture en téléphonie mobile 4G

Commentaire

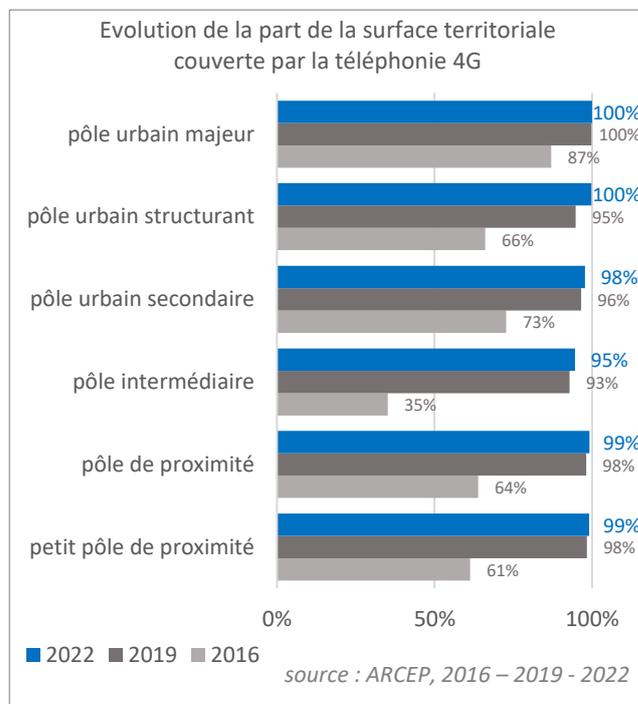
En 2022, dans le Doubs, **98% de la surface** du département est couverte par le réseau de **téléphonie mobile 4G**. La couverture a connu une très forte amélioration, puisque cette part n'était que de 31% en 2016. En 2021, le département se situe en 62^{ème} position des départements métropolitains (*source : arcep – observatoire des territoires – ANCT*). Les départements de la région sont couverts de 97,1% pour la Nièvre à 99,4% pour l'Yonne.

L'augmentation a concerné tous les types de pôles qui en 2022 sont couverts à un niveau similaire, entre 95% et 100% de leur surface.

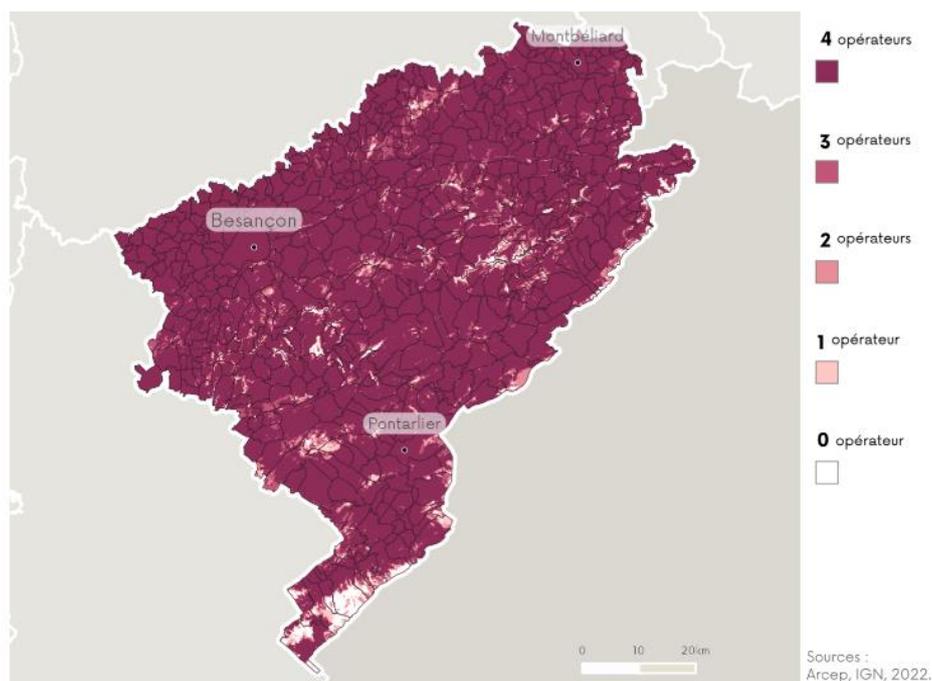
L'intercommunalité la moins bien couverte est Altitude 800 (78%). Les Portes du Haut-Doubs, Sancey-Belleherbe et les Lacs et Montagnes du Haut Doubs ont encore quelques zones blanches, en particulier dans les secteurs les plus montagneux ou forestiers.

La partie frontalière du Pays de Maïche a vu sa couverture s'améliorer sensiblement depuis 2016 comme l'intercommunalité Lacs et Montagnes du Haut Doubs. Ces deux territoires ont connu la plus forte progression depuis 2016.

Données chiffrées



Couverture 4G du Département en nombre d'opérateurs, 2^{ème} trimestre 2022

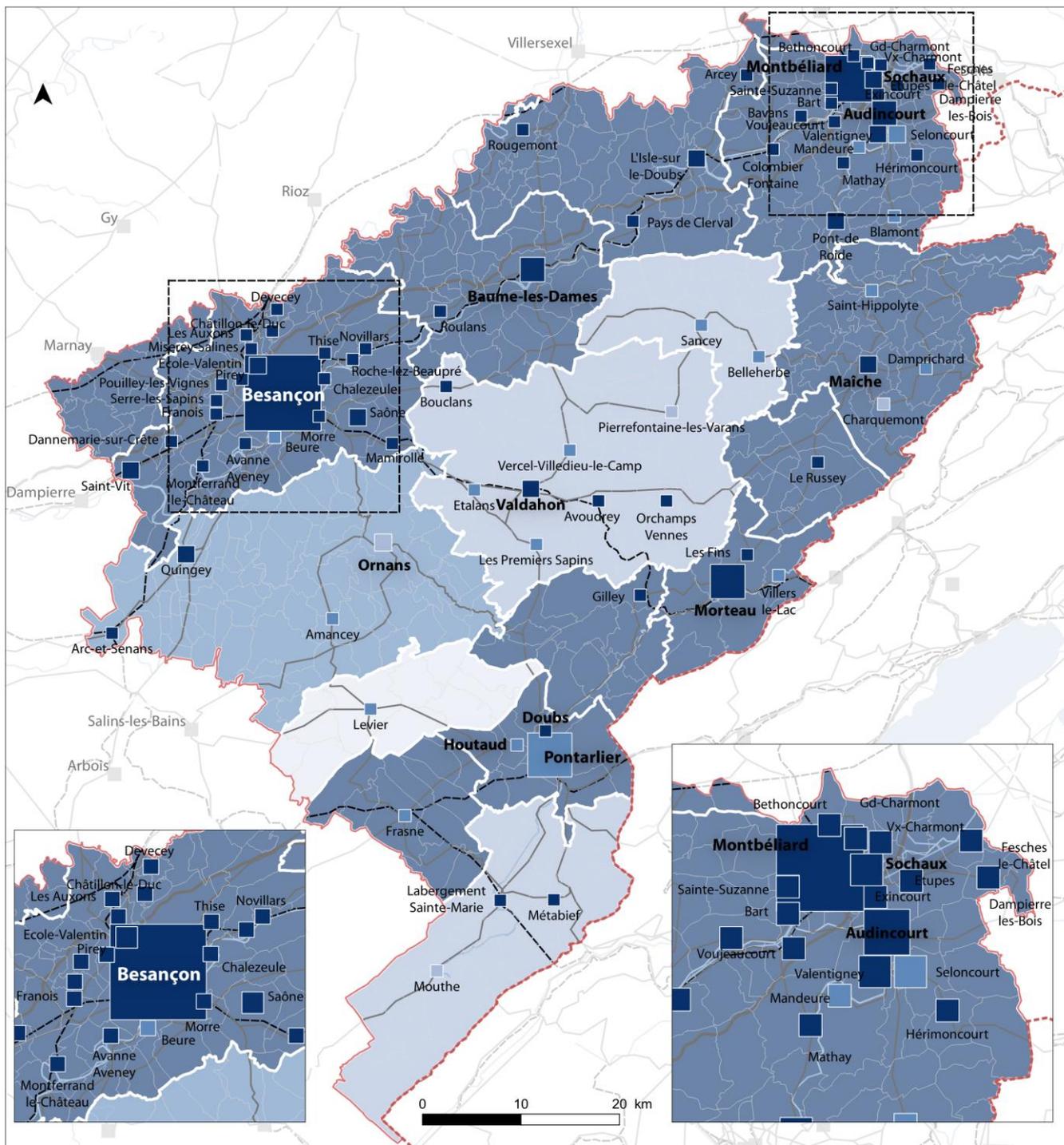


source : Arcep mi 2022, IGN

Accessibilité numérique Couverture en téléphonie mobile 4G

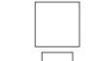
Part de la surface territoriale couverte

2022



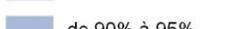
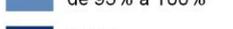
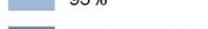
Sources : ARCEP, Trimestre 2 2022 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

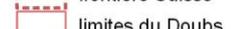
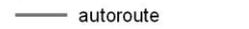
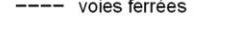
-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

Taux de couverture en téléphonie mobile 4G

Part de la surface territoriale couverte

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
 55%	 78%
 de 90% à 95%	 de 84% à 89%
 de 95% à 100%	 95%
 100%	 de 97% à 100%

Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées

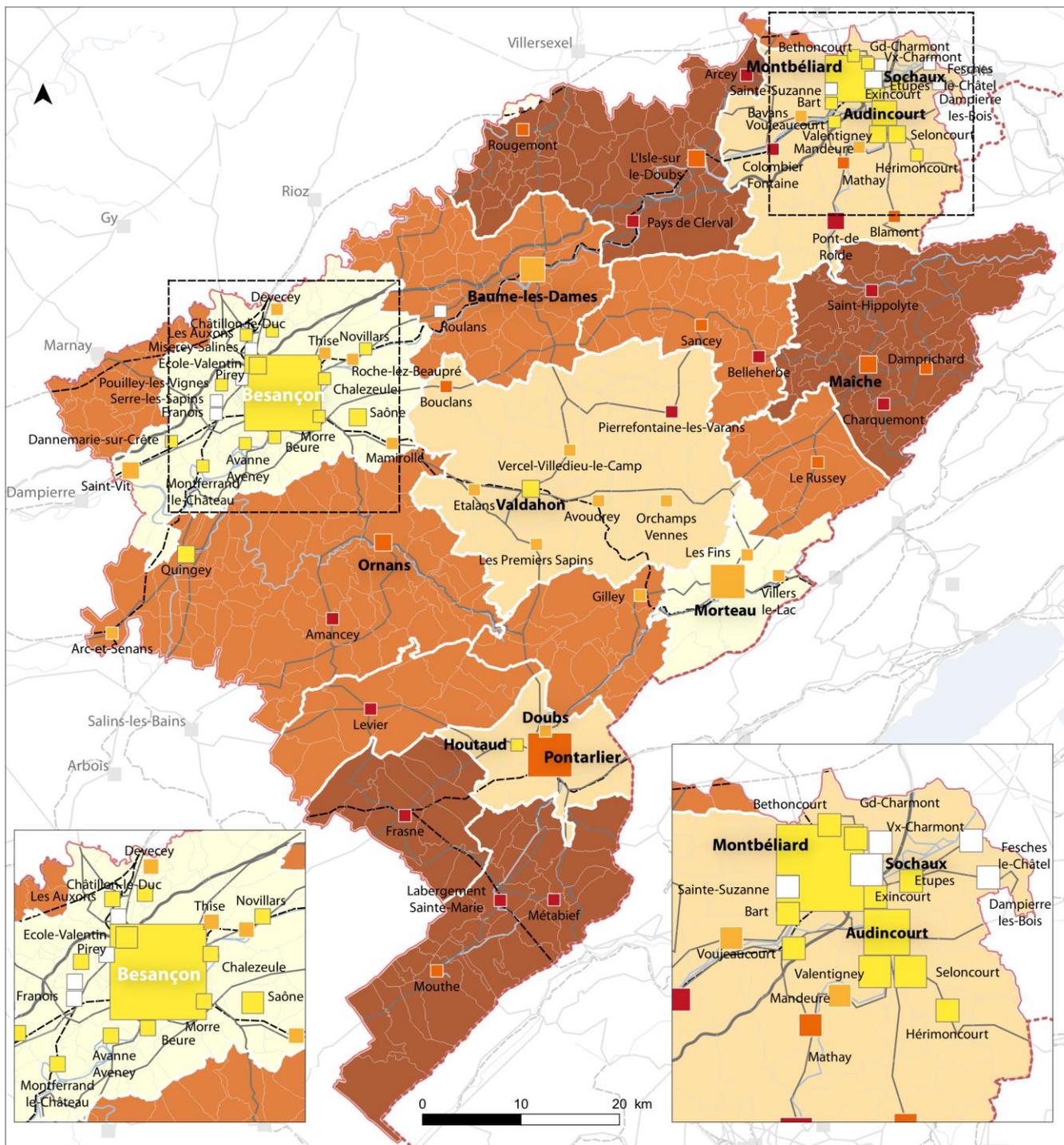


Accessibilité numérique

Evolution de la couverture en téléphonie mobile 4G

Part de la surface territoriale couverte

2016 - 2022



Sources : ARCEP, juillet 2016, juillet 2022 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Evolution du taux de couverture en téléphonie mobile 4G

Part de la surface territoriale couverte

En points

- | | |
|----------------------------|----------------|
| Dans les pôles de services | Dans les EPCI |
| pas d'évolution | de 19 à 25 pts |
| de 0 à 15 pts | de 25 à 50 pts |
| de 15 à 35 pts | de 50 à 75 pts |
| de 35 à 75 pts | de 75 à 84 pts |
| de 75 à 100 pts | |

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



Ind. 13 : Niveau de couverture par le haut débit (8Mb)

Commentaire

En 2019, pratiquement 100% des locaux du département étaient raccordables au haut débit fixe à 8 mégabits par seconde.

Cet indicateur n'est donc plus pertinent, et n'a pas été mis à jour pour le temps 2 du tableau de bord du SDAASP.

Ind. 14 : Niveau de couverture par la fibre (FTTH)

Commentaire

Au deuxième trimestre 2022, dans le Doubs, **262 402 locaux sont raccordables** à la fibre (Ftth), soit un **taux de couverture de 81%**. La couverture en fibre a évolué très vite, puisque le taux était de 31% des locaux en 2018 et 55% en 2020.

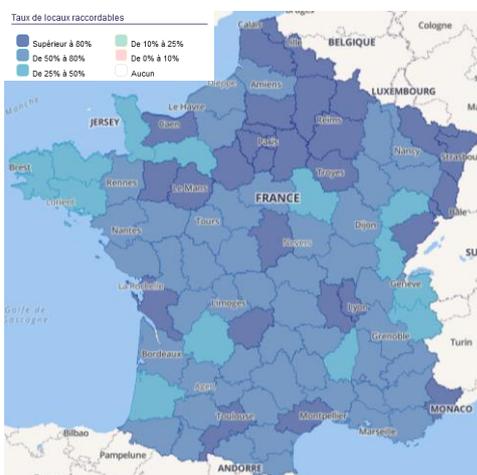
Le taux de couverture de l'ensemble des 81 pôles de service est légèrement supérieur à la moyenne départementale : 83%.

Parmi les départements métropolitains, le Doubs se situe à la 22^{ème} place en 2021, tout comme en 2019. Mise à part le Territoire de Belfort (18^{ème} place), les autres départements de la région sont quant à eux « relégués » vers les dernières places : en 2021, les taux de locaux raccordables sont respectivement de 56% en Côte d'Or (50^{ème} place), 40% en Saône et Loire (77^{ème} place), 27% dans l'Yonne (89^{ème} place), 24% dans le Jura et la Nièvre (92^{ème} et 93^{ème} places), 23% en Haute-Saône (94^{ème} place).

Cette bonne couverture pour le Doubs est à mettre en relation avec les travaux du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit et le schéma directeur qui a eu pour objectif de permettre l'accès au Très Haut Débit sur l'intégralité de son territoire à la fin de l'année 2022.

Les Portes du Haut Doubs est l'intercommunalité ayant la plus faible part des locaux raccordables en 2022 : 36%. Le Pays de Sancey-Belleherbe, Montbenoit et le Val Marnaysien sont les territoires qui ont eu la plus forte progression entre 2018 (0% de locaux raccordables) à 2022 (entre 90 et 96% de locaux raccordables).

Taux de locaux raccordables à la fibre (Ftth) - 2022



Source : Observatoire des Territoires, Arcep, 2022

Données chiffrées

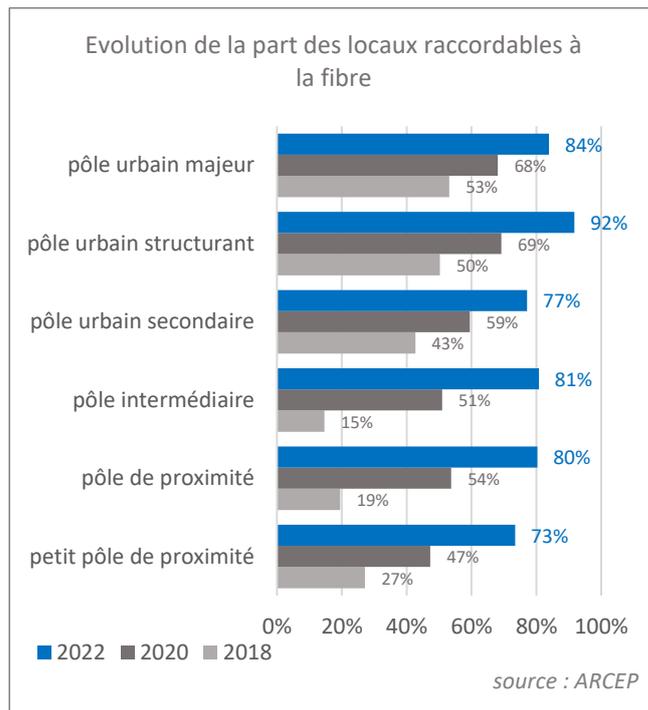
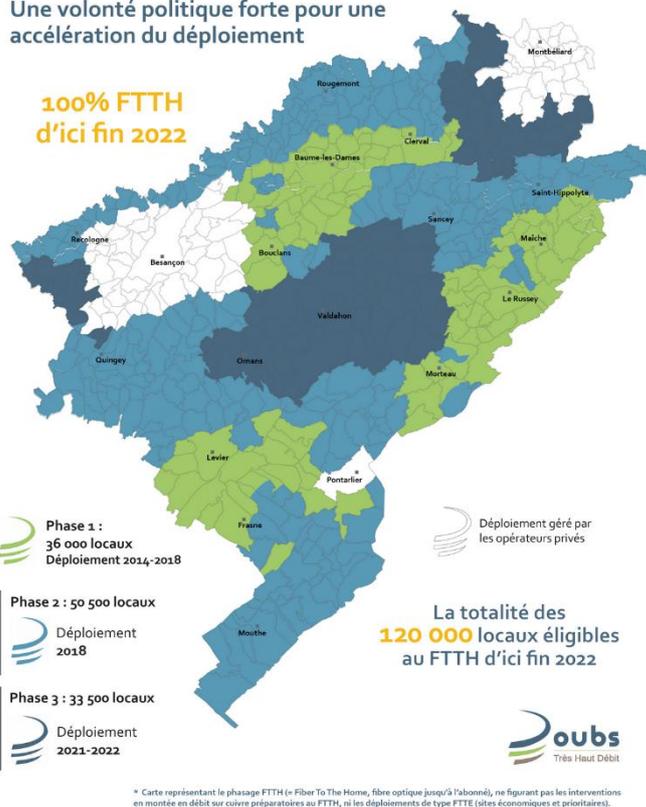


Schéma Directeur d'Aménagement Numérique 2018*

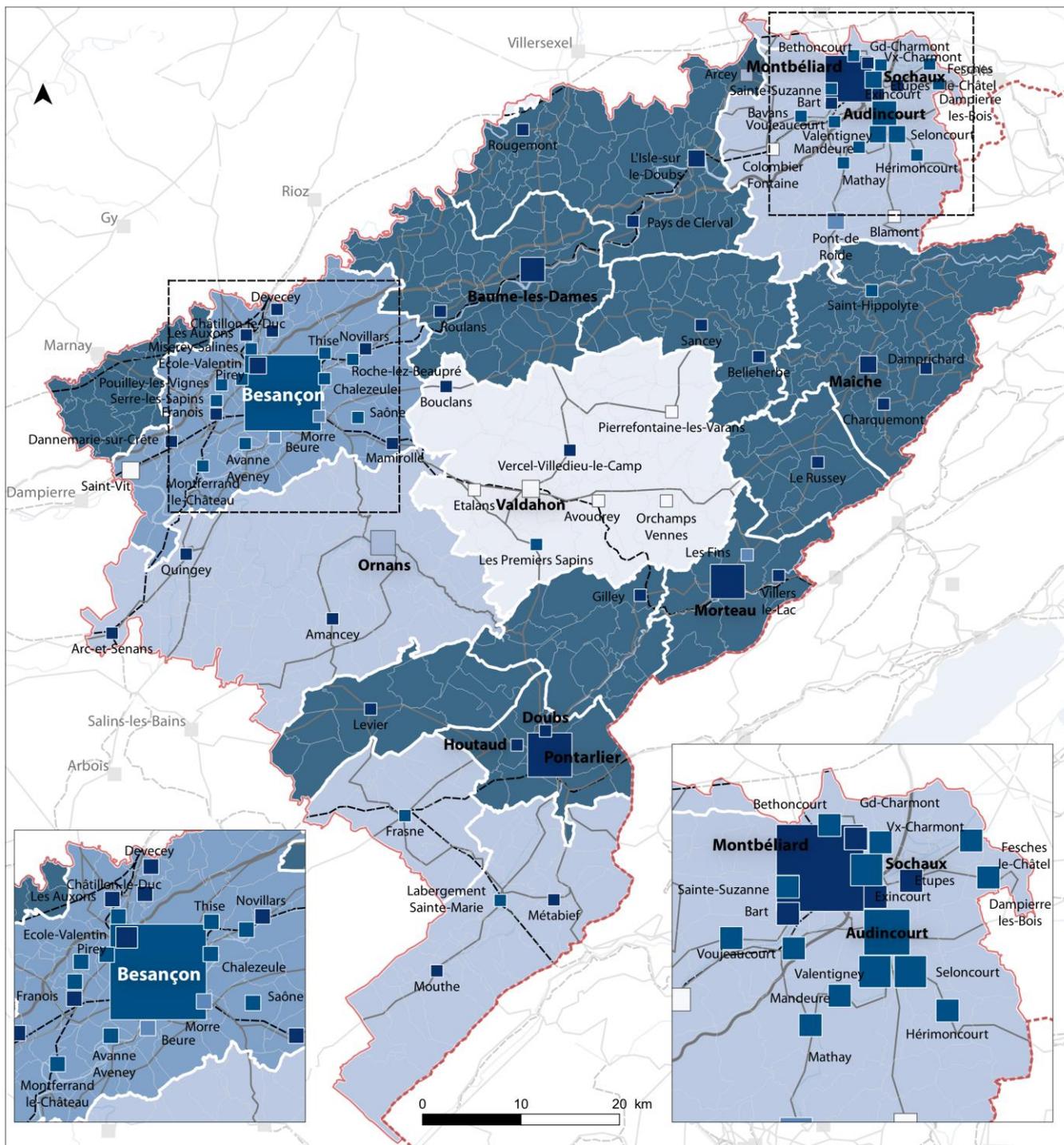
Une volonté politique forte pour une accélération du déploiement



Accessibilité numérique Couverture en fibre

Part des locaux raccordables à la fibre

2022



Sources : ARCEP, 2ème trimestre 2022 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Taux de couverture en fibre

Part des locaux raccordables à la fibre

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	moins de 4%		de 33% à 36%
	de 20 à 50%		de 67% à 80%
	de 50 à 70%		de 80% à 90%
	de 70% à 90%		de 90% à 97%
	de 90% à 100%		

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

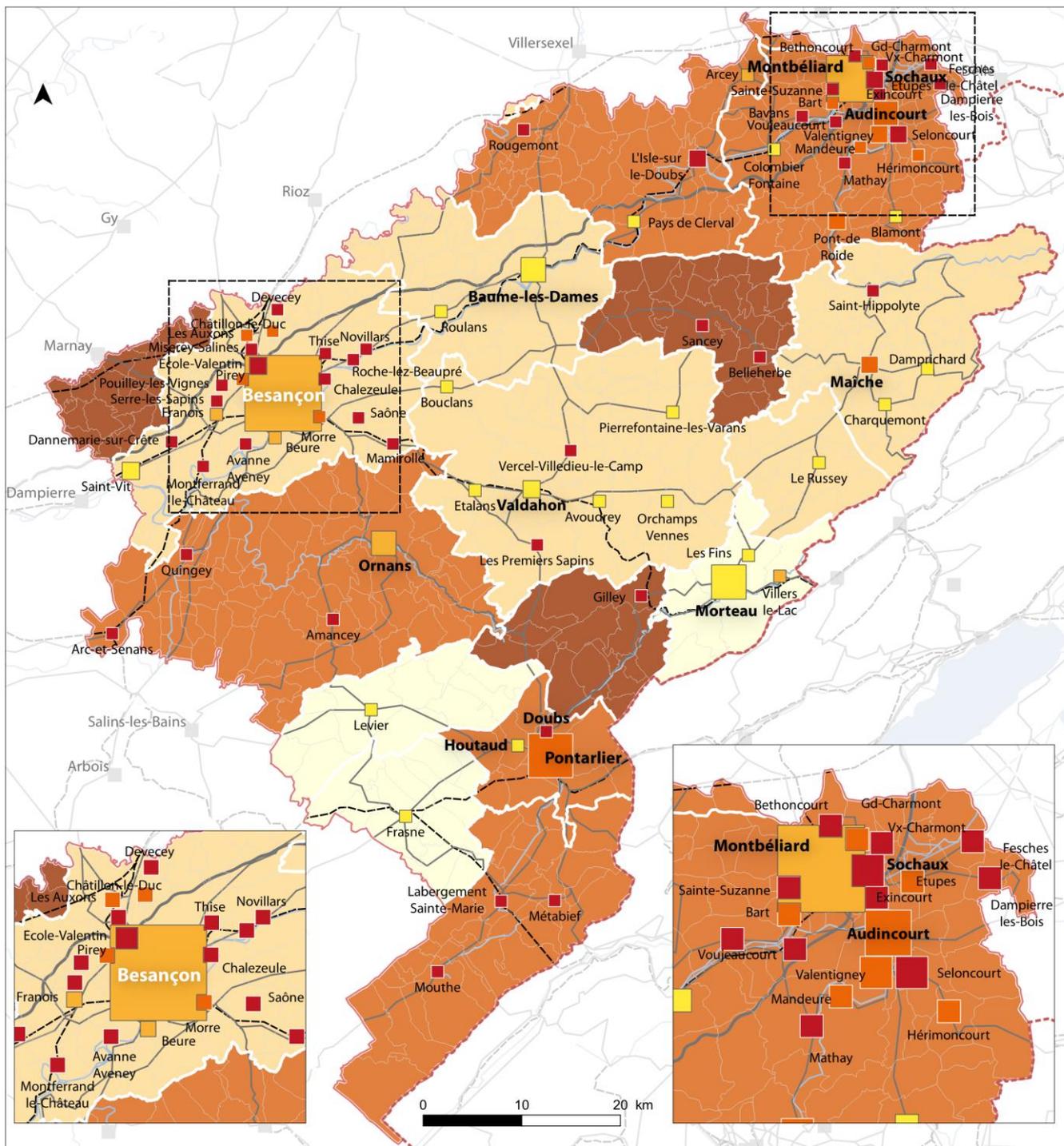


Accessibilité numérique

Evolution de la couverture en fibre

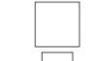
Part des locaux raccordables à la fibre

2018 - 2022



Sources : ARCEP, 2ème trimestre 2018 - 2ème trimestre 2022 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

Evolution du taux de couverture de la fibre entre 2018 et 2022

Part des locaux raccordables à la fibre

- | | |
|---|--|
| En points | |
| Dans les pôles de services | EPCI_fibre_2018-2020-2022 |
|  de 0 pt à 15 pts |  de 4 pts à 15 pts |
|  de 15 pts à 40 pts |  de 15 pts à 50 pts |
|  de 40 pts à 75 pts |  de 50 pts à 80 pts |
|  de 75 pts à 100 pts |  de 80 pts à 96 pts |

Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées



6. Attractivité territoriale

Culture

Ind. 15 : Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants

Commentaire

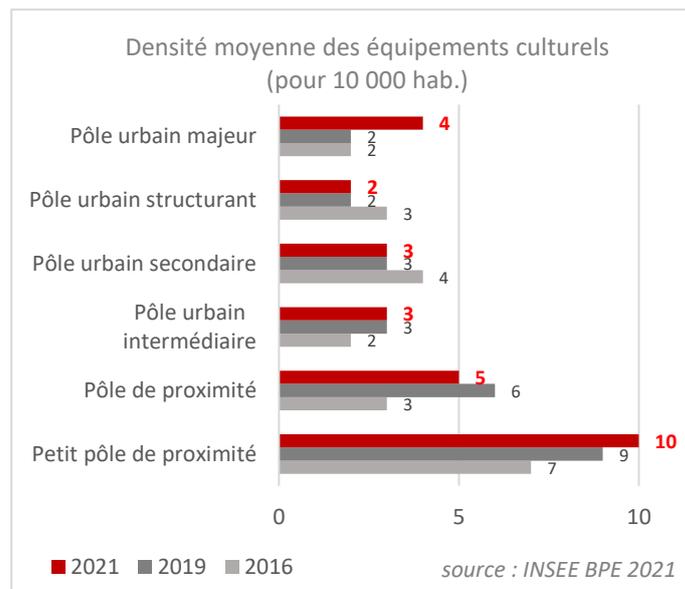
Selon l'UNESCO, la culture est considérée comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Afin de quantifier au mieux cette donnée complexe, l'ensemble des conservatoires, musées, cinémas et théâtres ont été ici pris en compte. Quant aux lieux de lecture, ils font l'objet d'une analyse séparée.

Ce sont les petits pôles de proximité qui offrent toujours les meilleures densités dans le département du Doubs (10 équipements pour 10 000 hab.). A contrario, la ville de Besançon enregistre toujours un faible taux de densité (4 équipements culturels pour 10 000 hab.), mais la densité des lieux de lecture (ind. 16) y est plus importante.

Alors que les communautés de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, du Doubs Baumois, de Loue-Lison et du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon (CFD) offrent encore les plus importantes densités culturelles (plus de 8 équipements pour 10 000 hab.), celles de Pontarlier, Besançon, Morteau ou de Montbéliard enregistrent les taux les plus bas (autour de 2 à 3 équipements pour 10 000 hab.).

Entre 2016 et 2021, l'ensemble des intercommunalités a pu bénéficier d'une augmentation plus ou moins forte de la densité des équipements culturels. Les dynamiques les plus significatives concernent les communautés de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, du Doubs Baumois, du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon, de Montbenoît et de Loue-Lison. Les intercommunalités les moins dynamiques sont celles plus urbaines de Pontarlier, Besançon, Morteau, et de Montbéliard.

Données chiffrées



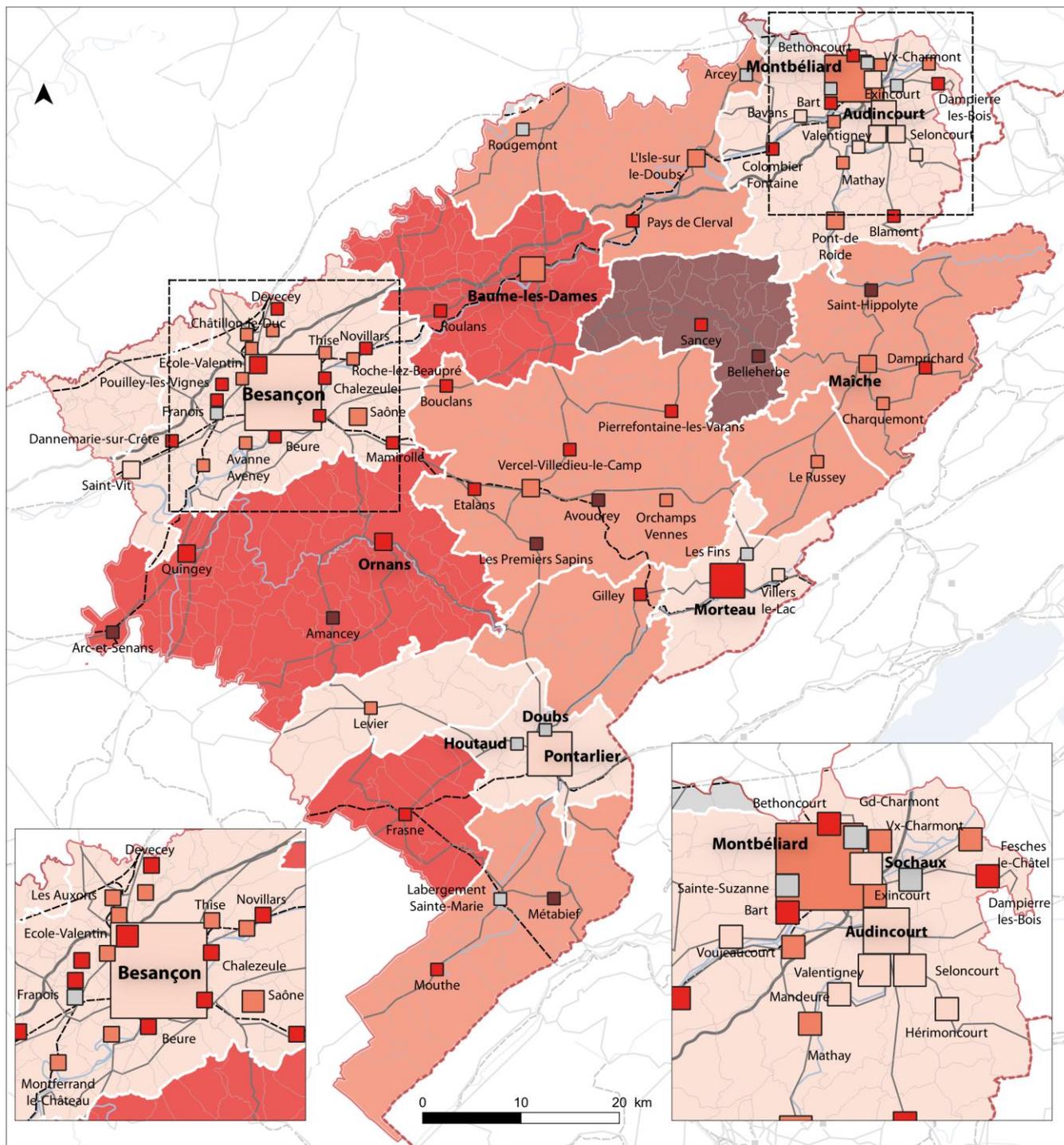
Un rééquilibrage spatial des équipements culturels semble s'opérer dans le Doubs à partir des pôles urbains tels que Pontarlier, Valdahon, Maîche, École-Valentin, Saint-Vit, Valentigney ou Sochaux, par exemple, vers d'autres pôles plus petits (intermédiaires et de proximité) tels que Belleherbe, Saint-Hippolyte, Avoudrey, ou Mouthe et Clerval par exemple.

Attractivité territoriale - culture

Les équipements culturels

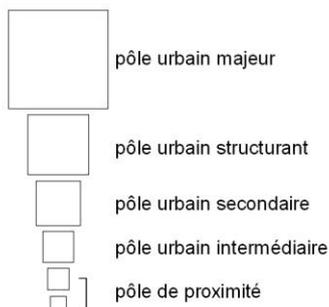
conservatoires, musées, cinémas, théâtres, bibliothèques

2021



Sources : INSEE, BPE 2021, RP 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

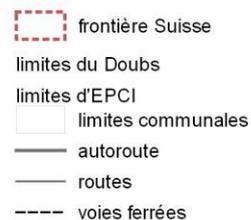


Nombre d'équipements culturels pour 10 000 habitants

$nb \text{ d'équipements culturels } / nb \text{ d'habitants } \times 10\,000$



Repères géographiques

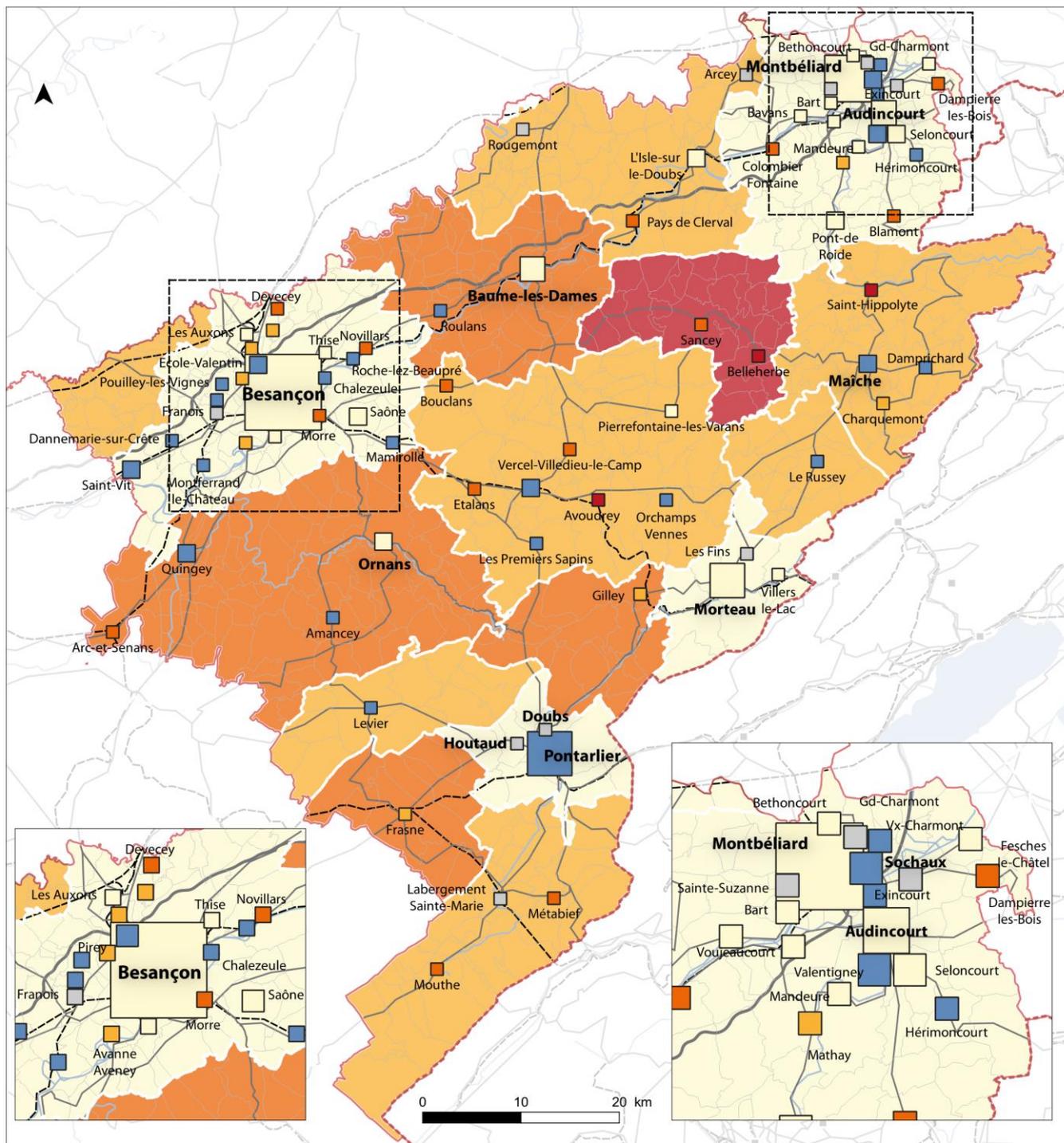


Attractivité territoriale - culture

Evolution de la densité des équipements culturels

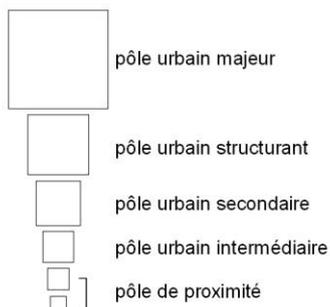
conservatoires, musées, cinémas, théâtres, bibliothèques

2016 -2021



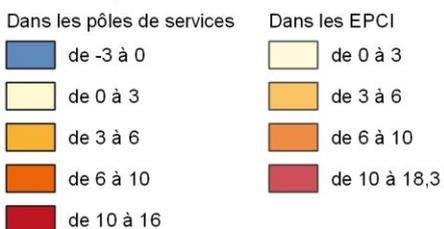
Sources : INSEE, BPE 2016 et 2021, RP 2014 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service



Evolution du nombre d'équipements culturels pour 10 000 habitants

$Nb \text{ d'équipements culturels} / nb \text{ d'habitants} \times 10\,000$
évolution en points



Repères géographiques



Ind. 16 : Densité des lieux de lecture pour 10 000 habitants

Commentaire

En 2016, les lieux de lecture étaient organisés de la manière suivante : les têtes de réseau ; les bibliothèques associées ; les bibliothèques municipales ; les lieux de lecture.

Récemment, une nouvelle classification (nationale) permettant de classer plus finement les bibliothèques et comprenant davantage d'indicateurs a été adoptée par le Département du Doubs. Cette dernière permet désormais de classer les bibliothèques selon un certain nombre d'indicateurs (budget, surface, inscrits, prêts, nombre d'animations, etc.)

Elle se présente comme suit :

- Types **A** et **B** = bibliothèques « structurantes » ;
- Type **C** = mélange de bibliothèques « structurantes » et de bibliothèques davantage de proximité ;
- Types **D** et **E** = points lecture.

Comme en 2016, il est à noter que **les territoires ruraux du département du Doubs sont en 2021 densément équipés**. En effet, les communautés de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, du Doubs Baumoï et de Loue-Lison enregistrent des taux supérieurs à 10 lieux pour 10 000 habitants.

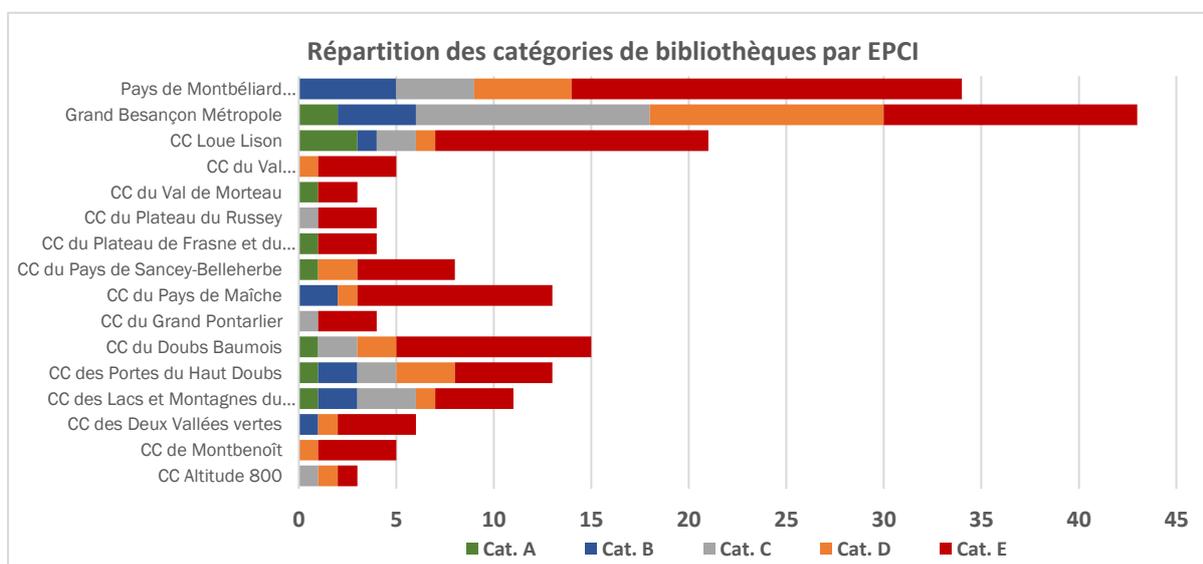
La répartition des lieux de lecture sur le finage départemental est par conséquent relativement homogène est son maillage en réseau irrigue l'ensemble des territoires du Doubs.

Les intercommunalités du Val Marnaysien (partie doubienne) et du Doubs Baumoï sont les seules à avoir connu une densification sensible de leurs lieux de lecture (par rapport à leur population).

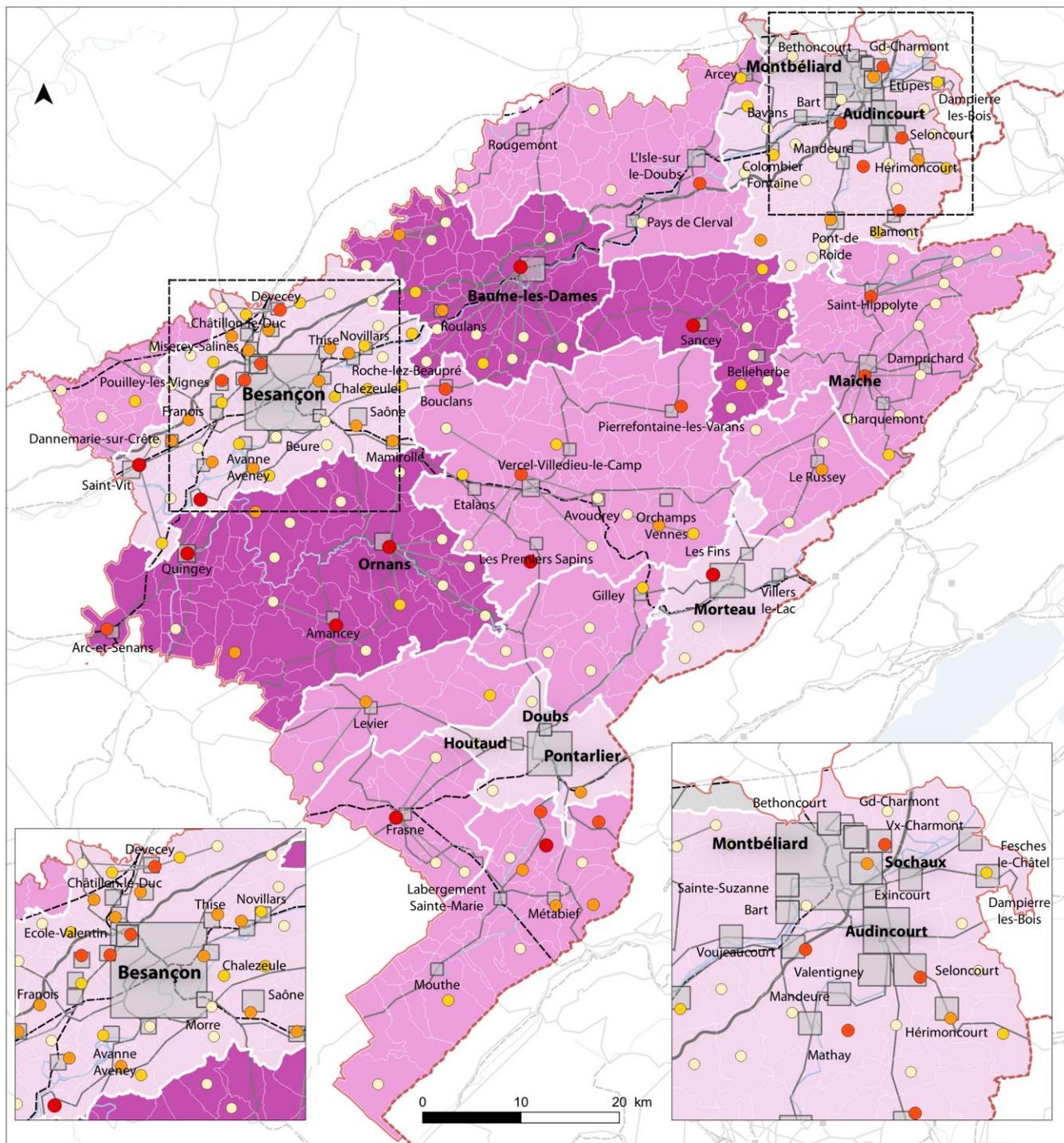
A contrario, les communautés de communes du Pays de Sancey - Belleherbe mais également du Plateau de Frasnne, des Deux Vallées Vertes et des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs sont celles qui ont enregistré les plus fortes baisses de densités (entre -5 et -2 lieux de lecture pour 10 000 hab.)

Comme en 2018, seules les bibliothèques issues du réseau départemental ont été prises en compte dans l'analyse. Celles des communes de plus de 10 000 habitants (Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Audincourt et Valentigney) n'apparaissent pas ici car elles sont situées en dehors du champ des compétences départementales.

Enfin, il est à noter qu'un nouveau schéma départemental de la lecture publique (SDLP) sera voté en janvier 2023.

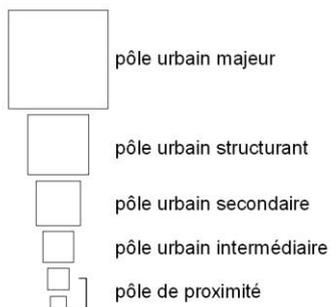


Source : Département du Doubs, 2022



Sources : Département du Doubs 2022, INSEE BPE 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

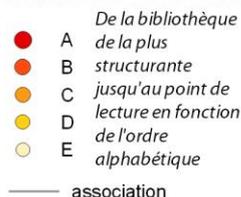


nombre de lieux de lecture pour 10 000 habitants

$Nb \text{ de lieux de lecture} / nb \text{ d'habitants} \times 10\,000$

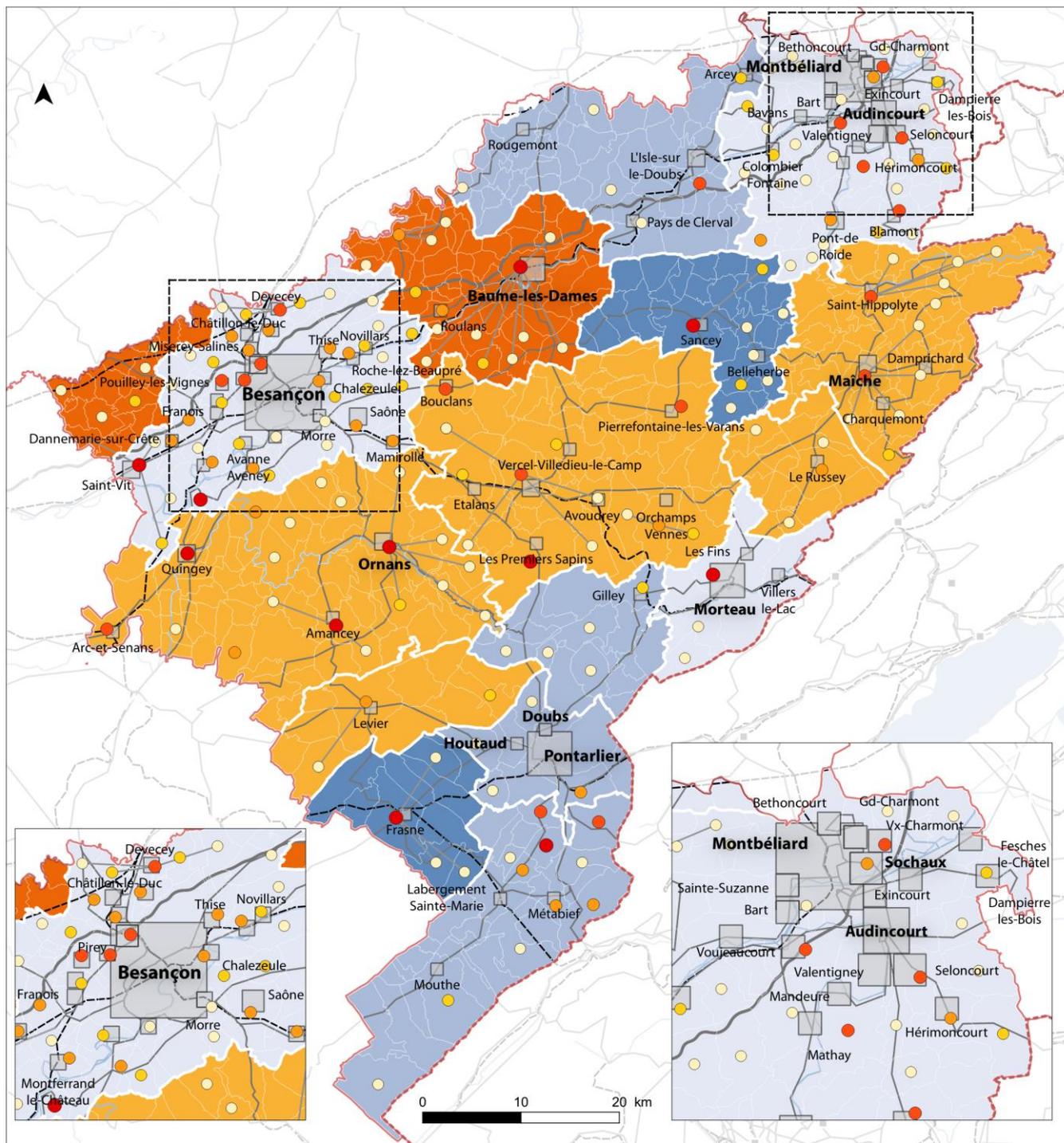


Typologie des lieux de lecture



Repères géographiques





Sources : Département du Doubs 2022, INSEE BPE 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Evolution du nombre de lieux de lecture pour 10 000 habitants

Nb de lieux de lecture / nb d'habitants x 10 000
évolution en points

- Dans les EPCI
- de -5.3 à -3
 - de -3 à -1
 - de -1 à 0
 - de 0 à 1
 - de 1 à 7

Typologie des lieux de lecture

- A De la bibliothèque de la plus structurante
- B jusqu'au point de lecture en fonction de l'ordre alphabétique
- C
- D
- E
- association

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites d'EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



Sports

Ind. 17 : Diversité de la gamme d'équipements sportifs

Commentaire

En 2016, l'ensemble des équipements sportifs regroupait de nombreuses disciplines et pratiques. Il avait été pris en compte la diversité de la gamme des équipements sportifs qui comprenait les installations accessibles à tous publics, à titre individuel ou via une structure publique ou privée (associative ou commerciale), pour y pratiquer une activité physique et/ou sportive : bassins de natation, boulodromes, tennis, équipements de cyclisme, domaine skiable, centres équestres, athlétisme, terrains de golf, parcours sportifs, sports de glace, plateaux extérieurs ou salles multisports, salles ou terrains de petits jeux, terrains de grands jeux, salles de combat, salles ou terrains spécialisés, salles non spécialisées, roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle, sports nautiques, terrain de grands jeux.

Une gamme a été reconstituée avec tous les équipements mis à disposition par la base INSEE BPE 2021 qui ne correspondent pas exactement avec ceux de 2016.

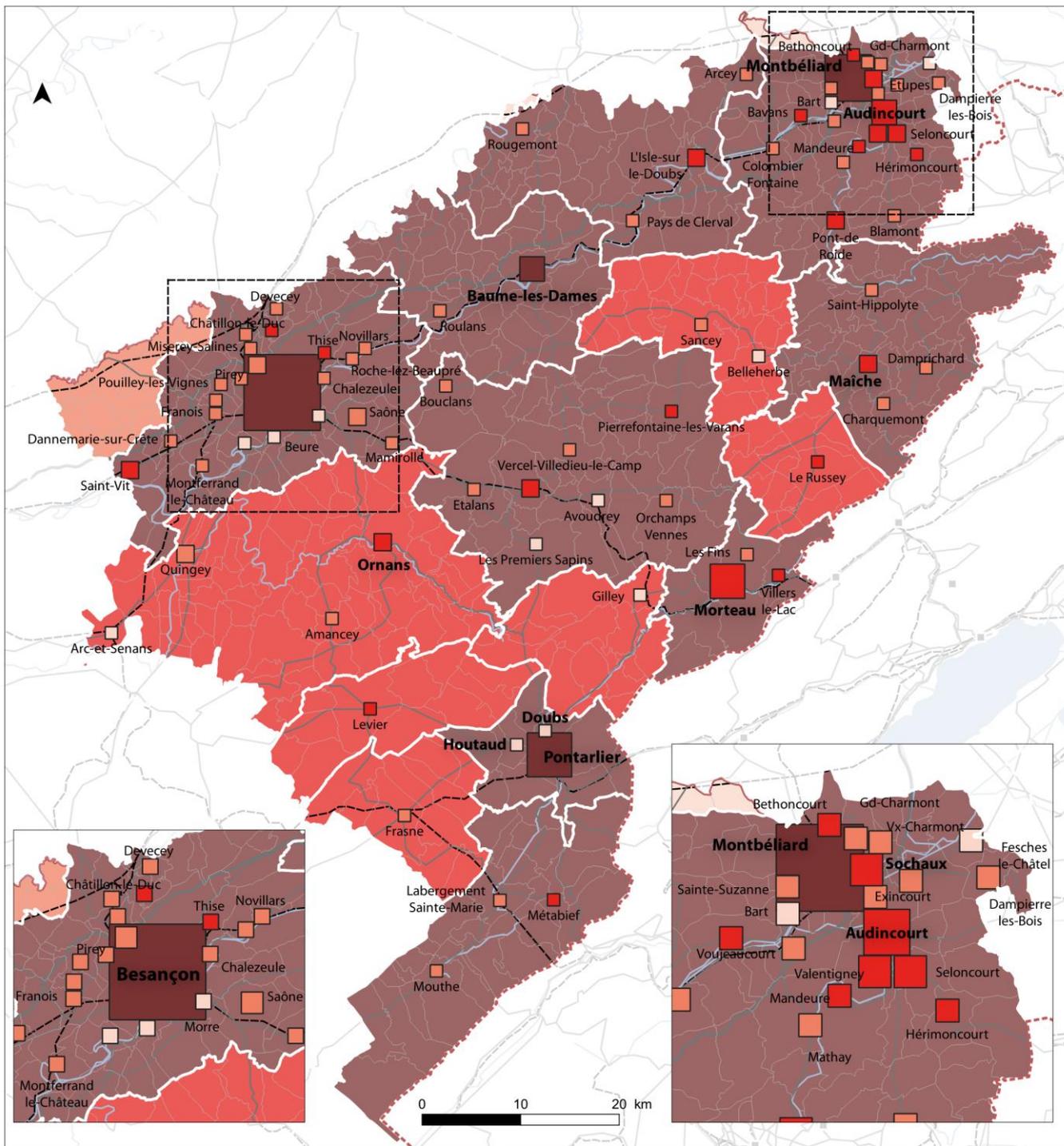
Dans certains pôles urbains ou intermédiaires, la diversité peut dépasser 12 équipements et s'étendre jusqu'à 16 équipements sportifs différents (Besançon, Pontarlier, Baume-les-Dames, Montbéliard, Pont-de-Roide et Mandeure). Parmi les pôles de services qui accueillent une gamme peu variée (moins de 5 équipements sportifs différents), on trouve les pôles de proximité de Belleherbe, Beure, Avoudrey, Avanne-Aveney, Arc-et-Senans et Les Premiers Sapins.

Les intercommunalités les mieux dotées sont celles urbaines de Besançon et de Montbéliard. A contrario, les communautés de communes rurales du Pays de Villersexel (partie du Doubs), du Pays d'Héricourt et dans une moindre mesure du Val Marnaysien (partie du Doubs) offrent, quant à elles, une faible variété de la gamme sportive (entre 1 à 7 équipements différents).

Attractivité territoriale - sport

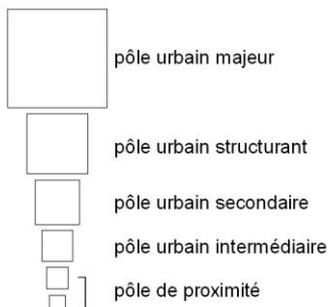
Les équipements sportifs

2021

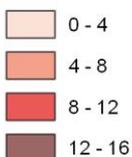


Sources : INSEE, RP 2019, BPE 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

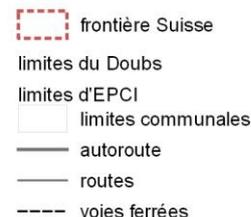
Typologie des pôles de service



Diversité de la gamme d'équipements sportifs



Repères géographiques



Précision méthodologique

La gamme d'équipements sportifs proposée initialement par l'INSEE ayant été modifiée entre 2016 et 2021, il n'a pas été possible d'en montrer l'évolution...

Ind. 18 : Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants

Commentaire

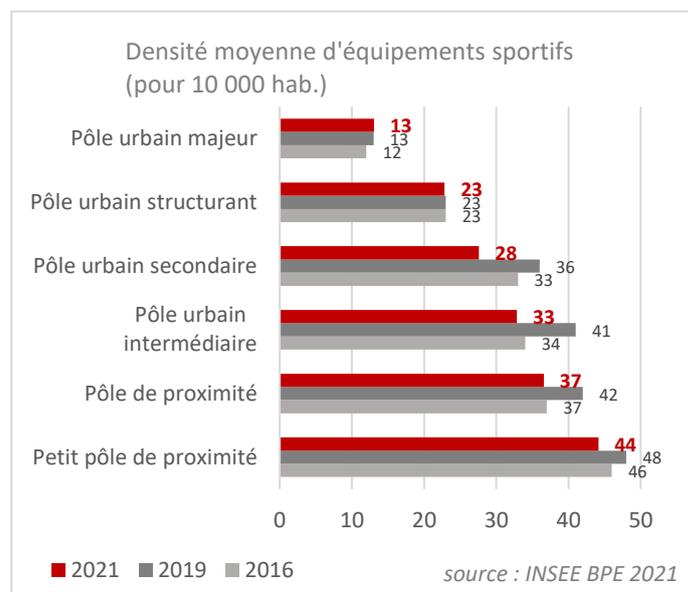
Comme en 2016, si les communautés de communes urbaines offrent une grande variété d'équipements sportifs, les densités les plus importantes sont toujours situées en milieu rural autour des pôles et petits pôles de proximité. Les communautés de communes les plus densément équipées sont celles des Deux Vallées Vertes, du Pays d'Héricourt, du Pays de Sancey-Belleherbe et des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs qui ont des niveaux supérieurs à 60 équipements pour 10 000 habitants.

Alors que les pôles de proximité du Doubs enregistrent les plus fortes densités sportives, c'est-à-dire, supérieures à 75 équipements pour 10 000 habitants (Métabief, Chalezeule, Roulans, Saint-Hippolyte, Mouthe), les agglomérations urbaines de Besançon, Pontarlier et de Montbéliard enregistrent, quant à elles, les densités les plus faibles (entre 22 et 30 équipements pour 10 000 habitants).

Ce sont les pôles urbains de proximité qui bénéficient le plus de la densification des équipements sportifs (comme à Chalezeule, Saint-Hippolyte, Serre-les-Sapins ou Rochelez-Beaupré). Entre 2016 et 2021, les pôles qui ont connu les plus fortes baisses de densités sportives sont ceux de Métabief, Ornans, Belleherbe, Villers-le-Lac et Étalans.

Cependant, quasiment toutes les intercommunalités du Doubs se sont densifiées en équipements sportifs par habitant à l'exception du Val de Morteau qui a enregistré une très légère baisse. Les augmentations les plus fortes ont concerné les communautés de communes du Pays d'Héricourt, des Deux Vallées Vertes, du Val Marnaysien (partie du Doubs) et du Pays de Sancey-Belleherbe.

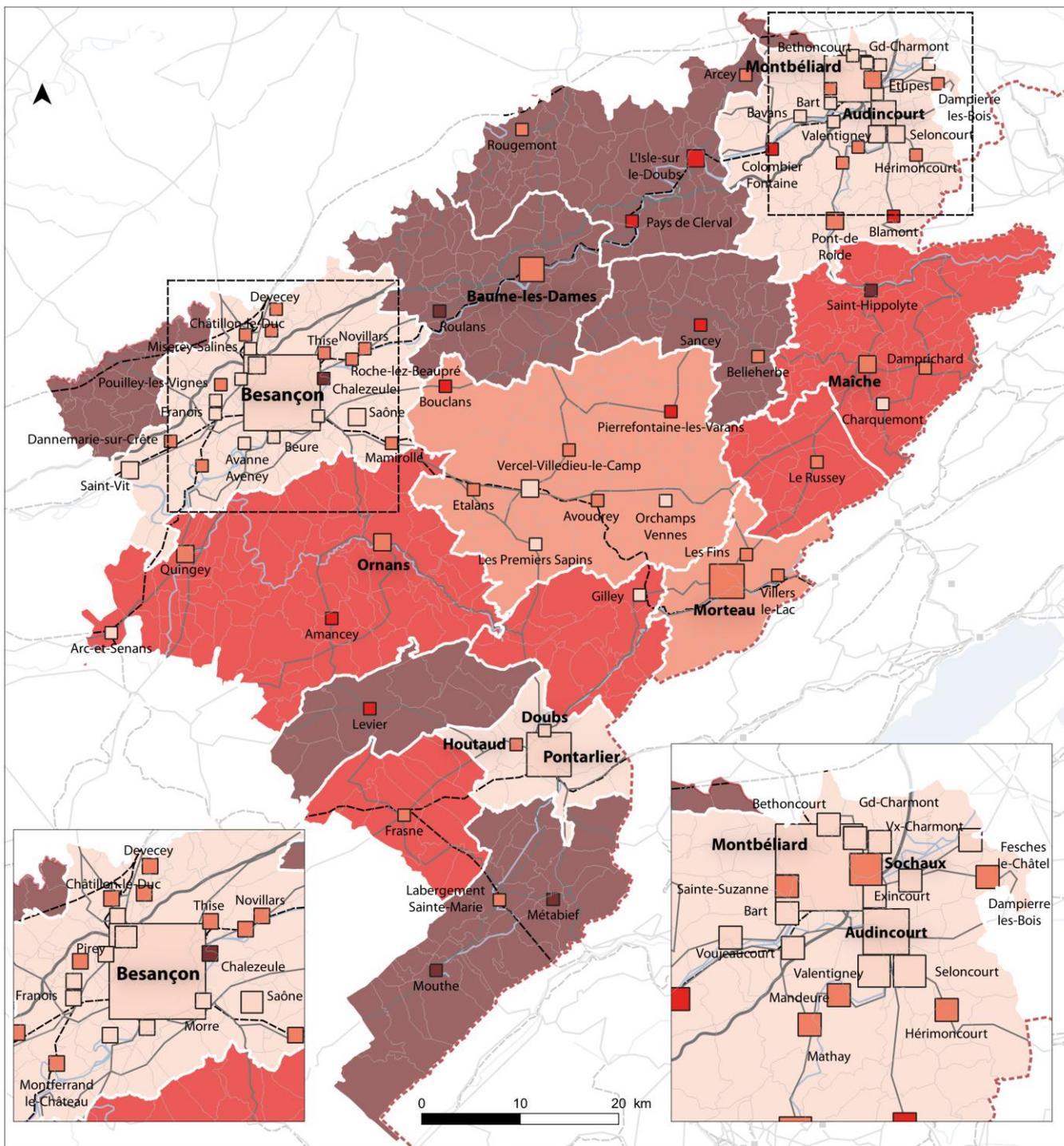
Données chiffrées



Attractivité territoriale Les équipements sportifs

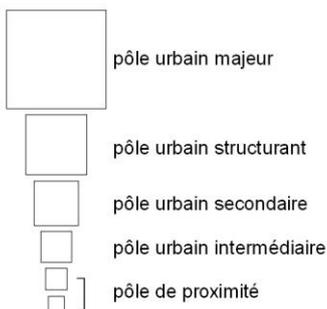
Bassins de natation, boulodromes, tennis, domaines skiable, terrains de grands jeux, athlétisme, gymnase, salles spécialisées ou non, parcours sportifs, Bowlings...

2021



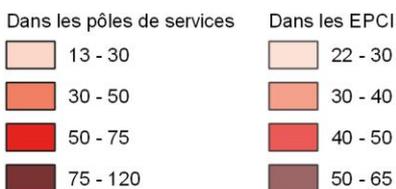
Sources : INSEE, RP 2019, BPE 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

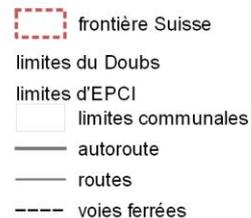


Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants

$nb \text{ d'équipements sportifs} / nb \text{ d'habitants} \times 10\,000$



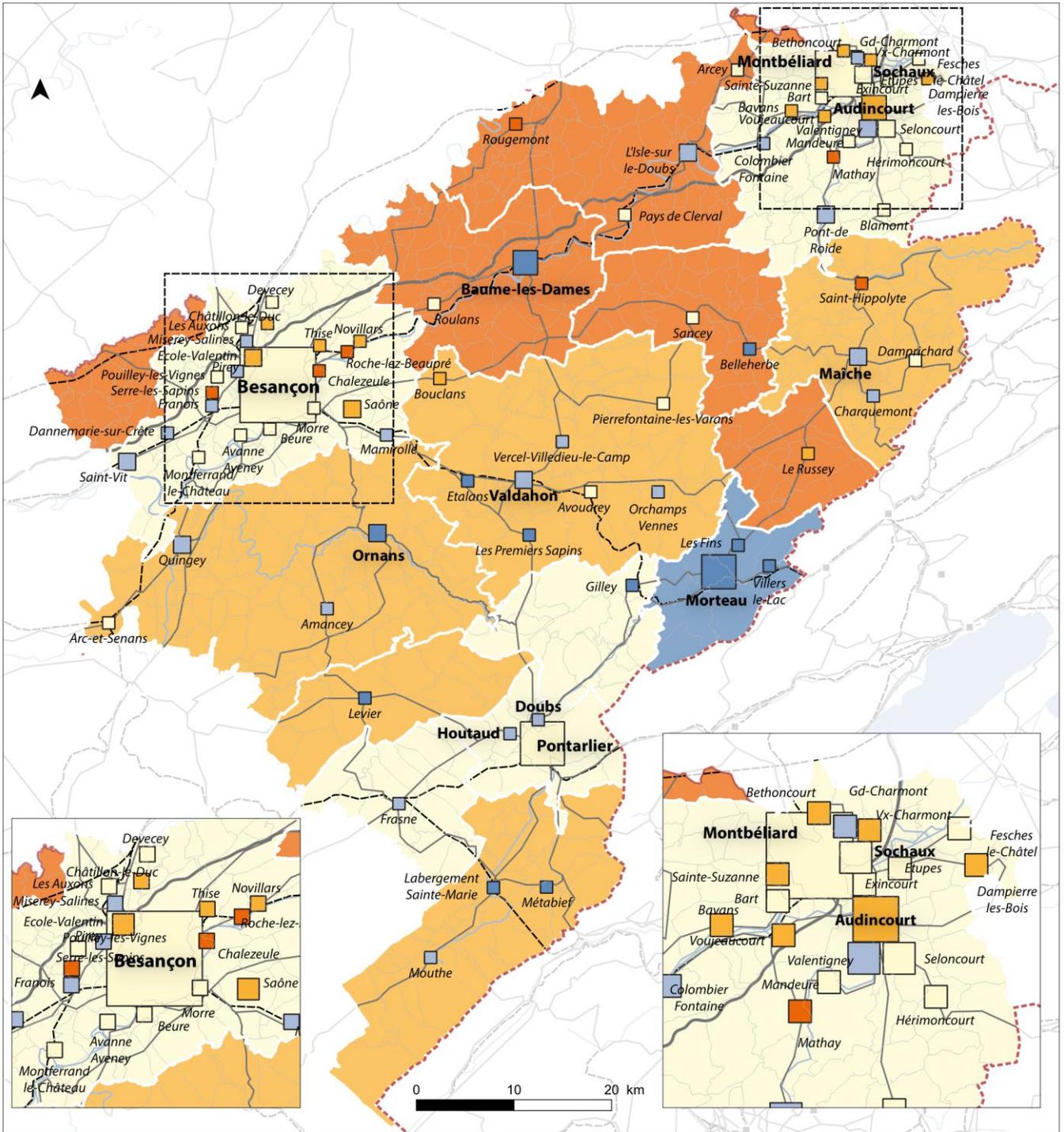
Repères géographiques



Attractivité territoriale

Evolution de la densité des équipements sportifs

Bassins de natation, boudodromes, tennis, domaines skiable, terrains de grands jeux, athlétisme, gymnase, salles spécialisées ou non, parcours sportifs, Bowlings... 2016-2021



Sources : CD25, 2020 - INSEE, 2014 et 2019 - INSEE BPE, 2016 et 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Evolution du nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants

Nb d'équipements sportifs / Nb d'habitants x 10 000
évolution en points

- | | |
|----------------------------|---------------|
| Dans les pôles de services | Dans les EPCI |
| -63 - -5 | -1 à 0 |
| -5 - -1 | 0 à 5 |
| -1 - 1 | 5 à 10 |
| 1 - 5 | 10 à 23 |
| 5 - 28 | |

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites d'EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



Commerces

Ind. 19 : Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants

Commentaire

La répartition de la densité des commerces de proximité et intermédiaires est relativement uniforme et tend à se renforcer dans l'ensemble du département sauf dans les pôles urbains principaux du département.

Comme en 2016, les intercommunalités les plus densément équipées par rapport à leur population totale sont celles du Grand Pontarlier et du Val de Morteau qui bénéficient d'un effet frontière où de nombreux commerces sont destinés à une importante clientèle suisse, puis viennent les intercommunalités de Grand Besançon Métropole, du Pays de Sancey-Belleherbe et du Pays de Montbéliard.

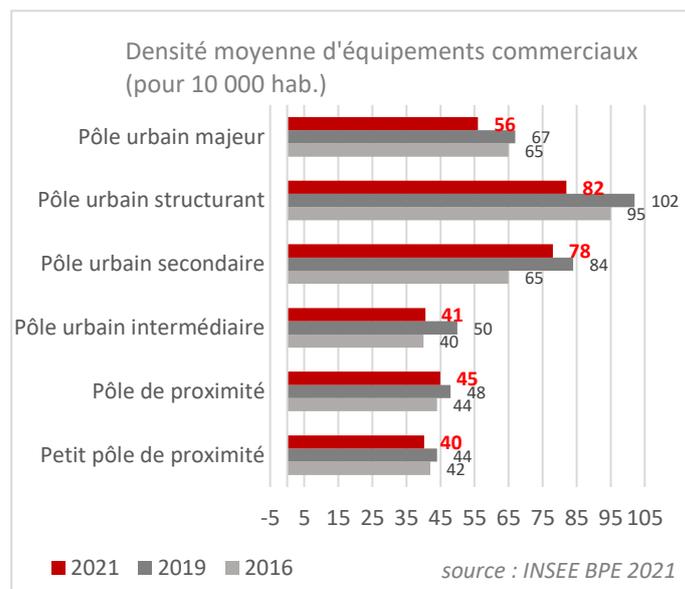
Entre 2016 et 2021, la densité des commerces s'est légèrement affaiblie dans les grands pôles urbains de Montbéliard, Audincourt, Pontarlier et Besançon. Peu de pôles ont pu profiter d'une densification de la gamme de proximité et intermédiaire hormis les pôles de Chalezeule, Beure, Voujeaucourt, Sancey-le-Grand ou Les Fins qui étaient déjà bien équipés.

Toutefois, les pôles urbains secondaires tels que Saône, Houtaud, Baume-les-Dames ou Doubs ont connu une densification de leur commerce entre 2016 et 2021.

De nombreux pôles de proximité et intermédiaires ont vu leur densité sensiblement diminuer dans le Doubs (Franois, Frasne, Saint-Hippolyte, L'Isle-sur-le-Doubs, Le Russey, Châtillon-le-Duc, etc.).

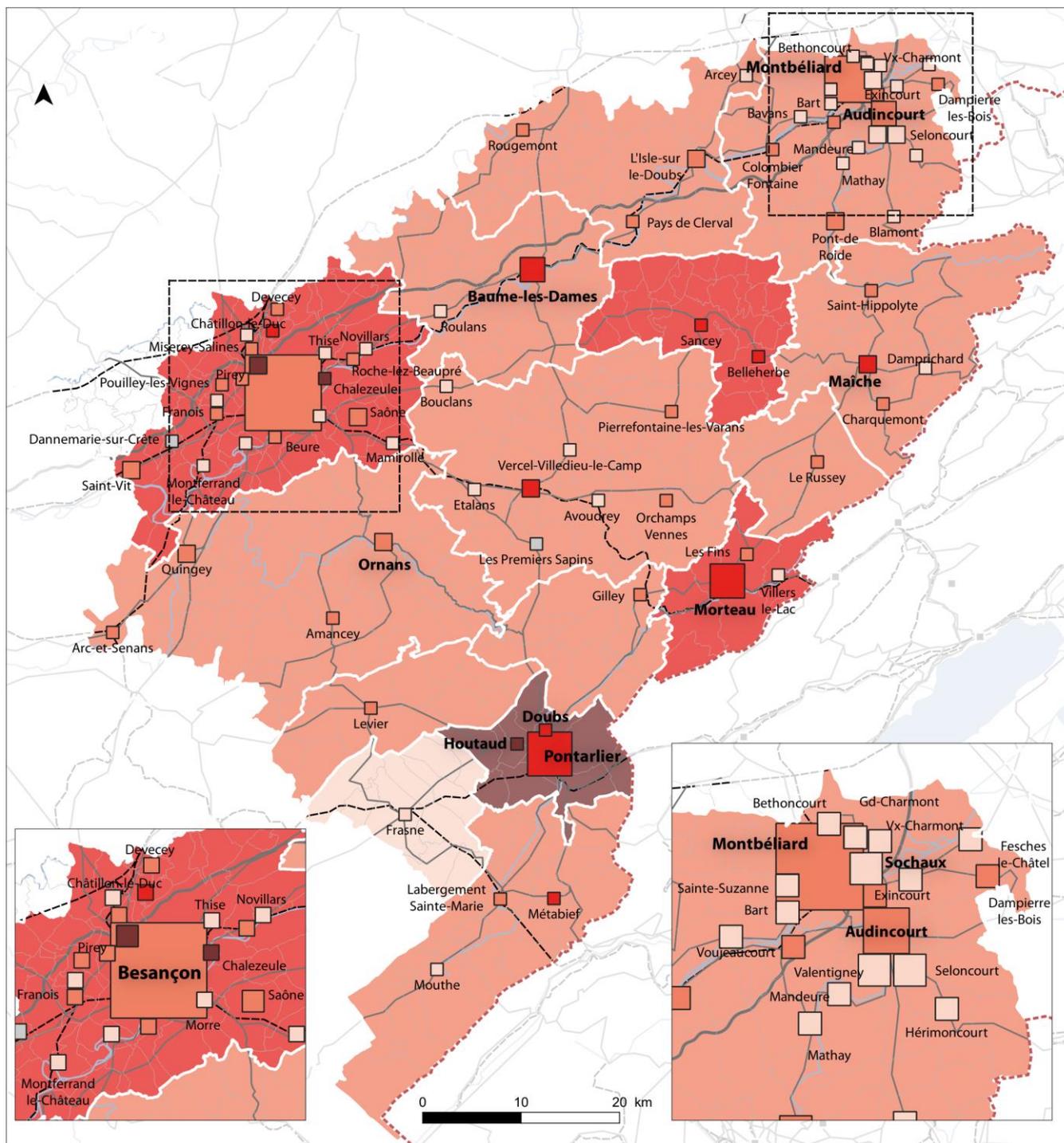
A l'échelle des EPCI, seules les communautés de communes du Plateau de Frasne et du Val de Dugeon, d'Altitude 800, du Plateau du Russey et des Deux Vallées Vertes ont vu leur densité commerciale diminuer (entre -2 et -15 commerces de proximité pour 10 000 hab. entre 2016 et 2021 dans ces territoires ruraux du Doubs). Les autres territoires ont eu tendance à voir leur densité commerciale globalement se renforcer.

Données chiffrées



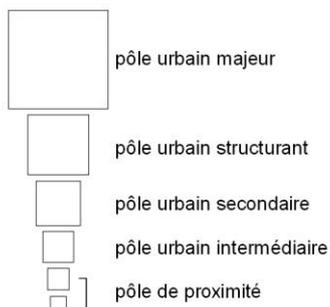
Les commerces des gammes de proximité et intermédiaire comprennent tous les commerces alimentaires et spécialisés hors grandes surfaces (hypermarché ; supermarché ; grandes surfaces de bricolage).

Cela comprend les supérettes ; épiceries ; boulangerie ; boucheries ; poissonneries... et les librairies ; magasins de vêtements ; magasins d'équipements du foyer ; magasins de chaussures ; d'électroménager et de matériel audio-vidéo ; de meubles ; d'articles de sports et de loisirs ; de revêtements murs et sols ; drogueries quincailleries ; parfumeries ; horlogeries ; fleuristes ; optique...



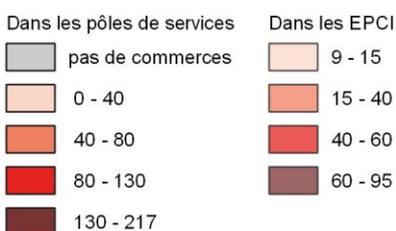
Sources : INSEE, RP 2019, BPE 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

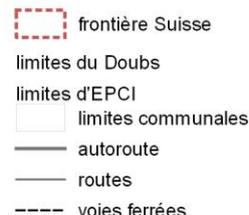


Nombre de commerces pour 10 000 habitants

$nb \text{ de commerces} / nb \text{ d'habitants} \times 10\,000$



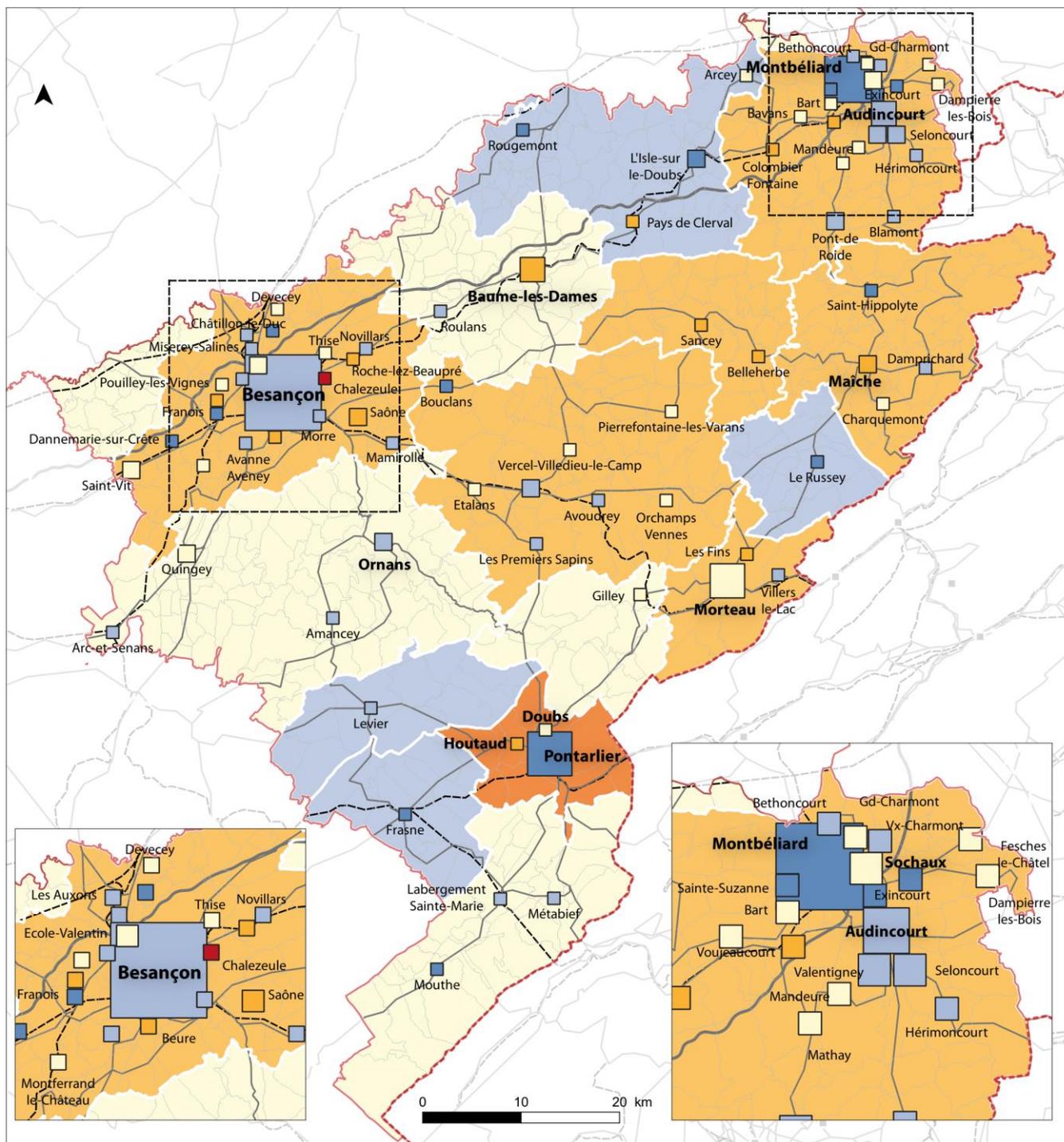
Repères géographiques



Attractivité territoriale - commerce

Evolution de la densité des commerces

2016 - 2021



Sources : INSEE, RP 2014 et 2019, BPE 2016 et 2021 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2022

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Evolution du nombre de commerces pour 10 000 habitants

nb de commerces / nb d'habitants x 10 000
évolution en points

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	-29 à -10		-16 à 0
	-10 à 0		0 à 10
	0 à 10		10 à 25
	10 à 30		25 à 47
	30 à 79		

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites d'EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

7. En résumé...

Services publics

- > En 2022, le département du Doubs accueille 29 espaces France services soit 7 espaces supplémentaires par rapport à 2018.

Petite enfance

- > Entre 2013 et 2019, une diminution des enfants de moins de 3 ans (-2 000 enfants, soit -10%), mais des besoins d'accueil qui restent importants et qui ne sont pas tous couverts.
- > Le taux d'accueil s'est dégradé entre 2018 et 2022 passant de 78% à 74% (moins 1 669 places) car le nombre de places chez les assistantes maternelles est en diminution majeure (- 1 992 places), non compensé par la création de place en accueil collectif (+358 places).
- > De fortes tensions sur les métiers petite enfance en particulier chez les assistantes maternelles. Situation particulièrement sensible dans le Doubs où c'est le mode de garde largement majoritaire.

Enfance

- > Les places en restauration scolaire et périscolaire ont légèrement augmenté entre 2018 et 2022 (+195) mais le taux d'accueil est resté stable à 19%. Cependant, le taux est en diminution dans certaines intercommunalités, en particulier dans le Grand Besançon.
- > Une diminution du nombre de places d'accueil extrascolaire (CLSH) de -1 700 (-2 points).
- > Des problèmes de recrutement dans le secteur qui impactent la pérennité du service.

Personnes âgées

- > L'hébergement pour personnes âgées n'a presque pas évolué entre 2016 et 2022 : +168 places. Le taux d'accueil est resté stable à 10% des 75 ans et plus.
- > Au-delà des hébergements en établissements médico-sociaux autorisés, les structures privées ont connu un fort développement. En 2022, les « maisons » Age&Vie totalisent 390 places.

Services de Santé

- > L'amplitude des praticiens de santé tend légèrement à diminuer dans les pôles urbains majeurs et structurants alors qu'elle s'est étendue dans les pôles de proximité périurbains du département.
- > Si le département du Doubs accueille une densité de médecins encore supérieure à la moyenne nationale, la tendance depuis 5 ans est à la baisse et risque de se poursuivre au vu de l'âge moyen élevé des praticiens.
- > Les densités de médecins spécialistes sont stables dans le Département mais en diminution dans les principaux pôles urbains.

Accessibilité numérique

- > Une couverture du territoire en téléphonie 4G pratiquement complète en 2022 : 98% de la surface départementale contre 31% en 2016. Quelques zones blanches dans les secteurs les plus montagneux ou forestiers.
- > Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de 2018 est en passe d'être finalisé par le « Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit » et, en 2022, 81% des locaux sont raccordables à la fibre (31% en 2018).

Culture

- > Entre 2016 et 2021, l'ensemble des intercommunalités a pu bénéficier d'une augmentation plus ou moins marquée de la densité des équipements culturels.
- > La répartition des lieux de lecture sur le finage départemental est relativement homogène et son maillage en réseau irrigue l'ensemble des territoires du Doubs.

Sport

- > Les intercommunalités les mieux dotées en équipements sportifs, en tant que diversité de la gamme d'équipements sportifs et non de densités, sont celles urbaines de Besançon et de Montbéliard.
- > Toutefois, ce sont les pôles urbains de proximité qui bénéficient le plus de la densification des équipements sportifs.

Commerces

- > La répartition départementale de la densité des commerces de proximité et intermédiaires est relativement uniforme.
- > Les intercommunalités les plus densément équipées par rapport à leur population totale sont celles frontalières où de nombreux commerces sont destinés à une importante clientèle suisse.
- > Entre 2016 et 2021, la densité des commerces s'est légèrement affaiblie dans les grands pôles urbains de Montbéliard, Audincourt, Pontarlier et Besançon. Peu de pôles de services départementaux importants ont finalement connu une densification de la gamme de proximité et intermédiaire.
- > Seuls les pôles urbains secondaires départementaux ont connu une densification de leur offre commerciale entre 2016 et 2021.

ADU
8 avenue des Alliés
BP 98407
25 200 Montbéliard Cedex



AUDAB
Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont
25 000 Besançon

